



2000 ANS DE COMLOTS CONTRE L'EGLISE



Cahier n°3 : Chapitres I à XXIX

Ed. Kuruchetra n°46 ~ Mars 2014

Table des matières

<http://judaisation.wordpress.com/>

Cahier n° 1

Présentation

Préfaces aux différentes éditions

Cahier n° 2

I^{ère} Partie : Le moteur secret du Communisme

II^{ème} Partie : Le pouvoir occulte à travers la Maçonnerie

III^{ème} Partie : La Synagogue de Satan

Cahier n° 3

IV^{ème} Partie : La cinquième colonne juive dans le clergé

Chapitre 1. La pieuvre étrangle le Christianisme

Chapitre 2. Origine de la cinquième colonne juive

Chapitre 3. La cinquième colonne juive en action

Chapitre 4. Le Judaïsme, père des gnostiques

Chapitre 5. Le juif Arius et son hérésie

Chapitre 6. Les juifs, alliés de Julien l'Apostat

Chapitre 7. Saint Jean Chrysostome et Saint Ambroise condamnent les juifs

Chapitre 8. Saint Cyrille d'Alexandrie victorieux de Nestorius-II expulse les juifs

Chapitre 9. Invasion des barbares, triomphe judéo-arien

Chapitre 10. La Victoire catholique

Chapitre 11. Le Concile de Tolède fait éliminer les juifs des emplois publics

Chapitre 12. Le IV^e Concile de Tolède excommunie des Evêques complices

Chapitre 13. Condamnation des Rois et prêtres négligents contre le judaïsme

Chapitre 14. L'Eglise combat le crypto-judaïsme : excommunication d'Evêques

Chapitre 15. Le XVI^e Concile de Tolède décide la destruction des juifs infiltrés

Chapitre 16. Le XVII^e Concile Tolédan punit d'esclavage les conspirations juives

Chapitre 17. Réconciliation judéo-chrétienne, prélude de ruine

Chapitre 18. Les juifs trahissent leurs plus fidèles amis

Chapitre 19. Les Conciles de l'Eglise combattent le Judaïsme

Cahier n° 4

IV^{ème} Partie : La cinquième colonne juive dans le clergé - Chapitres XX à XXXVI

Cahier n° 5 (fin)

IV^{ème} Partie : La cinquième colonne juive dans le clergé - Chapitres XXXVII à XLIV

APPENDICE

ANNEXES

POSTFACE

IV^{ème} Partie

La cinquième colonne juive dans le clergé

CHAPITRE I – La pieuvre étrangle le Christianisme

Si la révolution maçonnico-jacobine réussit à vaincre la Chrétienté, ce fut pour la même raison que triomphe aujourd'hui la révolution judéo-communiste en détruisant tout : et cette raison c'est que la Sainte Eglise et la Chrétienté entière n'ont pu combattre que les tentacules du poulpe (parti communiste, groupes révolutionnaires et, dans quelques rares cas comme en Espagne, la Maçonnerie), laissant intacte sa puissante tête. C'est ainsi que le monstre a pu régénérer et reconstruire ses membres, qui occasionnellement lui avaient été enlevés, pour les utiliser de nouveau de la manière la plus efficace, jusqu'à réussir à asservir la moitié du monde chrétien (Russie, Etats d'Europe orientale, Cuba)* et à être déjà sur le point d'asservir le reste du monde. Les constantes victoires des révolutions judéo-maçonniques puis judéo-communistes depuis la fin du XVIII^{ème} siècle jusqu'à nos jours sont aussi dues au fait que, ni la Sainte Eglise, ni les Eglises chrétiennes séparées, n'ont réussi à lutter efficacement contre la cinquième colonne juive infiltrée dans leur sein.

Cette cinquième colonne est formée par les descendants de juifs qui se convertirent au Christianisme dans les siècles passés, et qui pratiquèrent en public et de manière apparemment fervente la religion du Christ, alors qu'en secret ils conservaient leur foi judaïque, accomplissant de manière occulte les rites et cérémonies juives et s'organisant en communautés et en Synagogues secrètes qui fonctionnèrent clandestinement pendant plusieurs siècles. Ces chrétiens d'apparence, juifs en secret, ont commencé de s'infiltrer dans la société chrétienne il y a de nombreux siècles, essayant de s'emparer d'elle de l'intérieur. A cet effet, ils semèrent les hérésies et les disputes, tout en essayant de s'emparer du clergé des différentes Eglises du Christ. Tout cela, en usant du stratagème d'introduire des chrétiens crypto-juifs dans le clergé catholique, qui pouvaient ensuite s'élever dans les différentes dignités de la Sainte Eglise au commencement, puis des différentes Eglises dissidentes ensuite, dont ces juifs clandestins furent toujours les grands agents fomenteurs des désaccords.

Tant que l'Eglise de Rome, leurs Saintetés les Papes et les Conciles luttèrent efficacement durant tout le millénaire du Moyen-Age contre le Judaïsme et surtout contre les infiltrés, les mouvements révolutionnaires organisés pour diviser et détruire la Chrétienté furent chaque fois et toujours complètement vaincus et anéantis. Cela dura depuis Constantin jusqu'à la fin du XV^{ème} siècle. Malheureusement, la Sainte Eglise, pour des raisons que l'on étudiera plus loin, ne put alors attaquer efficacement la cinquième colonne constituée par les juifs clandestins infiltrés comme fidèles, comme clercs et même comme dignitaires. Dès lors, la poussée du mouvement révolutionnaire ne cessa de se renforcer, jusqu'à ce qu'elle prit à la fin du XVIII^{ème} siècle le caractère d'une avalanche incontrôlable.

Mais c'est au XX^{ème} siècle, alors que les artifices juifs sont parvenus à ce comble de rendre les Catholiques oublieux de la lutte gigantesque qui dura des siècles entre le Catholicisme et le Judaïsme, que ce dernier a fait le plus progresser ses projets de domination mondiale, réussissant à réduire à l'esclavage le tiers de l'humanité sous la dictature judéo-communiste. Au Moyen-Age, les Papes et les Conciles parvinrent à détruire les mouvements révolutionnaires juifs qui naissaient à l'intérieur du Catholicisme sous la forme d'hérésies et qui étaient suscités en apparence par des chrétiens mais en réalité par des juifs secrets, et qui ensuite faisaient des adeptes parmi les chrétiens sincères, les enrôlant dans le mouvement hérétique naissant en les trompant habilement.

Les juifs clandestins organisaient et avaient en secret le contrôle de ces mouvements générateurs et promoteurs de graves hérésies, comme celle des Iconoclastes, des Cathares, des Patarins, des Albigeois, des Hussites, des Illuminés et bien d'autres encore. Le travail subversif de ces juifs infiltrés comme une cinquième colonne au sein de l'Eglise fut facilité par leur feinte conversion au Christianisme ou celle de leurs ancêtres, qui abandonnèrent leurs noms et prénoms juifs, et prirent des noms tout à fait chrétiens, ornés de celui du Saint Patron de leur baptême, grâce à quoi ils réussirent à se fondre dans la société chrétienne, puis à emprunter les noms des grandes familles de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Espagne, du Portugal, d'Allemagne, de Pologne et d'autres pays de l'Europe chrétienne. C'est par ce système qu'ils réussirent à s'introduire au sein même du Christianisme, pour le conquérir de l'intérieur et bouleverser jusqu'à la moëlle les institutions religieuses, politiques et économiques. Le réseau des juifs clandestins qui existait dans l'Europe médiévale se transmettait en secret la foi judaïque de père en fils, bien que tous menaient en public une vie chrétienne et ornaient leurs demeures de Crucifix, d'images et statues de saints, etc.

En règle générale, ils observaient ostensiblement le culte chrétien et apparaissaient comme de fervents dévots, cela pour détourner tout soupçon. Naturellement, ce système juif de se convertir fictivement au Christianisme, pour envahir la citadelle chrétienne et faciliter sa désintégration, fut finalement découvert par la Sainte Eglise, au grand scandale et à l'indignation des Papes, des Conciles œcuméniques et provinciaux et du clergé sincère. Mais ce qui provoqua le plus grand scandale fut le fait que ces juifs clandestins infiltraient leurs fils dans le clergé ordinaire et dans les couvents, avec de si bons résultats que beaucoup arrivèrent à escalader les différentes dignités de Chanoine, d'Evêque, d'Archevêque et jusqu'à celle de Cardinal. Pour autant, ils ne s'en contentèrent pas, mais leur audace alla jusqu'à l'extrême de prétendre conquérir à leur bénéfice la Papauté elle-même, un rêve ambitieux qu'ils ont toujours caressé et qu'ils furent sur le point de réaliser en 1130, lorsque le Cardinal Pierleoni, un faux chrétien juif en secret, obtint par ses tromperies et ses artifices que les trois quart des Cardinaux l'élisent Pape à Rome, sous le nom d'Anaclet II.

Heureusement, l'aide de Dieu à Sa Sainte Eglise put une fois encore la sauver en ces terribles moments. A cette occasion, la Divine Providence se servit principalement de Saint Bernard et du roi de France, qui aidèrent le groupe d'héroïques Cardinaux confrontés aux forces de Satan, faisant élire Pape Innocent II et réussissant ainsi à sauver l'Eglise d'une des crises les plus graves de son histoire. Bien que l'antipape juif Anaclet II ait réussi à mourir à Rome en continuant jusqu'à sa mort d'usurper le poste et les honneurs Pontificaux, le successeur qu'il avait imposé fut contraint à la démission par les troupes de la croisade organisée sur les instances de Saint Bernard, croisade qui réussit avec l'aide de Dieu à sauver la Sainte Eglise des griffes du Judaïsme, ce qui valut à Saint Bernard sa canonisation bien méritée. Les Conciles œcuméniques et provinciaux du Moyen-Age combattirent avec acharnement le Judaïsme et la cinquième colonne juive infiltrée dans les rangs mêmes du clergé catholique, en nous laissant la certitude de leurs Saints Canons (qui sont des règles d'obligation pour les catholiques) et du gigantesque et victorieux combat soutenu contre le Judaïsme satanique pendant près de mille ans jusqu'à la fin du Moyen-Age, époque qui a été haïe et calomniée par la propagande juive mondiale, précisément parce que durant toute cette période de l'Histoire toutes les tentatives des juifs pour détruire le Christianisme et asservir l'humanité échouèrent.

Pour combattre non seulement les tentacules du poulpe, qui au Moyen-Age étaient les révolutions hérétiques, mais la tête elle-même, qui était le Judaïsme, la Sainte Eglise Catholique recourut à divers moyens, parmi lesquels se distingue par son importance le Saint Office de l'Inquisition tellement calomnié par la propagande juive, organisation destinée à extirper les hérésies et à en finir avec le pouvoir occulte du Judaïsme qui les dirigeait et les encourageait. C'est grâce à l'Inquisition que l'Eglise put vaincre, et ainsi retarder de plusieurs siècles la catastrophe que l'on voit aujourd'hui menacer l'humanité, car tout un nombre de ce que l'on a appelé des hérésies étaient déjà des mouvements révolutionnaires d'envergure et de prétentions similaires à ceux des temps modernes, mouvements qui œuvraient, non seulement pour détruire l'Eglise de Rome, mais pour renverser les princes et détruire l'ordre social existant au bénéfice du Judaïsme, chef occulte de tous ces mouvements hérétiques, comme il le fut ensuite des révolutions maçonniques et judéo-communistes des temps actuels.

Les clercs catholiques qui sont horrifiés au seul énoncé du nom de l'Inquisition, influencés qu'ils sont par la propagande séculaire du Judaïsme international et surtout par la cinquième colonne juive infiltrée dans le clergé, devraient comprendre que si tant de Papes et de Conciles aussi bien œcuméniques que provinciaux donnèrent durant six siècles leur appui d'abord à l'Inquisition Pontificale européenne puis ensuite aux Inquisitions espagnole et portugaise, c'est qu'ils durent avoir des motifs bien fondés. Et si les catholiques s'épouvantent et sont horrifiés en entendant parler du Saint-Office, c'est qu'ils ignorent les faits, que l'on va enfin présenter dans ces pages, et dont la véracité sera démontrée dans les chapitres suivants à l'aide d'une documentation digne de foi et de sources absolument indiscutables.

****) NDT : C'était en 1962, mais il fallait déjà ajouter à cela l'immense Chine, la Corée du Nord, l'Indochine, les Etats africains "décolonisés"... et de fait tous les Etats occidentaux livrés à l'empire juif par la victoire de la Judéo-Maçonnerie en 1945 et la trahison du haut clergé du Vatican qui s'en est suivie. C'est le monde entier qui est tombé dans l'esclavage de la Juiverie par sa victoire en 1945, celle-ci renforçant encore son empire établi en 1918, mais peu s'en sont alors rendu compte. Il a fallu les horreurs des quarante années qui suivirent et la proclamation par le président US George Bush de l'impérialisme du Nouvel Ordre Mondial (juif) pour que les occidentaux leurrés ouvrent enfin les yeux, du moins pour que quelques patriotes le fassent en comprenant enfin qui gouverne le monde en tenant l'Amérique.***

Chapitre II – Origines de la cinquième colonne juive

Afin d'apporter la preuve des faits mentionnés au chapitre précédent, nous nous servirons d'une première et irréfutable preuve, qui est le témoignage de l'historien juif contemporain le plus autorisé en la matière, le diligent et minutieux Cecil Roth, connu à juste titre dans les milieux israélites comme le chercheur contemporain le plus illustre, surtout en matière de crypto-judaïsme. Dans son ouvrage célèbre "l'Histoire des Marranes", Cecil Roth donne des détails très intéressants sur la manière dont les juifs, grâce à leurs conversions aussi apparentes que fausses, réussirent à s'introduire dans la Chrétienté, agissant publiquement en chrétiens tout en conservant en secret leur religion juive. Il nous montre aussi comment cette foi clandestine se transmet de père en fils, couverte sous les apparences d'un Christianisme extérieurement militant. Mais pour être objectifs, nous laisserons la parole à l'historien juif Cecil Roth lui-même, dont nous allons reproduire ci-après une partie de l'Introduction de "l'Histoire des Marranes", qui fut publiée par la maison d'édition Editorial Israel de Buenos Ayres en 1946, l'année juive 5746, et qui dit ceci :

INTRODUCTION. Antécédents du crypto-Judaïsme.

Le crypto-judaïsme sous ses diverses formes est aussi ancien que les juifs eux-mêmes. A l'époque de la domination hellénique en Palestine, ceux qui étaient faibles de caractère essayaient de cacher leur origine afin d'échapper au ridicule des exercices athlétiques. Sous la férule romaine, se développèrent également des subterfuges pour échapper à l'impôt juif spécial, le *fiscus judaicus*, institué après la chute de Jérusalem, et l'historien Suétone fait un récit animé des indignités infligées à un nonagénaire dans le but de découvrir s'il était juif ou non. "L'attitude juive officielle, telle qu'elle s'exprime dans les sentences des rabbins, ne pouvait être plus claire. Un homme peut et doit sauver sa vie en danger, par tous les moyens, sauf l'assassinat, l'inceste et l'idolâtrie. Cette réserve s'appliquait également au cas où l'on se trouvait obligé de faire un geste de renonciation publique à la foi. Mais en revanche, la simple occultation du Judaïsme était quelque chose de tout à fait différent. Les rigoristes exigeaient que l'on ne renonce pas aux vêtements typiques, si cela était imposé comme une mesure d'oppression religieuse. Mais une aussi ferme fidélité aux principes ne pouvait s'appliquer à tout le monde. La loi juive traditionnelle admet des exceptions pour les cas dans lesquels, par obligation, il serait impossible d'observer les préceptes (ones), ou bien dans lesquels tout le Judaïsme vivrait des jours difficiles (*scheat ha-chamad*).

Le problème se fit actuel vers la fin de l'époque talmudique au V^{ème} siècle, durant les persécutions zoroastriques en Perse ; mais il fut résolu davantage grâce à l'inobservation forcée des observances traditionnelles que par une conformité positive avec la religion dominante. Le Judaïsme devint en quelque sorte souterrain, et ne recouvra sa liberté que des années plus tard. "Avec l'essor des doctrines chrétiennes s'imposant définitivement en Europe au IV^{ème} siècle, commença une phase bien différente de la vie juive." La nouvelle foi réclamait pour elle la possession exclusive de la vérité et considérait inévitablement le prosélytisme comme l'une de ses obligations morales majeures. L'Eglise réprouvait assurément les conversions forcées. Les baptêmes effectués dans ces conditions étaient considérés sans valeur. Le Pape Grégoire le Grand (590-604) les condamna à plusieurs reprises, mais il accueillait de bon gré les prosélytes attirés par d'autres moyens. La majeure partie de ses successeurs suivirent son exemple. Malgré tout, l'on ne faisait pas toujours cas de l'interdiction papale.

Naturellement, on reconnaissait que la conversion forcée n'était pas canonique. Pour la tourner, on menaçait les juifs d'expulsion ou de mort, et on leur donnait à entendre qu'ils se sauveraient par le baptême. Alors, il arrivait parfois que les juifs se soumissent à la dure nécessité. Dans ces cas-là, leur acceptation du Christianisme était considérée comme spontanée. Il y eut ainsi une conversion forcée en masse à Mahon, dans l'île de Minorque (en 418), sous les auspices de l'Evêque Severe. Un épisode semblable eut lieu à Clermont, en Auvergne, le matin du jour de l'Assomption de l'année 576, et nonobstant la désapprobation de Grégoire le Grand, l'exemple se répandit en divers points de France. En 629, le Roi Dagobert ordonna à tous les juifs du pays d'accepter le baptême sous peine de bannissement. La mesure fut peu après imitée en Lombardie. "Evidemment les conversions obtenues par de tels procédés ne pouvaient être sincères. Dans la mesure du possible, les victimes continuaient à pratiquer secrètement le Judaïsme et profitaient de la première opportunité pour revenir à la foi de leurs ancêtres. "Un cas semblable digne d'être noté se produisit à Byzance sous Léon l'Isaurien, en 723.

L'Eglise le sut et fit ce qu'elle pouvait pour éviter que les juifs continuassent à maintenir des relations avec leurs frères renégats, quels que fussent les moyens par lesquels on avait obtenu leur conversion. Les rabbins appelaient ces apostats malgré eux des *anusim* (forcés), les traitant de manière toute différente de ceux qui reniaient de leur propre volonté". L'une des premières manifestations de la sagesse rabbinique en Europe fut le livre de Gerschom de Magunze : "La Lumière de l'Exil" (écrit aux environs de l'an 1000) qui interdisait de traiter avec rudesse les "forcés" qui retournaient au Judaïsme ; son propre fils avait été victime des persécutions, et, bien qu'il mourut en tant que chrétien, Guerschom prit le deuil comme si ce fils était mort dans la foi. Lors du service à la Synagogue, il y a une prière qui implore la protection divine pour toute la "Maison" d'Israël, et aussi pour les "forcés" qui seraient en danger sur terre ou sur mer, sans faire la moindre distinction entre les uns et les autres. "Lorsque débuta le martyrologe du Judaïsme médiéval avec les massacres du Rhin durant la première croisade (en 1096), nombreux furent ceux qui acceptèrent le baptême pour sauver leur vie.

Plus tard, encouragés et protégés par Salomon-ben-Isaac de Troyes (Raschi), le grand savant franco-juif, beaucoup d'entre eux revinrent à la foi mosaïque, en dépit du fait que les autorités ecclésiastiques voyaient d'un mauvais œil la perte de ces âmes précieuses, antérieurement gagnées par elles pour l'Eglise. "Le phénomène du marranisme tient cependant davantage à la conversion forcée et à sa conséquence pratique du Judaïsme secret. Sa caractéristique essentielle est que cette foi clandestine s'y transmettait de père en fils. L'une des raisons alléguées pour justifier l'expulsion d'Angleterre des juifs en 1290 fut qu'ils séduisaient les récents convertis et les faisaient retourner aux "vomissements du Judaïsme". Les chroniqueurs juifs s'accordent à dire que de nombreux enfants convertis furent séquestrés et envoyés dans le nord du pays, où ils continuèrent longtemps à pratiquer leur ancienne religion. C'est à ce fait, nous informe l'un d'eux, que l'on doit que les Anglais aient accepté aussi facilement la Réforme, et aussi leur prédilection pour les prénoms bibliques ainsi que certaines particularités diététiques observées en Ecosse. Cette version n'est pas si improbable qu'il pourrait paraître à première vue, et constitue un intéressant exemple de la manière dont le phénomène du crypto-judaïsme peut apparaître, là où apparemment on l'y attendrait le moins.

De la même manière, deux cents ans après que les juifs aient été expulsés du sud de la France, de malicieux généalogistes retrouvaient dans certaines lignées de familles, qui disaient pratiquer le Judaïsme dans leurs foyers, des traces du sang de ces juifs qui préférèrent demeurer dans le pays en tant que catholiques publics et confessants. "Des exemples similaires existent, beaucoup plus proches de nous dans le temps. Le plus notable de tous est celui des néophytes d'Apulie, récemment mis en lumière après de nombreux siècles d'oubli. A la fin du XIII^{ème} siècle, les Angevins qui régnaient à Naples provoquèrent une conversion générale des juifs de leurs domaines qui résidaient dans les environs de la ville de Trani. Sous le nom de néophytes, ces convertis continuèrent à vivre en crypto-juifs pendant plus de trois siècles. Leur secrète fidélité au Judaïsme fut l'un des motifs pour lesquels l'Inquisition se rendit active à Naples au XVI^{ème} siècle. Beaucoup d'entre eux moururent sur le bûcher à Rome en février 1572, notamment Téofilo Panarelli, un savant d'une certaine réputation. Certains réussirent à fuir dans les Balkans, où ils s'incorporèrent aux communautés juives existantes.

"Le phénomène ne resta aucunement confiné au monde chrétien. On trouve aussi dans divers lieux du monde musulman d'antiques communautés de crypto-juifs. Les "Dagatuns" du Sahara continuèrent à pratiquer les préceptes juifs très longtemps après leur conversion formelle à l'Islam, et leurs vestiges actuels ne les ont pas du tout oubliés. Les "Donmeh" de Salonique descendent des partisans du pseudo-messie Sabbetai Zevi qu'ils accompagnèrent dans l'apostasie, et bien qu'ils soient ostensiblement des musulmans accomplis, ils pratiquent dans leurs foyers un Judaïsme messianique. Plus à l'est, il y en a encore d'autres exemples. Les persécutions religieuses en Perse inaugurées au XVII^{ème} siècle laissèrent dans le pays, en particulier à Meshed, de nombreuses familles qui observaient le Judaïsme en privé d'une manière scrupuleuse et même pointilleuse, tout en étant extérieurement des adeptes de la foi dominante. "Mais le pays classique du crypto-judaïsme est l'Espagne. La tradition en a été si prolongée et si générale que l'on a pu soupçonner l'existence d'une prédisposition marranique dans le milieu local lui-même. Déjà à l'époque romaine, les juifs y étaient nombreux et influents. Beaucoup d'entre eux prétendaient descendre de l'aristocratie de Jérusalem, forcée à l'exil par Titus ou par des conquérants antérieurs.

Au V^{ème} siècle, après les invasions des barbares, leur situation s'améliora beaucoup, car les Wisigoths avaient adopté la forme arienne du Christianisme et favorisaient les juifs à la fois parce qu'ils étaient de stricts monothéistes et parce qu'ils constituaient une minorité influente dont il était précieux de s'assurer l'appui ; mais (ces barbares) s'étant convertis à la foi catholique, ils s'empressèrent de montrer ensuite le zèle traditionnel des néophytes. Les juifs souffrirent immédiatement des désagréables conséquences d'un tel zèle. En 589, une fois Récarède intronisé comme roi, la législation ecclésiastique commença de leur être appliquée dans ses moindres détails. Ses successeurs ne furent pas aussi sévères, mais lorsque Sisebut accéda au trône (612-620), le plus strict fanatisme prévalut. A l'instigation peut-être de l'Empereur byzantin Héraclius, il publia en 616 un édit qui ordonnait le baptême de tous les juifs de son royaume sous peine d'expulsion et de la perte de leurs propriétés. D'après les chroniqueurs catholiques, quatre-vingt dix mille embrassèrent la foi chrétienne. Ce fut le premier des grands désastres de l'histoire des juifs en Espagne. "Jusqu'au règne de Rodrigue, le "dernier des Wisigoths", la tradition des persécutions fut fermement suivie, à l'exception de brèves interruptions.

Durant une grande partie de cette période, la pratique du Judaïsme fut complètement prohibée. Cependant, dans la mesure où la vigilance gouvernementale se relâcha, les récents convertis en profitèrent pour retourner à leur foi primitive. Les Conciles successifs de Tolède, du quatrième au dix-huitième, consacèrent leurs énergies à inventer de nouvelles méthodes pour empêcher le retour à la Synagogue. Les enfants des suspects furent séparés de leurs parents pour être élevés dans un milieu purement chrétien. On obligea les convertis à signer une déclaration qui les obligeait à ne plus observer à l'avenir aucun rite juif, sauf l'interdiction de la viande de porc, viande pour laquelle ils disaient ressentir une répugnance physique. Mais en dépit de ces mesures, la notoire infidélité des récents convertis et de leurs descendants continua d'être l'un des grands problèmes de la politique wisigote jusqu'à l'invasion musulmane en 711. Le nombre de juifs trouvés dans le pays par cette dernière fut la preuve de l'échec complet des tentatives répétées pour les convertir. La tradition marrane s'était déjà instaurée dans la péninsule. "Avec l'arrivée des arabes commença pour les juifs d'Espagne un âge d'or : d'abord dans le Califat de Cordoue, puis, après sa chute (en 1012), ans les petits royaumes qui s'élevèrent sur ses ruines. Le Judaïsme péninsulaire prit alors notablement de la vigueur. Ses communautés dépassèrent en nombre, en culture et en richesse celles de tous les autres pays de l'Occident. Mais la longue tradition de tolérance s'interrompt avec l'invasion des Almoravides, au début du XII^{ème} siècle.

Lorsque les Almohades, secte puritaine d'Afrique du Nord, furent appelés dans la péninsule en 1148 pour contenir l'avance menaçante des forces chrétiennes, la réaction se fit violente. Les nouveaux dirigeants implantèrent en Espagne l'intolérance dont ils avaient fait preuve en Afrique. La pratique du Judaïsme fut prohibée aussi bien que celle du Christianisme dans les provinces qui demeuraient sujettes à la domination musulmane. La majeure partie des juifs s'enfuit, rejoignant les royaumes chrétiens du Nord ; c'est alors que débuta l'hégémonie des communautés de l'Espagne chrétienne. La minorité qui ne put fuir et qui réussit à ne pas être égorgée ni vendue comme esclave suivit l'exemple donné bien des années avant par leurs frères du nord de l'Afrique, et elle embrassa la religion de l'Islam. Mais au plus profond de leurs cœurs, ils continuèrent cependant à demeurer fidèles à la foi de leurs ancêtres. Réapparut dans la péninsule le phénomène des prosélytes insincères, qui payaient leur tribut des lèvres à la religion dominante, mais observaient dans l'intimité de leurs foyers les traditions juives. Leur infidélité était notoire". Ce texte intégral de l'historien juif Cecil Roth vient de nous démontrer :

I - Que le crypto-judaïsme ou Judaïsme clandestin sous ses diverses formes est aussi ancien que les juifs eux-mêmes, et que même dans l'Antiquité païenne, les juifs recouraient déjà à l'artifice de cacher leur identité comme tels pour se faire apparaître comme des membres ordinaires du peuple gentil au milieu duquel ils vivaient;

II - Qu'au V^e siècle, durant les persécutions dans la Perse zoroastrique, le Judaïsme devint souterrain;

III - Qu'avec l'essor des doctrines chrétiennes au IV^{ème} siècle commença une nouvelle phase de la vie juive, du fait que la nouvelle foi réclamait pour elle la possession exclusive de la vérité, considérant inévitablement le prosélytisme comme l'une de ses obligations morales majeures. Bien que l'Eglise chrétienne condamnait les conversions forcées et qu'elle essaya d'en protéger les juifs, elle accepta néanmoins qu'ils fussent soumis à des dilemmes et des pressions qui les inclinent à des conversions, qui dans ces cas-là étaient jugées spontanées. Cet auteur cite alors des conversions de ce type réalisées à Minorque, en France et en Italie, aux V^{ème} et VI^{ème} siècles de l'ère chrétienne, pour ensuite conclure que de telles conversions de juifs au Christianisme ne pouvaient être sincères et que les convertis continuaient à pratiquer leur Judaïsme de manière occulte. Il signale qu'à Byzance il se produisit une situation similaire au temps de Léon l'Isaurien en l'année 723, démontrant ainsi que déjà au VII^{ème} siècle de l'ère chrétienne, c'est à dire il y a plus de mille deux cents ans, de France à Constantinople et d'une extrémité à l'autre de l'Europe chrétienne, l'infiltration des juifs au sein de la Sainte Eglise se généralisait au moyen des fausses conversions, et qu'à côté du Judaïsme officiel qui pratiquait sa religion publiquement, se formait un Judaïsme souterrain dont les membres étaient en apparence chrétiens. Et dans la note où cet auteur parle de la légende d'Elkanan, le Pape juif, il présente l'idéal suprême qu'ont eu de tous temps ces faux chrétiens, juifs en secret, consistant à vouloir s'emparer des hautes dignités de l'Eglise Catholique jusqu'à pouvoir placer un pape juif clandestin sur le trône de Saint Pierre, grâce auquel ils s'empareraient de l'Eglise et la détruiraient.

IV - Qu'il y a dans le marranisme, outre la conversion feinte et la pratique du Judaïsme en secret, une tradition enracinée qui oblige les juifs à transmettre cette croyance de père en fils. L'auteur cite à ce propos ce qui arriva en Angleterre et en Ecosse à partir de 1290, où l'une des raisons invoquées pour expulser les juifs fut qu'ils incitaient les convertis à pratiquer le Judaïsme et aussi que beaucoup d'enfants convertis furent séquestrés et envoyés (par les juifs) dans le nord du pays pour y continuer à pratiquer leur ancienne religion, c'est à dire la juive. On doit noter qu'après 1290 le Judaïsme resta proscrit en Angleterre, et que personne ne pouvait s'installer dans le pays à moins d'être chrétien. L'illustre historien israélite fait une remarque très intéressante, en mentionnant l'affirmation d'un chroniqueur juif émettant l'idée que c'est à cela qu'est également dû le fait que les Anglais aient accepté si facilement la Réforme, et aussi leur prédilection pour les noms bibliques. Ce fut ainsi à la fausse conversion des juifs au Christianisme, qui constitua à l'intérieur de l'Eglise d'Angleterre cette cinquième colonne, que l'on doit la facilité de sa séparation d'avec Rome. Il est également évident que ces fausses conversions des juifs d'Angleterre, loin d'avoir permis à la Sainte Eglise d'espérer sauver des âmes, entraîna la perte de millions d'entre elles lorsque ces descendants de juifs convertis fomentèrent le schisme anglican. Il y a également d'autres cas de fausses conversions de juifs au Christianisme, dont celle des néophytes du Sud de l'Italie dont Cecil Roth fait mention qui furent persécutés par l'Inquisition et dont beaucoup moururent à Rome sur le bûcher. Il importe de préciser le fait que l'Inquisition qui fonctionnait à Rome était évidemment la Sainte Inquisition pontificale, dont la méritante activité au Moyen-Age réussit à arrêter pendant trois siècles les progrès de la bête apocalyptique de l'Antéchrist.

V. Que le phénomène du crypto-judaïsme ne resta aucunement confiné au monde Chrétien, car l'on trouve aussi en divers lieux du monde musulman d'antiques communautés de crypto-juifs, comme le mentionne Cecil Roth qui énumère quelques exemples de ces communautés juives où les hébreux, tout en étant publiquement des musulmans, continuent d'être juifs en secret, ce qui fait dire que les juifs ont également infiltré leur cinquième colonne dans le sein de la religion islamique, et ce explique peut-être le fait des si nombreuses divisions et révoltes qui eurent lieu dans le monde de Mahomet. VI. Que le pays classique du crypto-judaïsme est l'Espagne, où la tradition en a été si prolongée et si générale que l'on peut y soupçonner l'existence d'une prédisposition marranique propre au milieu ambiant.

Nous pensons d'ailleurs que l'on peut en dire autant du Portugal et de l'Amérique Latine, où les organisations secrètes des marranes couvertes du masque d'un faux catholicisme ont créé comme en Espagne tant de troubles, en s'infiltrant dans le clergé et les organisations catholiques, en contrôlant les loges maçonniques et les partis communistes, en constituant le pouvoir occulte qui dirige la Maçonnerie et le Communisme, en structurant l'antipatriotisme, qui, comme dans les autres parties du monde, est dirigé par des juifs dont le Judaïsme est souterrain et caché sous le masque d'un faux Christianisme, qui portent des prénoms chrétiens et des noms espagnols et portugais, des noms que leurs ancêtres il y a 4 ou 5 siècles prirent de leurs patrons de baptême qui intervinrent dans leur conversion, des noms aussi ostentatoires que faux.

Chapitre III – La cinquième colonne en action

Comme on vient de le voir, le célèbre écrivain juif Cecil Roth déclare que le crypto-judaïsme, c'est à dire la position des hébreux qui masquent qu'ils le sont, en se couvrant de l'apparence d'autres religions et nationalités, est aussi ancien que le Judaïsme lui-même. Cette infiltration des hébreux au sein des religions et des nationalités des gentils, tout en conservant leur religion d'origine et leurs organisations, mais en les rendant désormais encore plus secrètes, est ce qui a formé de véritables cinquièmes colonnes juives au sein des autres peuples et des diverses religions, car le juif introduit dans la citadelle de ses ennemis agit à l'intérieur de celle-ci en suivant les ordres et en réalisant les actions projetées dans les organisations juives clandestines, qui tendent à dominer de l'intérieur les peuples dont ils ont décidé la conquête, de même qu'à parvenir à contrôler leurs institutions religieuses et à désintégrer celles-ci, ou du moins, si ces deux choses s'avèrent impossibles, à susciter la réforme de ces religions de manière à favoriser les plans juifs de domination mondiale.

Il est évident que lorsqu'ils ont réussi à conquérir de l'intérieur la direction d'une confession religieuse, ils l'ont toujours utilisée pour favoriser les plans juifs de domination universelle, ou du moins pour affaiblir les défenses du peuple menacé. Il importe de graver dans notre esprit ces trois objectifs fondamentaux de la cinquième colonne juive, qui, tout au long de pratiquement deux mille ans, ont constitué l'essentiel de leurs activités, qu'elles soient de conquête ou de subversion, ou qu'elles se présentent aujourd'hui dans le sein de la Sainte Eglise du Christ et dans celui des autres religions des gentils, ce qui explique que le travail des infiltrés crypto-juifs a été d'autant plus efficace qu'ils ont davantage réussi à acquérir de l'influence dans la religion où ils se sont infiltrés et embusqués. C'est précisément pour cela que l'une des principales activités des éléments crypto-juifs a été de s'introduire dans les rangs même du clergé, dans l'objectif d'escalader les hiérarchies de l'Eglise chrétienne ou de la religion non juive qu'ils cherchent à dominer, à réformer ou à détruire.

Une autre activité également de toute première importance pour eux est de créer des personnalités laïques qui puissent prendre le contrôle de la masse des fidèles dans un but politique déterminé utile à la Synagogue de Satan, dans un plan de synergie ou d'aide combinée avec les infiltrés prêtres et membres de la hiérarchie religieuse œuvrant dans le même objectif, et de la part desquels ces leaders laïcs reçoivent une aide précieuse fréquemment décisive étant donnée l'autorité spirituelle dont ces hiérarques religieux crypto-juifs ont préalablement réussi à se revêtir. C'est ainsi que les prêtres et les responsables ecclésiastiques peuvent, avec l'aide de ces personnalités et leaders, mettre en pièces les vrais défenseurs de la religion et des peuples menacés et affaiblir ou même détruire les défenses de la première et des seconds, facilitant la victoire de l'impérialisme juidaïque et de ses entreprises révolutionnaires.

Il est important de se graver ces vérités dans l'esprit, car c'est dans ces quelques règles que se résume le secret des succès de la politique impérialiste et révolutionnaire juive depuis plusieurs siècles, tout comme il faut que les défenseurs de la religion ou de la patrie menacée prennent en compte que le danger ne provient pas seulement des organisations dites de gauche ou des groupes révolutionnaires judaïques, mais qu'il est à l'œuvre au sein même de la religion et des partis et organisations de droite, nationalistes et patriotes selon le cas, car la tactique millénaire du Judaïsme a été d'infiltrer secrètement ces secteurs et les institutions religieuses elles-mêmes, pour neutraliser, au moyen d'intrigues calomnieuses bien menées les vrais défenseurs de la patrie et de la religion, tout particulièrement ceux qui, étant bons connaisseurs de la menace judaïque, auraient la possibilité de sauver la situation. C'est de cette manière qu'ils réussissent à les éliminer et à leur substituer de faux apôtres, qui mènent à l'échec la défense de la religion et de la patrie et rendent possible le triomphe des ennemis de l'humanité, comme Saint Paul appela si justement les juifs. C'est là le grand secret dont les triomphes judaïques tirent leur origine, tout spécialement depuis cinq cents ans.

Il faut donc que tous les peuples et les institutions religieuses prennent des mesures défensives contre cet ennemi interne, dont le centre moteur est constitué par la cinquième colonne juive infiltrée dans les Eglises et surtout dans le clergé chrétien et dans les autres religions des gentils. Si Cecil Roth, le Flavius Josèphe contemporain, nous assure que la quasi-totalité des conversions de juifs au Christianisme ont été feintes, nous pourrions nous demander s'il serait concevable que lesdits juifs aient pu tromper le Christ Notre-Seigneur, qui essaya de les convertir. La réponse à cette question ne peut qu'être négative, car personne ne peut tromper Dieu, et en outre, les faits le démontrent, car Jésus fut plus confiant en la conversion des Samaritains, des Galiléens et des autres habitants de la Palestine que dans celle des Juifs proprement dits, qui méprisaient les autres, les considérant comme leurs inférieurs, malgré que ceux-ci observaient aussi la loi de Moïse.

Le Christ ne se fia pas à la sincérité de la conversion des juifs, car Il les connaissait mieux que personne, comme le montre le passage suivant de l'Evangile de Saint Jean : Chapitre II, 23. Et étant à Jérusalem le jour solennel de la Pâque, beaucoup crurent en Son nom, voyant les miracles qu'Il faisait. 24. Mais Jésus Lui-même ne se fiait pas à eux, parce qu'Il les connaissait tous. Les juifs méprisaient Jésus Lui-même parce qu'Il était galiléen. Malheureusement, les Samaritains, les Galiléens et les autres habitants de la Palestine s'assimilèrent petit à petit au Judaïsme moderne et furent pervertis par lui, à l'exception de ceux qui s'étaient préalablement convertis à la Foi de notre Divin Rédempteur. Cette règle de ne pas avoir confiance en la conversion des juifs fut également observée par les Apôtres et ensuite par les divers dirigeants de l'Eglise Catholique.

En revanche, lorsque ces conversions furent acceptées sans précautions, les résultats furent toujours désastreux pour le Christianisme, car celles-ci ne servirent alors qu'à grossir la cinquième colonne crypto-juive infiltrée dans la société chrétienne. Le passage de l'Évangile de Saint Jean déjà cité par ailleurs, du chapitre VIII de cet Évangile, versets 31 à 59, nous montre comment divers juifs, qui selon le verset 31 cité avaient cru en Jésus, entreprirent alors de contredire ses prédications et essayèrent même de Le tuer, comme le Christ Lui-même l'affirme aux versets 37 et 40, 4), et que Notre-Seigneur s'était vu alors dans la nécessité d'argumenter vivement avec eux pour défendre Sa doctrine, puis ensuite de Se cacher pour éviter qu'ils ne Le lapident, car Son heure n'était pas encore venue. L'Évangile de Saint Jean nous apprend donc ici une autre des tactiques classiques des juifs faux convertis au Christianisme et de leurs descendants : faire semblant de croire au Christ pour ensuite essayer de tuer Son Eglise, comme ils tentèrent à l'époque des faits en question de tuer Jésus en personne.

Dans l'Apocalypse, apparaît un autre passage également très significatif à ce sujet : Chapitre II,1. Ecris, toi l'Ange de l'Eglise d'Ephèse....Je connais tes œuvres, ton travail et ta patience et que tu ne peux souffrir les méchants : tu as mis à l'épreuve ceux qui se disent apôtres sans l'être, et tu les as trouvés menteurs". C'est une allusion claire à la nécessité d'éprouver la sincérité de ceux qui se disent apôtres et au fait qu'il résulte de ces examens que beaucoup sont faux et menteurs. Les Saintes Ecritures nous montrent que Notre-Seigneur Jésus-Christ et ses disciples, non seulement connaissaient le problème des faux convertis et des faux apôtres (les Evêques sont considérés comme les successeurs des Apôtres), mais qu'ils nous lancèrent expressément ce cri d'alarme afin de nous mettre en garde contre eux. Si Notre-Seigneur et les Apôtres avaient voulu éviter cette question pour éviter le scandale, comme beaucoup de peureux aujourd'hui nous y incitent, ils n'auraient pas consigné aussi expressément ce danger, non plus qu'ils n'auraient fait aussi clairement référence à des faits aussi tragiques que la trahison de Judas Iscariote, l'un des douze choisis.

Qui plus est, si le Christ avait cru qu'il fût fâcheux de démasquer publiquement ces faux apôtres, si nombreux dans le clergé du XX^{ème} siècle, Il aurait pu étant Dieu éviter que le responsable de la plus grande trahison ne fût précisément l'un des douze Apôtres. S'il le permit ainsi, et s'il le démasqua ensuite publiquement en faisant consigner cette suprême trahison dans les Évangiles pour l'enseignement de tous les chrétiens jusqu'à la consommation des siècles, ce fut donc pour une raison bien spéciale. Ce fait indique que Notre-Seigneur Jésus-Christ, tout comme les Apôtres, considérait comme un moindre mal de démasquer à temps les traîtres pour éviter qu'ils ne continuent plus longtemps à causer un mal mortel à l'Eglise, et qu'il est donc bien pire de les couvrir par crainte du scandale en leur permettant ainsi de poursuivre leur œuvre de destruction de l'Eglise et de conquête de ceux qui ont placé en elle leur foi et leur confiance. C'est ce qui explique pourquoi la Sainte Eglise, toutes les fois qu'il y eut un Evêque ou un Cardinal hérétique ou schismatique ou un faux Pape (Antipape), considéra indispensable de le démasquer publiquement, pour éviter qu'il poursuive (son œuvre impie) et pour arracher les fidèles au désastre.

Un clerc qui faciliterait dans son pays le triomphe du Communisme, mettant ainsi la Sainte Eglise et le reste du clergé en péril de mort, doit faire immédiatement l'objet d'une accusation auprès du Saint Siège, transmise, non pas par un seul canal, mais par plusieurs au cas où l'un échouerait, afin que le danger étant ainsi connu, il soit privé des moyens de continuer à causer le mal. Il est monstrueux de penser que la confiance déposée par les nations dans le clergé soit utilisée par les juifs pour conduire les peuples en question à leur perte. Si cela avait été pratiqué à temps, la catastrophe de Cuba aurait été empêchée, et l'Eglise, le clergé et le peuple cubain n'auraient pas été précipités dans le gouffre insondable où ils se trouvent désormais, car ce fut l'œuvre pernicieuse et traîtresse de nombreux clercs en faveur de Fidel Castro qui fut le facteur décisif de son triomphe en empêchant la majorité du clergé cubain de s'opposer à lui, un clergé qui, de bonne foi, sans se rendre compte de l'imposture, poussa ainsi un peuple entier au suicide, un peuple qui précisément avait mis sa foi dans ses pasteurs d'âmes !

Nous voulons signaler cette circonstance de la manière la plus claire, pour que tous se rendent compte de la gravité du problème, sachant que le clergé membre de la cinquième colonne juive essaie de pousser au Communisme les autres Etats Catholiques, comme l'Espagne, le Portugal, le Paraguay, le Guatemala, etc., en utilisant comme moyens les plus subtiles impostures, et en couvrant leur activité d'un zèle aussi hypocrite que faux, faisant semblant de défendre la Religion que dans le secret de leur cœur ils veulent détruire. Il faut donc que ces traîtres soient rapidement démasqués publiquement pour neutraliser leur action et empêcher ainsi que leur travail destructeur n'ouvre les portes à un triomphe maçonnique ou communiste. Si ceux qui ont la possibilité d'intervenir gardent le silence par crainte ou par indolence, ils sont alors d'une certaine manière tout autant responsables de la catastrophe qui surviendra que les clercs de la cinquième colonne eux-mêmes.

Saint Paul, à une certaine occasion avant de partir pour Jérusalem, convoqua à Ephèse les Evêques et les prêtres de l'Eglise et leur dit ce que nous rapporte un passage des Actes des Apôtres dans le Nouveau Testament: Chapitre XX. 18. Eux vinrent à lui, et une fois tous rassemblés, il leur dit : Vous savez comment depuis le premier jour où j'ai mis le pied en Asie je me suis comporté tout le temps que j'étais avec vous. 19. Servant le Seigneur en toute humilité et dans les larmes et les épreuves qui me vinrent des machinations des juifs...28. Veillez donc sur vous-mêmes et sur le troupeau que le Saint-Esprit vous a confié comme Evêque, pour gouverner l'Eglise de Dieu qu'Il a conquise par Son Sang. 29. Quant à moi, je sais qu'après mon départ s'introduiront chez vous des loups ravisseurs qui n'épargneront pas le troupeau. 30. Et que, même parmi vous, s'élèveront des hommes qui proclameront des doctrines perverses, essayant d'entraîner des disciples derrière eux. 31. C'est pourquoi, veillez, et souvenez-vous que pendant trois ans je n'ai cessé nuit et jour d'exhorter en pleurant chacun d'entre vous.

Saint Paul jugea donc indispensable de faire ouvrir les yeux aux Evêques, en les prévenant que s'introduiraient chez eux des loups ravisseurs qui n'épargneraient pas leur troupeau, et que, parmi les Evêques eux-mêmes, se lèveraient certains qui proclameraient des messages pervers pour entraîner des disciples derrière eux. Cette prophétie de Saint Paul s'est accomplie à travers les siècles au pied de la lettre, y compris de nos jours où elle prend une tragique actualité. Et il faut aussi noter que Saint Paul s'exprimait sous l'inspiration Divine, et que Dieu ne peut se tromper quand Il prédit l'avenir. Il est aussi intéressant de remarquer que cet Apôtre et martyr de l'Eglise, loin de vouloir cacher cette tragédie de crainte du scandale, voulut en prévenir tous les intéressés, en recommandant à tous les Evêques présents d'être constamment en alerte à ce sujet et de la garder en mémoire (par ces mots "Veillez" et "gardez en mémoire"), cette mémoire qui, pour avoir fait défaut à tant de chrétiens, a rendu possible les victoires de la Synagogue de Satan et de sa révolution communiste.

Il faut noter encore que si les Apôtres avaient considéré imprudent ou dangereux de parler des loups et des traîtres qui surgiraient du sein même de l'Episcopat, ils n'auraient pas fait figurer ce passage dans le livre biblique des Actes des Apôtres. Mais puisqu'au contraire ils l'ont fait figurer ici, c'est la démonstration que, loin de considérer comme scandaleux ou imprudent de faire connaître ce fait, ils pensèrent qu'il était indispensable de le maintenir et de le divulguer jusqu'à la consommation des siècles, pour que la Sainte Eglise et les chrétiens fussent perpétuellement en alerte contre ce danger interne, danger souvent bien plus destructeur et plus mortel que celui présenté par les ennemis du dehors. Comme nous le démontrerons tout au cours de ce livre, les dangers les plus graves pour la Chrétienté provinrent de ces loups dont la prophétie de Saint Paul parle si clairement, qui, en liaison avec le Judaïsme et ses hérésies et révolutions destructrices, ont facilité le triomphe de la cause judaïque.

Toutes les fois que la Sainte Eglise fut à même de menotter et d'arrêter ces loups à temps, elle put vaincre la Synagogue de Satan, mais celle-ci commença à remporter des victoires de plus en plus marquantes à partir du XVI^{ème} siècle, lorsque fut supprimée dans une bonne partie de l'Europe la vigilance de l'Inquisition Pontificale qui s'était exercée constamment jusque là sur les rangs du clergé et de l'Episcopat, et qui se fit écraser sans pitié lorsque ces loups couverts de peaux de brebis s'infiltrèrent dans ses rangs. De même dans les Empires espagnol et portugais, l'activité judaïque commença d'enregistrer des succès décisifs quand les Inquisitions d'Etat existantes furent paralysées à la fin du XVIII^{ème} siècle dans les deux empires, car alors les loups à peau de brebis au sein du clergé purent librement faciliter en premier lieu les triomphes de la judéo-maçonnerie, puis ensuite ceux des judéo-communistes, qui heureusement sont demeurés jusqu'ici de proportions relativement réduites, mais qui deviendraient de jour en jour plus nombreux si l'on permettait à ces loups infiltrés dans le haut clergé d'utiliser les forces de l'Eglise pour écraser ses authentiques défenseurs et les patriotes qui défendent leur nation en luttant contre le Communisme, la Maçonnerie et le Judaïsme.

Saint Paul, dans son Epître aux Galates, mentionne clairement l'œuvre de cette cinquième colonne lorsqu'il dit au chapitre II : 1. Puis au bout de quatorze ans, je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé, en emmenant aussi Tite avec moi... 3. Mais je n'exigeai même pas de Tite qui m'accompagnait et qui était gentil qu'il se fit circoncire, 4. en dépit des faux frères qui s'étaient glissés parmi nous pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ et nous réduire de nouveau en esclavage, 5. et auxquels nous ne cédâmes pas un instant, cela afin de sauvegarder parmi vous la vérité de l'Evangile. Une allusion très claire aux faux frères, c'est à dire aux faux chrétiens qui prétendent nous assujettir à la servitude (juive) en dénaturant la vraie doctrine du Christ et de l'Evangile, sujétion à laquelle Saint Paul et ses disciples ne tolérèrent jamais de se soumettre. Dans son Epître à Tite également, le même responsable de l'Eglise fait aussi allusion à ces beaux parleurs et ces imposteurs principalement juifs qui firent tant de mal à l'Eglise, en disant expressément : Chapitre I, 10. Car il y a beaucoup d'insoumis, de vains discoureurs, de trompeurs, surtout ceux qui sont de la circoncision.

Aux siècles suivants, les faits montrèrent que les faux convertis du Judaïsme et leurs descendants émirent les plus audacieuses impostures et furent des semeurs de désobéissance et d'anarchie dans la société chrétienne, et qu'ils furent les plus audacieux charlatans et "vains discoureurs", comme le dit Saint Paul, qui, dans sa II^{ème} Epître aux Corinthiens, fait clairement voir les faux semblants que prendront dans l'avenir ces faux apôtres, lorsqu'il écrit textuellement : Chapitre XI, 12. Ce que je fais, je continuerai de le faire, afin d'enlever toute occasion à ceux qui cherchent l'opportunité de se faire appeler (apôtres) comme nous pour en faire étalage. 13. Parce que ces faux apôtres sont des imposteurs qui se déguisent en Apôtres du Christ. 14. Et il n'y a rien d'étrange à cela, puisque Satan lui-même se transfigure en ange de lumière. 15. Rien d'extraordinaire donc que ses ministres se transfigurent en ministres de la justice. Mais leur fin sera selon leurs œuvres. Dans ce passage du Nouveau Testament, Saint Paul nous dépeint prophétiquement et sous l'inspiration Divine quelques unes des caractéristiques essentielles des clercs de la cinquième colonne au service de la Synagogue de Satan, les faux apôtres d'aujourd'hui, puisque selon la Sainte Eglise les Evêques sont appelés les successeurs des Apôtres.

Ces responsables religieux, tout en étant des agents secrets mais efficaces du Communisme, de la Maçonnerie et du Judaïsme, essaient tout comme Satan de se transfigurer en vrais anges de lumière et de prendre les apparences de ministres de la justice, mais il ne faut pas en juger par ce qu'ils disent, mais par leurs œuvres, leurs efficaces complicités avec l'ennemi. Alors, ces paroles prophétiques de Saint Paul méritent bien d'être prises en compte, quand il les accuse au verset 12 "qu'ils font étalage de faire comme eux, les véritables Apôtres".

Il est curieux en effet que ceux qui se vantent le plus de leur haute responsabilité dans le clergé sont ceux qui collaborent avec le Communisme, la Maçonnerie ou le Judaïsme, parce qu'ils ont besoin de leur autorité ecclésiastique pour écraser ceux qui défendent leur patrie ou la Sainte Eglise contre ces sectes. A ces derniers, ces faux apôtres ordonnent en privé en tant que Prélats de cesser leur défense, pourtant si justifiée. Ils se prévalent ainsi de leur autorité Episcopale, l'employant à favoriser le triomphe du Communisme et des puissances occultes qui le dirigent et le développent. Mais si, malgré un tel emploi sacrilège de l'autorité Episcopale, ces défenseurs du Catholicisme et de la patrie persistent à lutter, ils les accusent de rébellion à l'autorité ecclésiastique, de rébellion à la hiérarchie de l'Eglise, pour que les fidèles dès lors leur refusent leur appui et que l'œuvre de défense échoue, faisant ainsi usage à grande échelle de cet étalage de leur apparence d'Apôtres dont parle Saint Paul, et cela de la manière la plus préjudiciable à notre Sainte Religion. Pour finir, nous citerons encore une fois le Nouveau Testament, avec la II Epître de Saint Pierre, le premier Souverain Pontife de l'Eglise, qui au chapitre II de cette Epître déclare :

1. Il y eut aussi de faux prophètes parmi le peuple, tout comme il y aura parmi vous de faux docteurs, qui lanceront des sectes de perdition et qui renieront ce même Seigneur qui les a rachetés, attirant sur eux-mêmes une prompt ruine. 2. Et nombreux sont ceux qui suivront leurs débauches, faisant blasphémer la voie de la vérité. 3. Et par cupidité, au moyen de feints discours, ils vous livreront, eux dont la condamnation ne saurait longtemps tarder et dont la perdition ne dort pas. Nous allons voir au cours des chapitres suivants comment s'est accomplie cette prédiction du premier Vicaire du Christ sur la terre.

Mais il est utile de faire remarquer que les Papes et les Conciles de l'Eglise appliquèrent ces paroles aux juifs qui se convertirent et à leurs enfants qui, ayant reçu les eaux du baptême, pratiquaient ensuite les rites judaïques, ce qu'évoque Saint Pierre dans un autre chapitre de la même Epître, où il dit : Chapitre II, 21. En effet il eut mieux valu pour eux de ne pas avoir connu la voie de la justice, que de se détourner après l'avoir connue de la sainte règle qui leur fut donnée. 22. Il leur est arrivé alors ce que dit le proverbe véridique : "Le chien est retourné à son vomissement" (Proverbes XVI) et "la truie lavée va se revautrer dans la fange". Nous rappelons ce texte parce que de nombreux juifs ont critiqué la dureté des termes employés par divers Conciles de la Sainte Eglise contre ceux qui, ayant été lavés de leurs péchés par les eaux du baptême, retournaient "aux vomissements du Judaïsme".

Il est donc juste de remarquer que ces Saints Synodes n'ont rien fait d'autre que de reprendre les paroles mêmes de Saint Pierre citant les versets Bibliques. Par les passages du Nouveau Testament que nous avons cités, on peut donc affirmer en toute certitude qu'aussi bien le Christ Notre-Seigneur que les Apôtres doutaient de la sincérité des conversions des juifs, et que, se rendant parfaitement compte de ce que feraient les faux convertis et les faux Apôtres qui s'élèveraient, ils prévinrent les fidèles contre ce péril mortel, pour qu'ils puissent s'en défendre.

Chapitre IV – Le Judaïsme, père des gnostiques

La première hérésie qui mit en péril la vie de l'Eglise naissante fut celle des gnostiques, qui fut constituée non pas par une seule mais par diverses sectes secrètes qui entreprirent un véritable travail de décomposition au sein de la Chrétienté. De nombreuses sectes gnostiques prétendaient donner une signification plus large au Christianisme en le reliant, selon ce qu'ils disaient, aux plus antiques croyances. Elles prétendaient greffer sur le Christianisme une idée de la Cabbale juive, suivant laquelle les Saintes Ecritures avaient deux sens, l'un exotérique c'est à dire extérieur et littéral conforme au texte lisible des Livres Saints, et l'autre ésotérique ou occulte seulement accessible aux hauts initiés avertis dans l'art de déchiffrer le sens secret du texte de la Bible. Comme on le constate, parmi les hébreux, c'est de très nombreux siècles avant l'apparition des ouvrages cabbalistes que sont le Sefer Yetsirah, le Sepher-Zohar et d'autres de moindre importance que l'on pratiquait la Cabbale orale, surtout dans les sectes secrètes des hauts initiés dont les interprétations fausses des Saintes Ecritures eurent tant d'influence pour faire dévier le peuple juif de la vérité révélée par Dieu.

A propos de la naissance exacte du Gnosticisme, les célèbres historiens John Yarker et Matter, dans leur "Histoire du Gnosticisme", conviennent que ce fut Simon le Magicien, un juif converti au Christianisme, qui en fut le vrai fondateur. Ce personnage, en plus d'être un mystique cabbaliste, était un adepte de la magie et de l'occultisme, et il avait constitué avec un groupe de juifs un "sacerdoce des mystères", dans lequel il avait comme collaborateurs son propre maître Dosithée et ses disciples Ménandre et Cérinthe. Ce Simon le Magicien, fondateur de l'hérésie gnostique, la première des hérésies qui déchira la Chrétienté, fut aussi l'un des initiateurs de la cinquième colonne juive au sein de l'Eglise. La Sainte Bible dans les Actes des Apôtres nous raconte comment ce juif s'introduisit dans l'Eglise : Chapitre VIII. 9. Il y avait là un homme nommé Simon, qui avait été magicien dans la cité, trompant les gens de Samarie et se faisant passer pour un grand personnage....12. Mais ayant cru ce que Philippe leur prêchait du Royaume de Dieu, un grand nombre d'hommes et de femmes se firent baptiser au nom de Jésus-Christ. 13. Simon crut lui aussi, et après avoir été baptisé, il vint à Philippe. Et voyant les grands prodiges et miracles qui se faisaient, il fut saisi d'admiration. 14.

Lorsque les Apôtres qui étaient à Jérusalem apprirent que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, ils y dépêchèrent Pierre et Jean. 15. qui, dès leur arrivée, se mirent à prier pour eux afin qu'ils reçussent l'Esprit-Saint. 16. Car Il n'était encore descendu sur aucun d'entre eux, qui avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. 17. Alors, ils posaient les mains sur eux et ils recevaient l'Esprit-Saint. 18. Et lorsque Simon vit que, par l'imposition des mains des Apôtres, leur était conféré l'Esprit-Saint, il leur offrit de l'argent 19. en disant : donnez-moi aussi ce pouvoir, afin que tous ceux à qui j'imposerai moi-même les mains reçoivent aussi l'Esprit-Saint. Pierre lui répondit : 20. Que ton argent périsse et toi avec, pour avoir cru que le don de Dieu s'achetait avec de l'argent. 12) Après avoir été ainsi repris par Saint Pierre, Simon s'excusa : 24. Et Simon répondit : priez vous-mêmes le Seigneur pour moi afin qu'aucune des choses dont vous m'avez menacé ne m'advienne. Ce passage du nouveau Testament nous rapporte ainsi comment naquit la cinquième colonne des juifs faux convertis et quelle allait être sa nature : Simon le magicien en effet se convertit au Christianisme et reçoit le don du baptême, puis, une fois entré au sein de l'Eglise, il essaie de la corrompre en offrant d'acheter ni plus ni moins que la grâce du Saint-Esprit.

Voyant échouer son projet, devant l'incorruptibilité de l'Apôtre Saint Pierre le chef suprême de l'Eglise, il simule le repentir, pour ensuite entreprendre de saper l'Eglise de l'intérieur par l'hérésie gnostique. Ici comme ailleurs, la Sainte Bible nous lance un cri d'alarme, en nous montrant ce qui devait suivre dans l'avenir, car les membres de la cinquième colonne juive infiltrés au sein de l'Eglise et du clergé suivirent l'exemple de Simon le Magicien, se convertissant au Christianisme pour tenter de la corrompre par la simonie, de la désintégrer par les hérésies et pour essayer de s'emparer des plus hautes dignités ecclésiastiques par les moyens les plus divers, y compris en achetant la grâce de l'Esprit-Saint. Comme nous le verrons par la suite, les Conciles de la Sainte Eglise s'occupèrent de réprimer énergiquement les Evêques qui avaient obtenu leur poste par concussion, et la Sainte Inquisition prouva que les clercs d'ascendance juive étaient les principaux propagateurs de la simonie et de l'hérésie.

Un autre exemple classique que nous présentent les Saints Evangiles est celui de Judas l'Ischariote, l'un des douze Apôtres, qui trahit le Christ en le vendant aux juifs pour trente pièces d'argent, et il est évident que, comme Apôtre, il avait une dignité manifeste, supérieure même à celle des Evêques et des Cardinaux. Pour quelle raison notre Divin Rédempteur le choisit-il ? Se trompa-t-il en faisant un tel choix et en honorant Judas de la plus haute dignité dans l'Eglise naissante, après celle de Jésus Christ Lui-même ? Il est clair que le Christ ne put jamais se tromper étant Dieu. Si donc Il fit ce choix, c'est parce qu'il convenait de le faire, pour montrer clairement à Sa Sainte Eglise d'où allait venir le péril majeur pour son existence, c'est à dire très probablement pour la prévenir contre les ennemis qui s'élèveraient de ses propres rang, et surtout dans les plus hautes sphères de la hiérarchie de l'Eglise, car si parmi ceux choisis comme Apôtres par Jésus lui-même il s'éleva un Judas, il est clair qu'il y a encore bien plus de raison que s'en élèvent parmi ceux nommés par les successeurs du Christ.

Les fidèles ne doivent donc jamais se scandaliser et encore moins perdre la foi en l'Eglise d'apprendre par l'histoire qu'il y eut des Cardinaux et des Evêques hérétiques et schismatiques qui mirent en péril la vie de l'Eglise, ni même lorsqu'ils s'aperçoivent que dans le combat actuel, il y a encore des Cardinaux et des Evêques qui aident la Franc-Maçonnerie, le Communisme et le Judaïsme lui-même, dans leur entreprise pour détruire le Christianisme et pour réduire à l'esclavage tous les peuples de l'univers. Pour revenir au Gnosticisme, dont le juif converti Simon le Magicien fut à l'origine, il faut noter que bien des années plus tard, Saint Irénée dénonça Valentinien, un juif d'Alexandrie, comme étant le chef des gnostiques. Matter, le célèbre historien de la gnose, nous dit que les dirigeants juifs, les philosophes alexandrins Philon et Aristobule, tout en restant fidèles à la religion de leurs ancêtres, décidèrent de l'orner des dépouilles d'autres systèmes et d'ouvrir ainsi au Judaïsme la voie d'immenses conquêtes. Tous les deux étaient à la fois dirigeants du Gnosticisme et cabbalistes, cet auteur montrant ainsi que : "la Cabbale est antérieure à la Gnose, c'est une idée que peu d'écrivains chrétiens comprennent, mais que les érudits du Judaïsme professent avec une légitime certitude".

Le même auteur affirme aussi que le Gnosticisme ne fut pas vraiment une défection du Christianisme, mais une combinaison de systèmes, auxquels il fut ajouté quelques éléments chrétiens". De son côté, l'érudite écrivain anglaise Nesta H. Webster déduit après de longues études sur la question que "le résultat du Gnosticisme n'était pas de christianniser la Cabbale mais de cabbaliser le Christianisme, en mélangeant son enseignement pur et simple avec la théosophie et même avec la magie". Ce projet de cabbaliser la Chrétienté, les juifs cabbalistes l'ont repris après l'échec du Gnosticisme chaque fois qu'ils l'ont pu, dans les sectes manichéennes, puis avec les Albigeois, les Rose-croix, la Franc-Maçonnerie, les sociétés théosophiques, les spirites, et dans d'autres sectes de différentes époques qui ont dit pratiquer l'occultisme, lequel n'est autre que la Cabbale hébraïque avec toutes ses variantes.

Confirmant que ce sont bien les cabbalistes qui furent à l'origine de la gnose, Ragon le célèbre historien de la Franc-Maçonnerie déclare : "La Cabbale est la clef des sciences occultes. Les gnostiques naquirent des cabbalistes". La Jewish Encyclopaedia affirme de son côté que le Gnosticisme fut de caractère juif avant de prendre le caractère chrétien. Une coïncidence intéressante est que le centre principal du gnosticisme à l'époque de son apogée fut Alexandrie, qui était en même temps à cette époque le centre le plus important du Judaïsme à l'extérieur de la Palestine, cela jusqu'à ce que Saint Cyrille, évêque de cette ville bien des années plus tard, porte un coup mortel à ce foyer d'infection de la Chrétienté, en expulsant les hébreux d'Alexandrie. Le témoignage des Pères de l'Eglise vient compléter cet ensemble de preuves que nous présentons ici pour démontrer que la gnose fut l'œuvre du Judaïsme, car ils appelaient juifs certains des chefs des Ecoles gnostiques.

D'autre part l'Encyclopédie Judaïque Castellane indique que : "le fait que le Gnosticisme primitif, aussi bien chrétien que juif, utilisait des noms hébreux dans son système, et qu'il se base, même en leur étant hostile, sur des concepts bibliques, indique son origine juive". Elle ajoute encore que le Gnosticisme influença le développement ultérieur de la Cabbale. La preuve étant ainsi faite que le Gnosticisme fut d'origine juive et fut dirigé par des israélites dont certains infiltrés dans le Christianisme par le baptême, nous verrons quelle fut son importance dans le monde chrétien. Le plus dangereux du Gnosticisme était et demeure sa présentation comme une science, car il faut noter que le terme gnose signifie science ou connaissance. Comme on le voit, il n'y a rien de nouveau dans le système du juif Karl Marx d'essayer d'habiller ses fausses doctrines d'une parure scientifique pour impressionner et attraper les naïfs, puisqu'il y a environ deux mille ans, ses prédécesseurs les gnostiques en firent autant avec d'excellents résultats. Et l'on constate ainsi que, même à cet égard, les tactiques juives restent les mêmes.

En outre, ils ne se firent aucun scrupule à introduire dans la gnose des concepts du dualisme perse et surtout de la culture hellénique dont les juifs d'Alexandrie étaient si férus, qui furent les facteurs décisifs dans la propagation du Gnosticisme. Et là encore, on doit remarquer que les techniques judaïques à cet égard n'ont pas changé, puisque dans les doctrines, les rites et les symboles de la Maçonnerie, ils introduisirent, en plus de l'élément cabbaliste et judaïque, des éléments d'origine gréco-romaine, égyptienne et orientale, pour désorienter les chrétiens quant à l'origine réelle de la fraternité en question. D'autre part, il est évident que seuls les juifs, alors dispersés à travers tout le monde connu, purent facilement élaborer un tel mélange de concepts judaïques, chrétiens, platoniciens, égyptiens, perses et même hindous, qui formèrent la gnose, laquelle, comme la Cabbale hébraïque, s'établit comme une doctrine ésotérique pour une élite, et se diffusa sous forme de sociétés secrètes de style juif. Ces dernières allèrent en se multipliant en nombre et en se différenciant de plus en plus dans leurs doctrines.

Le fait de donner, au moyen d'allégories semblables à celle de la Cabbale, un sens occulte aux Saintes Ecritures se prêtait à ce que, à chaque fois que l'on donnerait des interprétations différentes aux Evangiles, il se produirait comme depuis dans le libre examen du Protestantisme une division en une infinité d'Eglises, parfois même rivales. Mais le principe de l'existence de sens occultes différents du texte littéral de la Bible, entraîna aussi que les gnostiques se séparèrent complètement de la véritable doctrine chrétienne, arrivant à constituer avec leur multitude de sectes, un véritable cancer qui menaçait de désintégrer la Chrétienté entière de l'intérieur. La gnose prenait pour base l'existence d'un Dieu bon et d'une matière conçue comme l'origine du mal. Ce Dieu ou Etre suprême aurait produit par émanation une série d'êtres intermédiaires, appelés Eons interreliés, qui unis à l'Etre suprême constituaient le Royaume de lumière, mais qui étaient de moins en moins parfaits à mesure qu'ils étaient plus éloignés de Dieu.

Cependant, même l'Eon le plus bas contenait des parcelles de la divinité et était pour autant inapte à créer la matière, mauvaise par nature. Ils expliquaient que la création du monde avait été le fait de l'un des Eons, appelé Démiurge, qui ambitionna de devenir comme Dieu et se rebella contre Lui, raison pour laquelle il fut expulsé du Royaume de lumière et lancé dans l'abîme où il créa notre univers, donnant forme à la matière et créant l'homme, dont l'âme est une particule de lumière emprisonnée dans la matière. Dieu alors, pour racheter les âmes du monde pervers, envoya sur la terre un autre Eon appelé Christ, fidèle à l'Etre suprême, mais qui ne prit jamais un corps réel, puisque la matière est intrinsèquement mauvaise. Les diverses sectes gnostiques donnèrent ensuite des interprétations différentes à tout ce mécanisme, certaines allant jusqu'à assimiler Jehovah au pervers Démiurge. Pour d'autres en revanche, Jehovah fut l'Etre suprême, et pour d'autres encore, il n'était qu'un Eon fidèle à ce dernier.

Dans le Gnosticisme, le dualisme perse prit la forme d'une lutte entre le monde de l'Esprit et celui de la matière. La rédemption des âmes emprisonnées dans la matière s'opérait, selon cet ensemble de sectes, au moyen de la gnose, c'est à dire de la connaissance de la vérité, sans requérir ni morale ni bonnes œuvres. Ceci entraîna la conséquence catastrophique de provoquer dans beaucoup de ces sectes la plus scandaleuse immoralité et licence de mœurs. La plus dangereuse de toutes ces sociétés secrètes pour la Chrétienté fut dirigée par le crypto-juif Valentinien, qui était le type même du membre de la cinquième colonne, agissant au dehors comme un véritable chrétien, et semant la dissolution dans la Sainte Eglise en développant sa secte pernicieuse.

La ville d'Alexandrie fut d'abord sa principale citadelle, mais au milieu du II^{ème} siècle, il vint à Rome dans l'intention de miner la Chrétienté dans la capitale même de l'Empire. Les Valentiniens menaçèrent sérieusement la Sainte Eglise de désintégration interne, mais à la fin, pour stopper l'action pernicieuse de ce faux chrétien, vrai membre de la cinquième colonne, elle l'expulsa de son sein. Le Gnosticisme parvint à propager des doctrines qui sont désormais devenues la base de nombreux mouvements judaïques subversifs des temps modernes. Ainsi la secte des Carpocraciens attaquait toutes les religions alors existantes, reconnaissant uniquement la gnose, connaissance "donnée aux grands hommes de chaque nation : Platon, Pythagoras, Moïse, le Christ, laquelle affranchit quiconque de tout ce que le vulgaire nomme religion" et "le rend égal à Dieu". Le Gnosticisme dans ses formes les plus pures aspirait, comme ils disaient, à donner un sens élargi au Christianisme en le reliant aux plus antiques croyances.

"La croyance que la divinité s'est manifestée dans les institutions religieuses de toutes les nations mène à la conception d'une sorte de religion qui contienne les éléments de toutes". Nous retrouvons nombre de ces concepts actuellement dans la doctrine secrète de la Franc-Maçonnerie et dans les sociétés théosophiques. Nesta H. Webster, dans son étude très fouillée sur la question, montre que dans cette secte gnostique des carpocraciens du II^{ème} siècle, ils arrivèrent aux mêmes conclusions que les communistes modernes à propos du système social idéal.

Ainsi Epiphane soutenait qu'étant donné que la nature elle-même révèle le principe de la communauté et de l'unité de tout, les lois humaines qui sont contraires à cette loi naturelle sont coupables d'infraction à l'ordre légitime des choses. Avant que ces lois ne fussent imposées à l'humanité, tout était selon eux en commun : la terre, les biens et les femmes. En accord avec certains contemporains, les carpochraciens retournèrent à ce système primitif, instituant la communauté des femmes et se livrant à toutes espèces de licences ". Comme on peut le voir, les mouvements subversifs modernes du Judaïsme sont en grande partie une répétition des doctrines de la grande révolution gnostique, bien que partant d'un fondement philosophique opposé, puisque le Communisme moderne est matérialiste, alors que la gnose considérait la matière comme étant mauvaise et digne de mépris. Mais les faits nous démontrent que les juifs ont été très habiles à utiliser les systèmes philosophiques les plus opposés, pour parvenir aux résultats politiques similaires. Les gnostiques avaient des mystères et des initiations.

Tertullien, Père de l'Eglise affirmait que la secte des Valentiniens pervertirent les mystères d'Eleusis et en firent "un sanctuaire de prostitution". Et il ne faut pas oublier que Valentinien, faux chrétien et crypto-juif d'Alexandrie fut signalé par Saint Irénée comme étant le chef des gnostiques, dont les sectes, selon certains, étaient dirigées par un seul et même pouvoir occulte. Il est donc évident que les juifs continuent à se comporter exactement comme il y a mille huit cents ans, et, tout comme ils le font aujourd'hui, qu'ils sèment alors l'immoralité et la prostitution dans la société chrétienne pour la corrompre et aider à sa destruction. Certaines sectes gnostiques arrivèrent dans leurs doctrines secrètes aux derniers degrés de la perversion. Ainsi Eliphas Lévi affirme que certains gnostiques introduisirent dans leurs rites la profanation des mystères chrétiens, ce qui devait plus tard servir de base à la Magie noire dont les principaux propagateurs furent également les juifs.

Dean Millman, dans son Histoire des Juifs, dit que les Ophites adoraient le serpent, parce qu'il les avait rendus rebelles à Jehovah "à qui ils faisaient référence sous le nom du Démon". Il est donc évident que la glorification du mal, qui est d'une telle importance dans les mouvements révolutionnaires modernes sous le contrôle secret de la Synagogue de Satan, n'est pas une nouveauté, car elle avait été lancée par les juifs gnostiques comme un venin sur la société chrétienne naissante il y a plus de dix-huit siècles. E. de Faye, dans son ouvrage *Gnostiques et Gnosticisme*, et également Matter dans son livre déjà cité *Histoire du Gnosticisme*, affirment qu'une autre secte secrète gnostique, appelée par eux Caïnites à cause du culte qu'ils rendaient à Cain, considéraient ce dernier ainsi que Dathan et Abiram et les citoyens homosexuels de Sodome et Ghomorre, ainsi que Judas l'Isariote lui-même, comme de nobles victimes du Démon, c'est à dire du créateur malveillant de notre univers, selon leurs doctrines perverses.

Il est donc évident que ces sectes gnostiques furent les antécédents des Bogomils, des Lucifériens, de la Magie noire et de quelques cercles maçonniques satanistes, qui, en plus de rendre un culte à Lucifer, considéraient (et considèrent encore) comme bon tout ce que le Christianisme considère comme mauvais, et vice versa. Le marquis de Luchet dans son ouvrage célèbre intitulé : "Essai sur la Secte des Illuminés" affirme que les Caïnites, animés par leur haine contre tout ordre social et moral "invitaient tous les hommes à détruire les œuvres de Dieu et à commettre toutes sortes d'infamies". 27) Le grand leader qui s'éleva dans l'Eglise pour combattre et vaincre le Gnosticisme fut précisément Saint Irénée, qui, en étudiant à fond ses néfastes sectes et ses doctrines occultes, se lanca dans une lutte acharnée contre lui par l'action et par la plume en attaquant en même temps les juifs, qu'il dénonçait comme les chefs de ce mouvement subversif et de désintégration, dont la secte la plus puissante et la plus dangereuse pour la Chrétienté fut celle des Valentiniens dirigée par ce Valentinus, dont Saint Irénée découvrit l'identité juive au travers de son faux Christianisme.

Grâce à l'action courageuse et inlassable de Saint Irénée, la Sainte Eglise réussit à triompher de la gnose, qui fut pour la Chrétienté naissante un danger interne plus menaçant que les graves embûches extérieures représentées alors par les attaques frontales de la Synagogue et ses intrigues, qui réussirent comme nous l'avons vu à lancer contre l'Eglise naissante toute la puissance de l'Empire Romain avec ses terribles persécutions, qui donnèrent tant de martyrs au Christianisme. Ces faits démontrent que, depuis ses premiers temps, l'action de la cinquième colonne judaïque infiltrée dans son sein fut plus dangereuse pour la Sainte Eglise que ses ennemis extérieurs. Mais c'est l'existence d'un clergé vertueux, courageux et combatif, ignorant les défaillances cachées sous un habillage de coexistence pacifique, de dialogue et de diplomatie, qui fit que l'Eglise sortit victorieuse de cette terrible lutte et réduisit complètement à merci ses ennemis : le Judaïsme, le Gnosticisme judaïque et le paganisme romain.

La situation actuelle toute grave qu'elle soit, n'a cependant jamais été aussi périlleuse que celle de l'Eglise en ces temps lointains, car alors le Christianisme était beaucoup plus faible qu'actuellement, et la disproportion des forces entre l'Eglise et ses ennemis était infiniment plus grande en faveur de l'adversaire. Si la Sainte Eglise put alors triompher de ses ennemis tellement plus puissants que les actuels, elle le pourra d'autant plus aujourd'hui, mais à la condition qu'elle réussisse à combattre et à neutraliser l'action défaitiste et les intrigues de la cinquième colonne crypto-juive, et qu'également des rangs des hiérarchies religieuses s'élèvent des chefs qui, imitant Saint Irénée, sacrifient tout pour défendre la Foi du Christ Et la cause de l'humanité menacée d'un féroce esclavage, et que ces leaders puissent en même temps vaincre la résistance des peureux et des complaisants, et même de ceux qui, tout en ayant une foi sincère, ne veulent pas risquer de compromettre leur carrière ecclésiastique, ou préfèrent soutenir des positions de tranquillité ou des avantages économiques plutôt que de défendre la Sainte Eglise et l'humanité en ces moments de péril mortel.

Pour finir, nous examinerons un dernier enseignement du mouvement révolutionnaire gnostique. Les juifs, qui en semèrent le venin dans la société chrétienne, prirent soin d'empêcher que le même venin ne vienne intoxiquer les empoisonneurs eux-mêmes. Car la Synagogue eut alors à faire face à ce très grave danger. Et il est bien difficile de semer des idées pernicieuses sans courir le risque d'en être contaminé. Il est vrai que la gnose qu'à l'origine les juifs répandirent dans la Synagogue était essentiellement un mélange d'interprétations mystiques des Saintes Ecritures reliées étroitement à la Cabbale, mais le mélange d'absurdités, de contradictions et d'actes pervers que les hébreux introduisirent dans la gnose chrétienne finit par constituer une menace sérieuse pour la Synagogue elle-même, danger que celle-ci eut à conjurer à temps en combattant énergiquement toute possibilité de contagion parmi les juifs. Dix-huit siècles après, on assiste au même phénomène.

Les hébreux propagateurs de l'athéisme et du matérialisme communiste parmi les chrétiens, les musulmans et les autres non-juifs, prennent toutes les précautions pour éviter que le cancer matérialiste n'infecte les Communautés israélites, lesquelles ont pu y parvenir mieux qu'à l'époque du Gnosticisme, car l'expérience acquise en dix-huit siècles a donné à ces perversisseurs une véritable maestria dans l'art de manipuler les poisons et de les répandre dans le monde à l'extérieur de leurs communautés, sans que le poison puisse infecter les juifs eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, même de nos jours, les rabbins se doivent d'être continuellement en alerte, pour empêcher que le matérialisme, dont ils ont imprégné le milieu ambiant, ne provoque des ravages dans les familles juives. C'est pourquoi ils prennent constamment toutes sortes de mesures pour les en protéger. Le poison athée et matérialiste est exclusivement destiné aux chrétiens et aux gentils, afin d'en faciliter la domination, parce que le Judaïsme doit, lui, se conserver, et sa mystique rester plus pure que jamais.

Eux savent bien que la mystique est ce qui rend invincibles les hommes qui luttent pour un idéal. Ainsi, de même que les hébreux n'eurent en d'autres temps aucun scrupule à propager des doctrines opposées à Jéhovah Lui-même et en faveur du culte de Satan si courantes dans la Magie noire, ils n'ont pas davantage de scrupules aujourd'hui à propager l'athéisme du juif Marx, bien que celui-ci nie l'existence du Dieu d'Israël. Pour eux, la fin justifie les moyens. C'est une maxime que les hébreux suivent jusqu'aux plus incroyables conséquences. Avec la conversion de Constantin, le triomphe de la Sainte Eglise sur le Judaïsme, le Gnosticisme et le paganisme fut complet. La Sainte Eglise ayant gagné la confiance de l'Empire Romain, les juifs perdirent toute possibilité de continuer à la combattre et l'attaquer directement et de lancer contre le Christianisme la persécution des Empereurs païens comme ils l'avaient fait jusque là.

Mais devant une situation aussi défavorable, la Synagogue ne se tint pas pour battue, et comprenant clairement que pour détruire l'Eglise il ne lui restait plus qu'à recourir aux trois moyens que nous avons étudiés, elle consacra une attention toute spéciale à sa cinquième colonne de faux convertis infiltrés dans la Chrétienté, qui, au moyen de schismes et de mouvements subversifs internes, pourraient parvenir à l'objectif recherché par la Synagogue d'anéantir l'Eglise du Christ. Le fait que sous certains aspects le dogme chrétien n'était pas encore parfaitement établi lui facilita grandement la tâche.

Chapitre V – Le juif Arius et son hérésie

L'Arianisme, la grande hérésie qui déchira la Chrétienté durant plus de trois siècles et demi, fut l'œuvre d'un juif souterrain qui en public pratiquait le Christianisme, un exemple distingué et célèbre des successeurs de Judas l'Iscaïote que sont les clercs membres de cette cinquième colonne juive infiltrée dans le clergé catholique. Le célèbre écrivain et historien nord-américain William Thomas Walsh, bien connu pour son fervent catholicisme et pour ses ouvrages remarquablement documentés, dit à propos des agissements des juifs infiltrés dans le Christianisme : "Arius, le juif catholique (le père de l'hérésie) attaquera insidieusement la divinité du Christ et parviendra à diviser le monde chrétien pendant des siècles".

Les procès d'Inquisition contre les crypto-juifs appelés hérétiques judaïsants nous apprennent que l'un des dogmes catholiques que les juifs récusent le plus est celui de la Sainte Trinité, parce que, dans leur haine à mort contre le Christ ce qui leur répugne le plus est que le Christ soit considéré comme la deuxième personne de la Très Sainte Trinité, du Dieu Un par essence et Trine dans Ses personnes. Il est donc compréhensible qu'une fois infiltrés dans l'Eglise par leur fausse conversion au Christianisme, les hébreux aient essayé de modifier ce dogme de l'Eglise, en établissant l'unité de Dieu dans ses personnes et en niant la divinité du Christ.

Arius naquit en Libye, sous la domination romaine. Dès sa jeunesse, il adhéra au schisme de Mélésius qui usurpa le poste d'Evêque d'Alexandrie, mais la cause de Melesius ayant subi de durs revers, Arius se réconcilia avec l'Eglise. La Sainte Eglise si bonne comme toujours, à tel point qu'elle est constamment prête à pardonner au pécheur repentant, accepta la réconciliation d'Arius revenant dans son sein, alors que ce juif clandestin profita seulement de cette bonté pour ensuite lui causer des dommages catastrophiques qui auraient pu conduire à un désastre comme celui qui nous menace aujourd'hui. Après sa réconciliation, Arius se fit ordonner prêtre catholique, et dès lors comme presbytre il fut chargé par Alexandre l'Evêque d'Alexandrie de l'Eglise de Baucalis.

Plusieurs historiens ecclésiastiques distingués attribuent à Arius un ascétisme apparent et impressionnant et un mysticisme ostentatoire, alliés à de grands dons de prédicateur et à une grande habileté dialectique, ce qui lui permit de convaincre de grandes foules de fidèles y compris des membres de la hiérarchie de la Sainte Eglise. Comme principe de base de la doctrine d'Arius, il y avait la thèse judaïque de l'Unité absolue de Dieu, niant la Trinité, et considérant Notre-Seigneur Jésus-Christ seulement comme la plus excellente des créatures, mais ne possédant en aucune manière la condition divine, ce qui constitue l'une des premières tentatives sérieuses de judaïsation du Christianisme. Il n'attaquait ni ne censurait le Christ comme les juifs publics, car alors il aurait fait échouer son entreprise car aucun chrétien ne l'aurait suivi, mais tout au contraire, pour ne pas susciter les soupçons, il faisait toutes sortes d'éloges de Jésus, grâce à quoi il réussit à capter la sympathie et l'adhésion des croyants, distillant ensuite son venin au milieu de tous ses éloges en niant insidieusement la Divinité de Jésus-Christ, qui est ce que refusent le plus les juifs.

Il est curieux que mille quatre cents ans plus tard, les juifs soient revenus à la charge, niant la Divinité du Christ, en même temps qu'ils en faisaient l'éloge comme homme, dans les doctrines et les enseignements que les fondateurs de la Maçonnerie établirent pour les premiers grades, pour ne pas susciter de trop fortes réactions négatives chez les chrétiens qui s'initiaient à la secte. Une autre des nouveautés qu'apporta l'hérésie arienne fut d'essayer de changer la doctrine et la politique de l'Eglise à propos des juifs. Alors que le Christ Notre-Seigneur les condamna et les attaqua durement en diverses occasions, et que les Apôtres firent de même ainsi qu'en général l'Eglise des premiers temps, Arius et son hérésie tentèrent d'opérer une véritable réforme à cet égard, en faisant une politique pro-juive de rapprochement avec la Synagogue de Satan.

Comme Jean Huss, Calvin, Karl Marx et d'autres leaders hébreux révolutionnaires, Arius fut un homme doté d'un grand dynamisme, d'une exceptionnelle persévérance, doué par la parole et la plume, qui faisait des opuscules et écrivait même des livres pour convaincre les membres de la hiérarchie, les religieux, les gouvernants civils et les personnalités distinguées de l'Empire Romain. Le premier appui d'importance qu'il reçut fut celui de l'Evêque Eusèbe de Nicomédie, qui, de par sa grande amitié avec l'Empereur, eut l'audace de tenter d'attirer celui-ci à l'hérésie d'Arius, et, bien qu'il n'y parvint pas, il réussit malheureusement à désorienter Constantin en lui faisant croire qu'il ne s'agissait que de simples discussions entre diverses positions de l'orthodoxie. Mu par cette idée, l'Empereur tenta vainement d'obtenir un arrangement entre Arius et l'Evêque d'Alexandrie, en lui envoyant Osio, l'Evêque de Cordoue et son conseiller personnel, pour qu'il s'efforce de les mettre d'accord. Comme s'il s'était agi d'une simple dispute entre l'Evêque Alexandre et Arius !

Ce fut au cours de ces négociations, qu'Osio et l'Eglise se rendirent compte qu'il ne s'agissait pas du tout d'une simple querelle d'écoles ou de personnes, mais d'un incendie qui menaçait de détruire la Chrétienté tout entière. Et ceci vaut d'être noté, car c'est la technique classique des juifs pour lancer leurs mouvements révolutionnaires: ils leur donnent en général l'apparence de quelque chose d'innocent, de bien intentionné, de proportions réduites et sans danger aucun, pour que les institutions menacées par la poussée révolutionnaire la sous-estiment, et s'abstiennent d'employer contre elle toute la force nécessaire pour l'écraser rapidement et totalement ; endormis par les apparences, les dirigeants chrétiens et gentils tardent bien souvent à réagir comme il faudrait, ce dont profite le Judaïsme pour propager subrepticement l'incendie, de telle manière que lorsqu'on se décide enfin à intervenir celui-ci ait déjà atteint une force destructrice incontrôlable.

On notera avec intérêt qu'Arius une fois excommunié par le Synode composé de plus de cent Evêques qui fut convoqué en l'année 321 par le Prélat d'Alexandrie, cet hérésiarque alla en premier lieu conquérir des adeptes en Palestine, et que le premier Synode qui, trahissant le Catholicisme, appuya Arius, fut précisément celui de Palestine, en plus de celui de Nicomédie dont l'Evêque était Eusèbe, le bras droit d'Arius. A l'évidence, la Palestine malgré les répressions de Titus était l'endroit où il y avait la population juive la plus dense et où la cinquième colonne juive infiltrée dans l'Eglise devait être la plus puissante. Il n'y a donc rien de mystérieux qu'Arius, mis en situation critique par l'excommunication dont il était l'objet, se soit réfugié et ait cherché des renforts auprès de ses frères de Palestine, les obtenant, et avec une telle ampleur que tout un Synode d'Evêques et un clergé éminent comme le fut celui de Palestine l'appuya de manière décisive, apportant force et prestige à sa cause, qui avait menacé de s'effondrer après sa condamnation par le Saint Synode d'Alexandrie.

L'étude de cette gigantesque lutte de plusieurs siècles est très utile, car elle nous fait voir les méthodes de la cinquième colonne juive infiltrée dans le clergé de la Sainte Eglise, celle-ci opérant dès cette époque suivant les mêmes méthodes qu'elle utilisa des siècles plus tard, lorsqu'elle parvint à usurper la Papauté au moyen d'un crypto-juif, le Cardinal Pierleoni ; et ce sont les mêmes méthodes qui furent dénoncées mille ans après par la Sainte Inquisition, et les mêmes encore devant lesquelles nous sommes en présence de nos jours. Arius et les Evêques ariens intriguaient contre le clergé qui défendait la Sainte Eglise, en le persécutant et en le combattant, jusqu'à attaquer les plus respectables Evêques et tous les clercs sans distinction de rang qui se distinguaient par leur zèle à défendre l'orthodoxie. Ils accusaient et combattaient ces derniers au moyen d'intrigues venimeuses et secrètes ainsi que de calomnies, jusqu'à ce qu'ils aient réussi à les éliminer ou les neutraliser. D'autre part, ils s'efforçaient par une action bien organisée de prendre le contrôle des postes d'Evêques vacants, pour parvenir à les faire occuper par des clercs de leur bord et empêcher les ecclésiastiques fidèles d'accéder à ces positions hiérarchiques.

Ce travail pernicieux fut réalisé surtout après le Concile œcuménique de Nicée, au cours duquel Arius et son hérésie furent condamnés, malgré l'opposition d'une minorité d'Evêques hérétiques qui ayant assisté à ce Concile essayèrent par tous les moyens de faire prévaloir leurs points de vue, aussi nouveaux et contraires à la doctrine chrétienne que ceux que certains cherchent aujourd'hui à faire prévaloir dans l'actuel Concile œcuménique (Vatican II). Dans la campagne organisée par les Evêques hérétiques contre les orthodoxes, se détache celle qu'ils déclenchèrent contre Eustache, l'Evêque d'Antioche, qu'ils accusèrent de feindre de soutenir les accords du Concile de Nicée pour défendre en réalité l'hérésie Sabéllienne et provoquer des troubles. Par ces accusations et d'autres encore, les clercs hérétiques obtinrent sa destitution et qu'à sa place fut nommé un Evêque arien, en réussissant en outre à tromper Constantin, qui, en croyant faire du bien à l'Eglise, détrônait le vertueux Evêque et donnait son appui à des hérétiques hypocrites en les prenant pour de sincères défenseurs de l'Eglise.

Mais plus importante encore fut la conjuration qu'ils ourdirent contre Saint Athanase, qui à la mort d'Alexandre lui avait succédé sur le siège du Patriatcat d'Alexandrie. Déjà, lors du Concile de Nicée, il s'était révélé un rempart de la Sainte Eglise, ce qui lui valut la haine des clercs hérétiques, qui conçurent la nécessité de l'éliminer. Ceux-ci, pour se gagner l'Empereur, accusèrent calomnieusement Saint Athanase de maintenir des relations avec certains rebelles de l'Empire, une manœuvre classique du Judaïsme de tous les temps, qui, pour introduire la division entre un dirigeant et le chef de l'Etat, ourdit au moment opportun toute une intrigue pour faire croire que le premier conspire et est uni secrètement à ses ennemis. C'est ainsi qu'ils parviennent à ce qu'un chef d'Etat élimine un dirigeant qui gêne les plans juifs. Ils accusèrent aussi Saint Athanase d'avoir brimé le clergé en lui imposant une contribution sur le lin, et de semer la discorde dans ses rangs.

Cette calomnie est également un classique de la cinquième colonne, qui, lorsqu'elle voit que s'ourdit une conjuration contre la Sainte Eglise et que quelqu'un la dénonce ou se lance à défendre l'institution, mobilise ses clercs crypto-juifs pour qu'ils accusent le ou les vrais défenseurs de l'Eglise "d'ébranler son unité et de semer la division dans la Chrétienté", quand ce sont précisément eux, les ennemis du Christ infiltrés dans le clergé, qui, par leurs conspirations et leurs activités de la main gauche, provoquent ces schismes et ces divisions, et non les chrétiens sincères qui sont dans l'obligation de défendre l'Eglise et d'empêcher que les premiers ne progressent. Ainsi, il advint dans la cas décrit que les clercs hérétiques, ceux qui en réalité propageaient le schisme par leurs agissements, eurent le cynisme d'accuser Saint Athanase de semer la discorde, parce qu'il s'efforçait de défendre la Sainte Eglise contre les machinations de l'hérésie. En outre le coup était à plus longue portée, car Arius et ses séides, sachant que l'objectif suprême de Constantin était l'unité de l'Eglise, espéraient démolir Saint Athanase précisément par cette accusation de provoquer la discorde.

Ultérieurement, les hérétiques milésiens alliés des Ariens accusèrent Saint Athanase d'avoir assassiné l'un des collaborateurs du chef des Ariens, mais heureusement Athanase réussit à présenter le faux défunt, dévoilant ainsi la calomnie. Toutes leurs intrigues ayant jusque là échoué, ils recoururent à une manœuvre finale : celle de réunir un Synode des Evêques à Tyr, où ils accusèrent Saint Athanase d'avoir séduit une femme, une calomnie que celui-ci réussit encore à détruire. Cependant les Evêques ariens réussirent à prendre le contrôle du Concile de Tyr et à y faire décider la destitution de Saint Athanase comme Patriarche d'Alexandrie, envoyant une note synodale enflammée à l'Episcopat du monde entier pour qu'il rompît toute relation avec Saint Athanase, qu'ils accusaient de divers forfaits. Constantin, qui avait en grande estime les résolutions des Synodes Episcopaux, en fut très impressionné, et ceci, s'ajoutant à une autre calomnie plus précisément dirigée, consistant à accuser Athanase d'acheter du blé aux Egyptiens, empêchant ainsi qu'il soit livré à Constantinople, pour provoquer la famine dans la capitale de l'Empire Romain, mit l'empereur hors de lui et lui fit bannir le malheureux saint, dès lors considéré comme un dangereux perturbateur de l'ordre public et de l'unité de la Sainte Eglise.

Pendant ce temps, les Evêques ariens gagnant d'abord la faveur de Constance, sœur de l'Empereur très influente sur lui et sur divers autres grands personnages, se posèrent hypocritement comme de très zélés défenseurs de l'unité de la Sainte Eglise et de l'Empire, tant désirés par Constantin, et accusèrent les défenseurs de l'Eglise d'ébranler son unité par leur intransigeance et leurs exagérations. Ils obtinrent ainsi que Constantin, qui avait appuyé l'orthodoxie au Concile de Nicée, fasse un revirement en faveur d'Arius, acceptant que sa réadmission solennelle dans l'Eglise ait lieu à Constantinople dans la capitale de l'Empire. Ceci aurait sans doute constitué l'apothéose et le triomphe du juif Arius, qui caressait déjà l'idée de devenir Pape de la Sainte Eglise Catholique, chose non impossible du point de vue humain car il pouvait déjà compter sur la tolérance amicale de l'Empereur et sur l'appui chaque jour accru des Evêques de la Chrétienté. Mais tous les calculs humains sont déjoués par l'assistance de Dieu à Sa Sainte Eglise, qui sera persécutée mais jamais vaincue. Et Arius, parvenu au seuil même de sa victoire, mourut de manière aussi mystérieuse que tragique, selon le témoignage que nous laissa Saint Athanase lui-même.

Il est très intéressant de rapporter ici ce qu'enseigne l'Encyclopédie Judaïque Castillane, ce document officiel juif, sur ce célèbre Père de l'Eglise et ce Saint que fut Athanase. Voici le passage : "Athanase (Saint) Père de l'Eglise (293-373), Patriarche d'Alexandrie, ennemi décisif des doctrines ariennes qui se rapprochaient beaucoup du Monothéisme pur et par conséquent des doctrines juives. Athanase polémiqua contre les juifs pour des motifs dogmatiques, mais partout où prévalurent les doctrines d'Athanase contre celles des Ariens, la situation des juifs empira." Saint Athanase, comme les autres Pères de l'Eglise, lutta avec acharnement, non seulement contre les ariens, mais contre les juifs, ceux-ci concédant comme on le constate une importance telle à ses doctrines que cette encyclopédie juive affirme catégoriquement que "partout où triomphèrent les doctrines de Saint Athanase, la situation des juifs empira".

On comprend alors pourquoi les forces du mal déchaînèrent cette haine satanique contre le Patriarche d'Alexandrie. Si Saint Ahanase et les autres Pères de l'Eglise avaient vécu à notre époque, la cinquième colonne juive infiltrée dans le clergé aurait certainement essayé que l'Eglise les condamne pour antisémitisme. Quant à Osio l'Evêque de Cordoue, autre paladin de l'Eglise dans sa lutte contre l'Arianisme et l'âme du Concile de Nicée, il fut aussi un lutteur actif contre le Judaïsme. Il se distingua au Concile d'Elvire appelé Illibitérain, qui eut lieu de l'an 300 à 333, et eut une influence décisive sur l'approbation de Canons tendant à opérer une séparation complète entre chrétiens et juifs du fait de l'influence néfaste que leur coexistence exerçait sur les premiers ; et, comme alors déjà la fraternisation des clercs catholiques avec les juifs était très fréquente, le Concile Illibitérain essaya de l'éviter par des mesures drastiques. A cet égard les dispositions suivantes (dudit Concile) sont intéressantes : Canon L : Si un membre du clergé ou un fidèle prend un repas avec les juifs, qu'il soit séparé de la Communion pour qu'il s'amende.

Canon XLIX : Il a été trouvé bon que les professeurs fussent admonestés pour qu'ils ne tolèrent pas que les fruits qu'ils reçoivent de Dieu soient bénis par les juifs, pour ne pas rendre notre bénédiction débile ou inutile, et si quelqu'un après cet interdit se permettait de le faire, qu'il soit rejeté de toute l'Eglise. Canon XVI, qui ordonne de ne pas donner aux juifs d'épouses catholiques, ni d'ailleurs non plus aux hérétiques "pour qu'il ne puisse y avoir aucun fidèle faisant société avec un infidèle". Ce dernier Canon est clair et catégorique: il considère dangereuse toute association d'un chrétien avec un juif. Le Concile Illibitérain eut une grande importance, car ses mesures disciplinaires passèrent en grande partie dans la législation générale de l'Eglise. A la mort de Constantin, ses trois fils : Constantin II et Constant en Occident, et Constance en Orient, se chargèrent du gouvernement de l'Empire.

Les deux premiers étaient de fervents catholiques. Quant à Constance, bien que bon chrétien, il était très influencé par l'amitié de celui qui avait été l'ami de son père, l'arien Eusèbe de Nicomédie. Cependant, Constance lui-même approuva avec ses deux frères le rappel d'exil de Saint Athanase et d'autres Evêques orthodoxes qui avaient été bannis à la suite des intrigues des ariens. De plus, la mort d'Eusèbe de Nicomédie en 342 élimina sa mauvaise influence sur Constance, qui, sous l'influence de son frère Constant et du Pape Jules, finit par apporter son appui à l'orthodoxie catholique. Très alarmé en outre des progrès du Judaïsme, il entreprit ce que les hébreux appellent la première grande persécution chrétienne contre le Judaïsme. Pendant douze ans, jusqu'à la mort de Constant et du Pape Jules, les catholiques réussirent à maîtriser pratiquement l'Arianisme, qui fut presque sur le point de disparaître grâce aux prédications et au prestige écrasant de l'Evêque Osio de Cordoue. Constance finit par avoir à Antioche une grande entrevue avec Saint Athanase, cordiale à l'extrême, au cours de laquelle l'Empereur d'Orient lui témoigna de grandes marques de déférence, puis l'illustre Père de l'Eglise rentra ensuite à Alexandrie, retour qui prit la forme d'une véritable apothéose.

La ruine de l'Arianisme s'avérant imminente, ses dirigeants Ursace et Valente, alarmés de la ferme position de Constance en faveur de l'orthodoxie, se plièrent aux exigences de la situation et finirent par demander au Pape leur réconciliation avec l'Eglise Catholique. Ce fut un exemple de plus de cette tactique classique de l'ennemi, que le juif Staline appelait "un repli stratégique", consistant à se replier dans un moment de faiblesse en abandonnant la lutte ouverte pour éviter la ruine totale, mais en continuant à conspirer dans l'ombre et à reprendre des forces pour repartir à la charge quand on aura la possibilité de triompher. Si les choses allaient mal pour l'Arianisme, la situation du Judaïsme était pire, car Constance, convaincu du péril que celui-ci représentait pour l'Empire et pour la Chrétienté, commença par bannir les docteurs de la Loi, selon ce qu'affirme le grand historien juif Graetz, et beaucoup de ces docteurs durent émigrer à Babylone. Les persécutions s'aggravèrent, jusqu'à même menacer de mort les dirigeants juifs, ce qui accrut le courant d'émigration, surtout en Judée. Ces événements entraînèrent la décadence de l'Académie Hébraïque de Tibériade.

Les mariages entre juifs et chrétiens, qui auparavant étaient très fréquents, furent châtiés par Constance de la peine de mort, celui-ci donnant ainsi effet avec la plus extrême rigueur à la disposition du Canon XVI du Concile Illibitérain. Les catholiques appelaient à cette époque les hébreux : "les assassins de Dieu", selon ce qu'affirme l'historien juif Graetz. Les juifs en réplique organisèrent quelques révoltes isolées contre l'Empire, mais qui furent totalement étouffées. Mais malgré tous ces échecs, l'ennemi ne s'avoua pas vaincu, cet ennemi qui, blotti dans l'ombre, attendait la première opportunité pour resurgir. Celle-ci commença de s'ébaucher à la mort du prince Constant qui fut suivie par celle du Pape Jules, dont la bonne influence avait maintenu Constance dans le Catholicisme. Les dirigeants ariens Valente et Ursace, qui avaient demandé et obtenu leur réconciliation avec l'orthodoxie bien hypocritement comme il s'avéra, reprirent alors leurs intrigues, essayant à tout prix d'éloigner Constance de l'orthodoxie et en exploitant à cette fin son égolâtrie et sa très grande violence de réaction contre quiconque entamait son autorité et son prestige.

Les ariens organisèrent donc dans l'ombre une véritable conjuration pour séparer Constance de Saint Athanase, et ainsi éloigner l'Empereur de l'orthodoxie. Entre autres faussetés, ils accusèrent Athanase de se livrer à un travail de diffamation contre l'Empereur, d'être hérétique et excommunié, en essayant de cette manière de le priver du soutien du peuple, et, en même temps qu'ils désignaient mensongèrement Saint Athanase comme ennemi de l'Empereur, ils présentaient les ariens comme ses plus fidèles sujets. Ses noires intrigues contre Saint Athanase et les catholiques rendirent Constance furieux, et le jetèrent de plus en plus dans les bras des ariens, jusqu'à, pour finir, le faire aller avec eux demander au nouveau Pape Libère qu'il destitue l'illustre Père de l'Eglise. Il est incroyable comme parfois le Judaïsme peut arriver à transformer en alliés inconscients ceux qui ont été ses ennemis jurés, en faisant appel pour y arriver aux plus ignobles conjurations, comme dans ce cas. Car des exemples comme celui de Constance, il y en a un certain nombre dans l'histoire.

Sa Sainteté, pressée par l'Empereur, lui montra la nécessité de réunir un nouveau Concile pour essayer de mettre fin à tant de dissensions, et avec l'accord impérial fut convoqué le Concile d'Arles, qui eut lieu en présence de deux légats du Pape, en l'année 353. Les bons espéraient beaucoup réunifier la Chrétienté lors de ce Concile, mais les Evêques au service de la cinquième colonne, dirigés par Valente et Ursace, parvinrent à ourdir de telles intrigues et à exercer de telles pressions que le Concile finit par se plier aux exigences des ariens, qui bénéficiaient des implacables pressions du pouvoir impérial. Même les deux légats du Pape s'y plièrent, et ceci eut pour funeste conséquence que l'on approuva l'injuste condamnation de Saint Athanase. L'unique Evêque qui s'y opposa fut Paulin de Trêves, qui à cause de cela fut banni. Mais quand le Pape Libère prit connaissance de la catastrophe survenue, il protesta et proposa la réunion d'un autre Concile, qui se tint à Milan en 355, lequel fut également l'objet d'innombrables conjurations et pressions des Evêques hérétiques appuyés par l'Empereur, de sorte que finalement ce nouveau Concile de trois cents Evêques condamna une fois de plus Saint Athanase.

Ainsi l'Arianisme parvint-il à un complet triomphe et put obtenir de nouveau le bannissement de l'illustre Saint. Ultérieurement et devant la résistance du Souverain Pontife à se plier aux exigences des ariens et de Constance, ce dernier envoya le Pape en exil, où celui-ci resta un certain temps. Mais les efforts de ce Saint et Père de l'Eglise, de cet homme de fer, dynamique, rempli de courage et de persévérance dans l'adversité que fut Saint Athanase finirent par porter fruit à la longue, et après trois siècles de lutte, la Sainte Eglise finit par triompher du Judaïsme et de son hérésie. Des hommes de la trempe, de la valeur et de l'énergie de Saint Athanase, c'est ce dont l'Eglise et l'humanité ont actuellement besoin pour conjurer la menace judéo-communiste, qui à l'égal de l'hérésie judéo-arienne, met la Catholicité en danger de mort.

Nous sommes sûrs que dans la situation actuelle, tout comme dans les situations passées, Dieu Notre-Seigneur fera surgir parmi les responsables de la Sainte Eglise les nouveaux Athanases si nécessaires à son salut, surtout à notre époque où les modernes instruments du Judaïsme à l'intérieur de l'Eglise, ces faux apôtres, continuent à faire le jeu du Communisme et de la Synagogue de Satan et paralysent le défenses de l'Eglise pour confondre les bons et faciliter le triomphe de son ennemi séculaire, comme ils prétendent le faire dans l'actuel Concile œcuménique convoqué par Jean XXIII. Pour finir, il nous faut signaler aussi la versatilité de Constance, également manifeste dans son attitude vis à vis de la Synagogue, lui qui, en contradiction avec sa politique de lutte contre le Judaïsme, dicta des mesures qui favorisèrent celui-ci, comme la loi qui, mettant sur un plan d'égalité les officiels juifs chargés du service dans les synagogues avec le clergé chrétien, exempta les premiers de la lourde charge de la magistrature, d'après ce que rapporte l'historien israélite Graetz en personne.

Chapitre VI – Les juifs, alliés de Julien l'apostat

En l'an 360, Julien, le fils aîné de Constance, fut proclamé Empereur de Rome par l'armée, et Constance ayant entrepris de le combattre mourut en chemin, ce qui facilita la victoire définitive de Julien qui fut proclamé Empereur d'Orient et d'Occident. Julien eut en politique trois objectifs principaux :

- 1. restaurer le paganisme en faisant de nouveau de celui-ci la religion officielle de l'Empire, avec l'idée que Rome reprenne ainsi son antique splendeur, éclipsée selon lui par le Christianisme ;
- 2. détruire le Christianisme ;
- 3. rétablir le Judaïsme dans les positions dont Constantin et ses fils l'avaient délogé, en allant même jusqu'à ordonner la reconstruction du Temple de Salomon.

Dès le premier moment, les juifs furent ses alliés inconditionnels, ce qui démontre une fois de plus que, lorsque cela leur convient, ils sont capables de combattre en faveur du paganisme et de l'idolâtrie, bien que ce soit contre le monothéisme, dès lors qu'ils comptent ainsi obtenir la destruction de l'Eglise, et cela, bien qu'ils soient eux-mêmes monothéistes et ennemis de l'idolâtrie. Les juifs, en s'unissant à Julien et en l'appuyant, donnaient donc leur aide au rétablissement du culte idolâtrique, qu'ils disent tellement abominer, mais pour arriver à leurs fins qui est de détruire le Christianisme ils ont prouvé être capables de tout, et même aujourd'hui d'utiliser les doctrines matérialistes et athées du Communisme moderne, bien qu'ils soient eux-mêmes profondément religieux et spiritualistes *).

Le célèbre historien juif Graetz, parlant de Julien, écrit : "L'Empereur Julien fut l'un de ces caractères supérieurs qui inscrivent leur nom de manière indélébile dans la mémoire des hommes. Et ce fut seulement sa mort précoce et la haine de l'Eglise dominante qui lui valurent de ne pas acquérir le nom de Julien le Grand". Il ajoute que Julien éprouvait une grande admiration pour la religion juive et pour le peuple d'Israël, faisant remarquer que : "Le règne de Julien, qui dura à peine deux ans (de novembre 361 à juin 363) fut une période d'extrême félicité pour les juifs de l'Empire Romain". Il fait aussi le constat que celui-ci appela expressément le patriarche Hillel, le chef suprême du Judaïsme dans l'Empire, "son vénérable ami", promettant dans une lettre autographe de mettre fin aux mauvais traitements infligés aux juifs par les Empereurs chrétiens. En outre, il entreprit tous les préparatifs nécessaires à la reconstruction du Temple de Jérusalem, et il adressa à toutes les communautés juives de l'Empire une lettre rédigée en termes amicaux, dans laquelle il traitait de frère le patriarche Jules (Hillel), chef du Judaïsme dans l'Empire.

Il promettait la suppression des lourdes taxes imposées par les chrétiens aux israélites ; il se proposait que personne dans l'avenir ne pût les accuser de blasphèmes, et projetait de leur donner des libertés et des garanties, et les assurait que lorsqu'il reviendrait victorieux de la guerre de Perse, il reconstruirait à son compte la ville de Jérusalem. Pour la reconstruction du Temple de Jérusalem, Julien nomma à cette charge son meilleur ami, Alypius d'Antioche, à qui il donna pour instructions de n'être arrêté par aucun frais, ordonnant aux gouverneurs de Palestine et de Syrie d'aider Alypius en tout ce qui lui serait nécessaire. Dans son désir de restaurer le paganisme, Julien prit aussi toutes sortes de mesures pour la reconstruction de ses temples ; il réorganisa le sacerdoce idolâtrique en créant pour lui une structure hiérarchique semblable à celle de l'Eglise ; il rétablit le culte païen avec toute sa pompe, et il réactiva les célébrations fastueuses de ses fêtes.

Labriolle et Koch exposent que Julien entreprit de redonner vigueur au paganisme à l'aide d'institutions de bienfaisance copiées sur le modèle chrétien, avec des hospices, des orphelinats pour les enfants, et des maisons pour les vieillards, des institutions caritatives et autres, essayant même d'adapter au paganisme des sortes d'ordres religieux similaires à ceux des moines chrétiens. Non seulement il s'agissait d'une restauration idolâtrique, mais de la création d'un paganisme réformé et renforcé de systèmes empruntés au Christianisme. La menace qui planait alors sur la Sainte Eglise ne pouvait être plus grave, avec l'Empereur, le paganisme et le Judaïsme étroitement unis pour lui faire une guerre à mort. Bien que Julien, en principe, assurait défendre la tolérance religieuse se souvenant des mauvais résultats qu'avaient donnés aux Empereurs romains les persécutions violentes, il employa toutes sortes de moyens pour obtenir la destruction du Christianisme, situation qui donna lieu à de nombreux martyres occasionnés par la fureur des infidèles, selon ce que nous rapporte Saint Grégoire de Naziance, qui qualifie le règne de Julien l'apostat comme "celui de la plus cruelle des persécutions".

Parmi les mesures édictées par Julien contre le Catholicisme, ressortent tout particulièrement : la nouvelle expulsion de Saint Athanase, considéré comme le rempart de l'orthodoxie ; la suppression de tout symbole chrétien sur les monnaies ; le retrait au clergé des avantages qui lui avaient été concédés par les Empereurs catholiques ; l'élimination des chrétiens de tous les postes publics à l'exception de ceux qui renieraient, tout cela, en faisant semblant de prétendre qu'il s'agissait de mesures nécessaires pour assurer la liberté religieuse et l'égalité de toutes les croyances dans l'Etat Romain. Ses alliés juifs trouvèrent un bon maître en Julien, lorsque, sous les mêmes prétextes, ils utilisèrent les mêmes moyens pour faire triompher à l'époque moderne leurs révolutions maçonnico-libérales, où, sous le prétexte d'instaurer la liberté des consciences, ils ont privé l'Eglise de tous ses droits.

Mais les véritables intentions de l'Empereur devenaient patentes lorsqu'il manifestait que les Galiléens (les disciples du Christ) devaient disparaître car ennemis de l'hellénisme, et lorsqu'il écrivait lui-même des livres combattant le Christianisme. Le fait que la reconstruction du temple juif ait échoué, entre autres causes parce que jaillirent de terre des flammes mystérieuses qui brûlèrent les ouvriers qui y travaillaient, a tout d'un fait historique prouvé, car d'une part les historiens chrétiens le confirment, et de l'autre, des historiens juifs aussi prestigieux que Graetz l'admettent aussi, à ceci près qu'au lieu comme l'assurent les catholiques d'attribuer le fait à un miracle, ils lui donnent des causes naturelles, expliquant qu'il dut s'agir de poches de gaz sous pression qui se seraient formées dans les passages souterrains obstrués par l'effondrement du Temple, et qui, ayant été découverts, auraient au contact de l'air pris feu et provoqué ces incendies, qui, joints à d'autres motifs, amenèrent Alypius à suspendre les travaux.

Les martyres et les massacres de chrétiens à cette époque ne furent jamais seulement le fait des hordes païennes, mais aussi des juifs, qui, jouissant de la protection et de l'amitié de l'Empereur, se déchaînèrent, se lançant à la destruction des Eglises de Judée et des pays circumvoisins en essayant de faire le plus de dommages possibles aux chrétiens, comme le rapportent les historiens catholiques, nonobstant le fait que l'historien juif Graetz qualifie ces versions de malintentionnées. Par ce dont nous avons vu les juifs être capables de faire lorsqu'ils ont les mains libres, on ne doit pas s'étonner que, lorsqu'ils le purent comme au temps de Julien, ils se soient lancés à la destruction des édifices du culte catholique. Ils firent de même au Moyen-Age avec l'appui de certaines sectes hérétiques, et ils ont fait de même de nos jours sous le couvert du triomphe de leurs révolutions maçonniques et communistes. Beaucoup de ce qu'ils font actuellement n'est que la répétition de ce qu'ils apprirent à faire aux temps de Julien l'Apostat, dont le règne, s'il avait duré davantage, aurait été catastrophique pour l'Eglise.

Heureusement Julien trouva la mort avant d'avoir eu le temps de faire trop de mal à la Chrétienté, dans une bataille décisive contre les Perses au cours de laquelle une flèche le frappa mortellement. On a dit qu'avant de mourir il s'était exclamé, à l'adresse de Notre-Seigneur Jésus-Christ : "Tu as vaincu, Galiléen". La mort de Julien l'Apostat libéra l'Eglise de la plus terrible menace d'extermination qu'elle ait eue à affronter depuis les dernières persécutions païennes. En ce qui concerne les juifs, le commentaire suivant de l'historien Graetz parle de lui-même : "La mort de Julien dans les environs du Tigre (en juin 363) priva les juifs de leur dernier rayon d'espoir en une vie pacifique et sans brimades". Et l'Encyclopédie Judaïque Castillane de son côté fait ce commentaire, au terme Julien : " Et il manifesta une considération marquante pour les juifs. Il avait une ample connaissance des questions judaïques, et fit référence dans ses écrits à diverses institutions religieuses juives. Il semble qu'il ait essayé de fonder parmi les juifs de Palestine un ordre de Patriciens (appelé Aristoi dans le Talmud) qui devaient exercer des fonctions judiciaires. Et il considérait le Judaïsme supérieur au Christianisme, bien que cependant inférieur à la philosophie païenne. Avec sa mort, s'acheva la brève période de tolérance dont bénéficia la Communauté juive entre les persécutions chrétiennes qui commençaient".

Chapitre VII – Saint Jean Chrysostome et Saint Ambroise condamnent les juifs

Les dissensions qui survinrent dans le parti arien eurent pour origine les tendances de plus en plus modérées des Evêques qui bien que trompés étaient de bonne foi, et qui se heurtaient aux extrémistes, eux indubitablement sous le contrôle de la cinquième colonne. C'est ce qui affaiblit l'hérésie dans l'Empire. A la mort de Julien, l'Armée proclama Empereur le général Jovien, un catholique, de sorte que par lui l'orthodoxie devint pratiquement maîtresse de la situation. Le nouvel Empereur rappela Saint Athanase de l'exil et le nomma son conseiller, mais par malheur Jovien mourut inopinément l'année d'après, et ce fut alors Valentinien I qui fut proclamé nouvel Empereur et qui nomma régent de la partie orientale son frère Valente. Alors que le premier prit position en faveur de la liberté religieuse, Valente, arien passionné, s'efforça de relancer cette hérésie, au moins dans la partie orientale de l'Empire. Entretemps, les hérétiques profitèrent de la situation pour s'assurer du contrôle des tribus barbares germaniques, qui ainsi embrassèrent l'Arianisme et avec lui le philo-judaïsme.

Valente, tout en déclenchant une nouvelle persécution contre les catholiques, exila une fois de plus Saint Athanase, alors déjà très âgé, et, selon ce qu'affirme l'historien catholique Théodoret, il entreprit de concéder toutes sortes d'avantages aux juifs et aux païens ; et ne se contentant pas de persécuter les chrétiens, il s'en prit également aux ariens modérés, et sans le vouloir bien au contraire, il les poussa dans les bras de la Sainte Eglise. L'historien israélite Graetz confirme Théodoret, en signalant que Valente "était arien et avait souffert du puissant parti catholique ; aussi, devenant aussi intolérant que ce dernier, il protégea les juifs, et les entoura d'honneurs et de distinctions". Il est donc avéré que la renaissance arienne en Orient coïncida avec des persécutions contre les catholiques et avec une situation privilégiée pour le Judaïsme. Avec Gratien débuta une période de plusieurs années de lutte à mort entre païens et chrétiens, qui connut des alternatives diverses, jusqu'à ce que le général espagnol Théodose obtint le pouvoir impérial sur l'Occident et sur l'Orient à la fois.

Théodose le Grand porta des coups fatals aussi bien au paganisme qu'à l'Arianisme qui avait resurgi en Orient sous la protection de Valente, et il assura le triomphe définitif du Catholicisme dans l'Empire, d'où l'on pouvait espérer qu'il combattrait aussi le Judaïsme ; mais les hébreux surent à temps gagner habilement sa tolérance, sous la protection de laquelle ils recommencèrent à étendre de nouveau leur influence sur la société romaine de manière si dangereuse pour la Sainte Eglise que Saint Ambroise, l'Evêque de Milan, tout comme Chrysostome, autre très célèbre Père de l'Eglise, virent la nécessité de mener une lutte énergique contre les juifs et contre les chrétiens qui pratiquaient en secret le Judaïsme, lutte que nous rapporte l'écrivain israélite Graetz, à qui nous laissons donc la parole :

"Lors des sabbats et des jours de fêtes juives, nombre de chrétiens et spécialement ceux du sexe féminin, aussi bien les dames nobles que les femmes de milieux populaires, se rendaient dans les Synagogues. Ces chrétiens et chrétiennes assistaient avec dévotion à la sonnerie de la trompette le Jour du Nouvel An juif ; ils assistaient au Service solennel au Jour de l'Expiation, et partageaient la joie de la Fête des Tabernacles. Ce qui les attirait le plus était de devoir le faire à l'insu des prêtres chrétiens et qu'ils devaient demander à leurs voisins de ne pas les trahir. Ce fut pour s'opposer à cet honneur volontairement rendu par les chrétiens aux institutions juives que Chrysostome dirigea la violence de ses sermons, employant contre les juifs toutes sortes d'épithètes très durs et proclamant que les Synagogues étaient des théâtres infâmes, des cavernes de voleurs et bien pire encore". Il est indubitable que ce célèbre Père de l'Eglise énonça là de grandes vérités, mais s'il les avait exprimées de nos jours, aussi bien les juifs que les clercs chrétiens qui font leur jeu l'auraient condamné pour antisémitisme.

Mais d'autre part, on peut constater là l'importance qu'avait déjà pris à Rome à cette époque le noyau de chrétiens d'apparence qui en secret pratiquaient le Judaïsme, comme nous le dit Graetz. Il est donc naturel que le célèbre Père de l'Eglise Chrysostome ait fulminé contre ces faux chrétiens, car la Sainte Eglise n'avait pas encore institué l'organisme qui devait les combattre et les poursuivre, le Saint-Office de l'Inquisition. Saint Ambroise, l'Evêque de Milan, l'un des grands saints et des plus illustres Pères de l'Eglise, qui exerça une influence si décisive sur les Empereurs Gratien et Théodose Ier, et à qui l'on doit principalement le triomphe définitif de l'Eglise Catholique dans l'Empire Romain, fut le combattant le plus infatigable et le plus énergique de son temps contre la Synagogue de Satan. Il condamna les juifs à diverses reprises et s'efforça d'empêcher qu'ils mettent la main sur le pouvoir de l'Empire comme ils en avaient le projet, les empêchant de réussir à détruire la Sainte Eglise, surtout lorsque l'usurpateur Maxime se rendit temporairement maître de la moitié de l'Empire, car, au dire de Saint Ambroise lui-même, Maxime était juif et avait réussi à se faire couronner Empereur de Rome en assassinant le très catholique Gratien.

Maxime, comme on pouvait s'y attendre, s'appuya de nouveau sur les juifs et les païens qui l'entourèrent, mais heureusement il fut mis en déroute par Théodose en l'année 378, ce qui fit envoler les espérances que les juifs mettaient en lui pour s'emparer de l'Empire des Césars. Pour nous donner une idée de la ferveur anti-juive tout autant que de la Sainteté de Saint Ambroise, nous laisserons une fois encore la parole à Graetz, l'historien officiel et classique du Judaïsme qui acquit tant de célébrité et d'autorité dans les milieux juifs, et qui affirme indigné :

"Ambroise de Milan était un fonctionnaire violent, tout à fait ignare en théologie, qui fut élevé au poste d'Evêque précisément à cause de sa réputation de violence dans l'Eglise. En une certaine occasion, les chrétiens de Rome ayant incendié une synagogue et l'usurpateur Maxime ayant ordonné au Sénat de la faire reconstruire aux frais de l'Etat, Ambroise le traita de juif. Et l'Evêque Calinicus en Mésopotamie du nord ayant également fait incendier par des moines une synagogue située dans ce district, Théodose lui ordonna de la faire reconstruire à ses frais, et châtia ceux qui avaient participé à cet acte (en 388). Devant cela, la fureur d'Ambroise explosa de la manière la plus violente, et dans la lettre qu'il adressa à ce sujet à l'Empereur, il employa des termes si vifs et si provocateurs que le monarque se vit contraint de révoquer l'ordre en question. Ambroise accusait les juifs de mépriser les lois romaines et de s'en moquer, de les vilipender à cause du fait qu'il ne leur était pas permis de faire nommer l'un d'entre eux Empereur ou gouverneur, ni d'entrer dans l'Armée ni au Sénat, ni de prendre place à table avec les nobles. Les juifs n'étaient là que pour servir, et aussi pour être écrasés d'impôts".

Outre qu'il donne là diverses informations intéressantes, le distingué israélite Graetz nous rapporte une chose d'un intérêt capital, à savoir que "Saint Ambroise dut son élévation à la dignité Episcopale à sa réputation de violence", une violence que Graetz nous prouve ensuite à l'aide de faits démontrant l'énergie de Saint Ambroise à combattre le Judaïsme. En réalité, comme nous le verrons confirmé par la suite, aux époques d'apogée de la Sainte Eglise comme celle de Saint Ambroise, les responsables de l'Eglise étaient choisis parmi ceux qui mettaient le plus de zèle et d'énergie à la défendre, notamment contre le Judaïsme son principal ennemi. Et ceci explique précisément l'apogée du Catholicisme à ces périodes-là, car une hiérarchie pugnace et consciente de l'ennemi qu'elle doit affronter garantit la possibilité de la victoire, alors qu'une hiérarchie peu combative et ignorante du véritable danger coïncidera exactement avec les époques d'affaiblissement et de dépérissement de la Sainte Eglise.

L'époque de Saint Athanase et des triomphes ariens coïncide avec le fait indubitable que les postes dirigeants de l'Eglise furent alors accaparés par des tièdes et même par des membres de la cinquième colonne ; et à cette période, les vrais défenseurs de l'Eglise sont mis à l'écart, dépréciés et même persécutés, comme ce fut le cas pour Athanase, le célèbre Père de l'Eglise et pour tous les Evêques et les clercs qui le suivaient. C'est exactement ce qui se passe actuellement (NDT juste avant Vatican II) en certains endroits, où de nombreux clercs et responsables religieux qui se sont distingués pour leur fidélité au Christ et pour leur énergie dans la défense de la Sainte Eglise se voient mettre à l'écart, humiliés et même persécutés par d'autres clercs, qui, faisant le jeu du Communisme ou de la Maçonnerie et servant les intérêts du Judaïsme, s'efforcent d'accaparer les postes vacants d'Evêques et de Cardinaux, comme le faisaient leurs prédécesseurs du temps d'Arius. Cette manœuvre occulte est ce qui a facilité les triomphes maçonniques et communistes, qui dès lors semblent irrésistibles.

Au moyen de la tactique occulte de calomnier les bons et de les mettre sur la touche pour organiser avec les mauvais l'accaparement des dignités ecclésiastiques, entreprise heureusement sans succès en maints endroits mais hélas couronnée d'un plein succès dans d'autres, la cinquième colonne a réussi ces dernières années à s'assurer le contrôle de positions qui, bien que pour l'instant minoritaires, sont néanmoins décisives à l'intérieur du clergé de la Sainte Eglise, et constituent la cause principale du fait qu'en certains cas une part plus ou moins considérable du clergé catholique a appuyé les mouvements révolutionnaires maçonniques ou communistes, en débilitant complètement les défenses des gouvernants catholiques ou du moins patriotes et en les privant de l'appui de larges secteurs du Catholicisme, inconsciemment ralliés aux révoltes maçonniques ou communistes.

Le cas récent de Cuba en Amérique est le plus éloquent à cet égard et devrait tous nous servir de leçon et de motif de profonde réflexion et d'étude, car il représente un exemple typique en ce que le communiste et le persécuté de l'Eglise Fidel Castro fut protégé par les Evêques catholiques lorsqu'il était sur le point de succomber, son mouvement révolutionnaire recevant alors l'appui du clergé et des Evêques avec un enthousiasme et une ferveur dignes d'une meilleure cause. C'est cette circonstance qui poussa principalement le peuple cubain, profondément orthodoxe, à se rallier sans réserve à la cause du chef communiste lui donnant la victoire, avec le résultat désastreux que l'on connaît. Il était donc naturel que Saint Ambroise, Evêque de Milan et grand leader de l'Eglise à cette époque, s'indignât que Théodose ait permis aux juifs de se jouer des lois de Rome qui leur interdisait d'accéder au Sénat, à l'Armée et aux postes de gouvernement, car il se rendait bien compte de tout le mal qu'ils pouvaient causer à la Chrétienté et à l'Empire s'ils parvenaient à s'emparer du gouvernement.

Mais il faut aussi se souvenir d'un fait très important : c'est que les juifs, comme initiateurs et promoteurs de l'hérésie arienne, étaient les alliés inconditionnels des ariens, et que les barbares germains des régions frontalières étaient affiliés à cette secte, ces barbares qui en majorité, ce n'était un secret pour personne, ambitionnaient d'envahir l'Empire Romain et de le conquérir. Mais il est certain que si Saint Ambroise et Saint Jean Chrysostome d'Antioche avaient vécu à notre époque, les juifs et leurs satellites dans la Chrétienté les auraient accusés d'être des Nazis et des disciples d'Hitler, comme ils en accusent tous les fervents catholiques qui s'efforcent de défendre actuellement l'Eglise de la menace judaïque. En effet, le juif Graetz faisant référence au rôle joué par ces deux saints à cette période, en relation avec la lutte implacable soutenue par la Sainte Eglise contre les juifs, dit textuellement : "Les principaux fanatiques contre les juifs à cette période furent Jean Chrysostome et Ambroise de Milan, qui les attaquèrent avec une grande férocité". Mais avant que la Sainte Eglise ait réussi à triompher définitivement de la Synagogue de Satan et de l'Arianisme, elle dut traverser des moments aussi critiques que ceux que nous connaissons de nos jours, et dont témoigne cette lettre célèbre signée des plumes les plus autorisées de l'Eglise.

Une lettre de trente-trois des Evêques parmi les plus distingués, parmi lesquels on comptait Mélèse d'Antioche, le premier président du Concile œcuménique de Constantinople, Saint Grégoire de Naziance, célèbre Père de l'Eglise qui présidera ce Concile œcuménique à la mort de Mélèse, Saint Basile, également Père de l'Eglise, et diverses autres personnalités distinguées par leur réputation et leur Sainteté. De cette lettre nous transcrivons textuellement les paragraphes suivants : "Lorsque l'on bouleverse les dogmes de la Religion, on introduit la confusion dans les lois de l'Eglise. L'ambition de ceux qui n'ont pas la crainte du Seigneur se précipite sur les dignités et se propose l'Episcopat comme prime à l'impiété la plus déclarée, de sorte que celui qui profère les pires blasphèmes se tient pour le plus apte à régir le peuple comme Evêque. La gravité épiscopale a disparu. Font désormais défaut les pasteurs capables de paître le troupeau du Seigneur avec science. Les biens des pauvres sont désormais constamment employés par les ambitieux à leur propre profit et à des commodités auxquelles ils n'étaient pas destinés. La fidèle observance des Canons est ainsi obscurcie..."

"Tout cela fait rire les incrédules, vaciller les faibles dans la foi, la foi même doute, l'ignorance s'étend sur les âmes, car ils simulent la vérité ceux qui souillent la parole divine dans leur malice. D'où il résulte que la bouche des pieux garde le silence". Ce que disent dans cette mémorable lettre les deux saints Evêques mentionnés peut s'appliquer à ce qui se produit actuellement dans certains diocèses, même si heureusement pas dans tous. Il y a en effet des diocèses, surtout ceux où domine la cinquième colonne, dans lesquels les prélats philo-sémites, étrangement complices de la Maçonnerie et du Communisme, s'efforcent de s'emparer impudemment des Evêchés, exactement comme le signalaient les deux saints précités ; ils se mêlent des questions internes des autres diocèses où il y a des Evêques vertueux, n'espérant que la mort de ces derniers pour faire toutes sortes de démarches à Rome et au moyen de tromperies et d'artifices réussir à accaparer la succession du diocèse vacant, non pas pour les plus aptes mais pour les complices de la cinquième colonne, en foulant ainsi aux pieds les droits de ceux qui par leur vertu et leurs mérites devraient occuper ces Evêchés.

Mais à l'époque évoquée, ces deux Saints aujourd'hui canonisés réussirent à sauver la situation, parce que, écartant toute couardise et fausses prudences, ils firent face résolument aux forces du mal et les démasquèrent publiquement, en dénonçant aussi toutes ces tares, comme nous l'avons vu exprimé en toute clarté dans la lettre citée, car, comme le disent ces Saints Pères de l'Eglise, le silence des bons facilite la victoire des mauvais. Le résultat de leur attitude aussi claire qu'énergique fut le triomphe de la Sainte Eglise sur le Judaïsme, le paganisme, l'Arianisme et autres hérésies. Mais les saints qui sauvèrent le Christianisme dans ces temps difficiles eurent à subir un douloureux calvaire, non seulement de la part du Judaïsme, contre lequel ils luttèrent avec une si grande résolution, mais aussi de la part de ceux qui au sein du clergé servaient ses intérêts, consciemment ou inconsciemment.

Nous avons vu que Saint Athanase fut persécuté par les Evêques adeptes de l'hérésie du juif Arius, par les Empereurs qui étaient sous l'influence de la même hérésie, et même par deux Conciles de l'Eglise, qui, ayant été convoqués dans l'idée de sauver le Catholicisme, se transformèrent en véritables conciliabules, dès lors que dominés par les Ariens et utilisés par eux contre l'orthodoxie. Pour compléter l'évocation de ce que durent subir ces saints, qui comme Jean Chrysostome, si célèbre Père de l'Eglise, affrontèrent avec énergie et détermination le Judaïsme et l'hérésie, nous allons citer ce que disent textuellement les biographes cités de ce saint, citant Chrysostome lui-même et les historiens catholiques Jean Cassien, Martyrius et d'autres :

"Ce qui est surprenant et merveilleux pour nous comme pour Jean Cassien et pour l'obscur panégériste du VII^{ème} siècle Martyrius, c'est qu'il ne fut pas condamné à l'exil et finalement à mort par un lieutenant de Decius ou de Dioclétien, mais par une bande d'Evêques ambitieux et pleins de ressentiments..." Certains Evêques d'autre part, tout en insinuant au faible Arcadius et à la furibonde Eudoxie que Jean (Chrysostome) était coupable de lèse-majesté, ce qui revenait à demander sa tête, protestent qu'ils ne peuvent intervenir, que là-bas l'Empereur saura ce qu'il a à faire en cette affaire qui n'est pas mince. Et comment ne pas rappeler les terribles scènes de Césarée de Cappadoce où arriva le Saint en route vers l'exil du lointain Cocuse, éxténué, épuisé, tremblant de fièvre, et qui y fut sur le point d'être mis en pièces par une horde, c'est le terme qu'il emploie de moines sauvages excités par l'Evêque, qui terrorisent même la garde qui conduit le pauvre exilé.

Et pendant que le peuple pleure, ce qui montre qu'il était meilleur que ses pasteurs, la jalousie de l'Evêque local poursuit avec acharnement l'Evêque proscrit jusque dans le refuge que lui offre la charité magnanime d'une noble matrone, et l'oblige à reprendre la marche par une nuit sans lune, par les durs sentiers de la montagne". Tels furent les hommes qui développèrent le Christianisme, le firent triompher et sauvèrent la Sainte Eglise de tous les pièges de ses ennemis extérieurs et intérieurs. Ce sont des catholiques de cette trempe, aussi bien clercs que laïcs, qu'il nous faut actuellement pour sauver la Chrétienté et toute l'humanité, menacées par le Communisme, la Maçonnerie et par la Synagogue de Satan qui dirige toute la conspiration.

Les hauts responsables de l'Eglise et les dirigeants politiques laïcs qui luttent pour le salut du Christianisme dans ces moments si difficiles doivent être des hommes résolus, prêts non seulement à supporter toutes sortes d'agressions de la part des forces révolutionnaires du Judaïsme, mais aussi celles venant des successeurs de Judas l'Ischariote qui sous une forme ou sous une autre font à l'intérieur du respectable clergé le jeu des forces de Satan, et qui sont ceux qui par leur haut rang dans la Sainte Eglise, un rang audacieusement usurpé, pourront lancer les attaques les plus terribles, les plus destructrices et les plus douloureuses contre les défenseurs de la Chrétienté et de leurs nations si gravement menacées.

Que Dieu Notre-Seigneur donne Foi, force et persévérance à ceux qui, imitant le Christ, sont prêts à prendre leur croix et à Le suivre, en cette heure décisive pour le destin du monde. La véritable Sainteté, la voici, c'est celle que le Christ définit en ces termes : "Veux-tu te sauver ? : "Garde les Commandements". "Veux-tu parvenir à la perfection (la Sainteté) ? "Laisse tout, prends ta croix et suis-moi". La Sainteté définie par le Christ est de renoncer à tout, richesses, distractions, etc... pour prendre la croix et Le suivre dans la lutte contre le mal. La vie publique du Christ fut une vie de prédication et de lutte constante et énergique contre Ses ennemis de la Synagogue de Satan, et contre le péché et le mal en général. La véritable Sainteté se fonde dans l'imitation du Christ en tout, comme le firent Saint Jean Chrysostome, Saint Athanase et les autres saints du Christianisme.

La Sainteté requiert la pratique de la vertu d'une manière héroïque, et toute autre Sainteté, différente de celle définie par le Christ Notre-Seigneur, est une fausse Sainteté pharisaïque, inventée par certains clercs et certaines organisations dans le but de flatter les ignorants, en leur faisant croire qu'ils peuvent devenir saints commodément et facilement, y compris en amassant des fortunes personnelles, cela dans l'intention cachée pour certains de les convertir en satellites spirituels et surtout de les empêcher de participer activement aux combats que livrent les patriotes des pays catholiques pour sauver leur nation de la conquête juive et des progrès du Communisme et d'une révolution rouge qui réduira ces naïfs à l'esclavage. En outre, Notre-Seigneur Jésus-Christ, en luttant activement contre Satan et sa Synagogue et contre le mal en général, assumait une attitude "anti-Satan", "anti-Synagogue de Satan" et "anti-Mal" en général.

L'attitude novatrice de certains clercs et laïcs qui condamnent tous les "antis", outre qu'elle est notoirement hérétique, parce qu'elle condamne hypocritement, sans le dire, le Christ Lui-même, qui soutint une attitude "anti" dans les domaines mentionnés, est aussi notoirement animée de l'intention de paralyser la lutte anti-communiste et contre l'impérialisme judaïque, lutte pour laquelle la collaboration active des majorités populaires est indispensable, étant l'unique moyen d'éviter que la nation entière ne tombe dans les griffes de l'horrible esclavage communiste. Il est en même temps extrêmement suspect que ces clercs et ces laïcs qui disent condamner tous les "antis" s'avèrent un beau jour attaquer ou permettre sans les condamner que d'autres membres de leurs propres organisations attaquent les ouvrages et les chefs et organisations patriotiques qui luttent héroïquement pour empêcher leurs nations de tomber dans les griffes du Judaïsme et du Communisme. Devant ce type de contradiction, les personnes honorables et bien intentionnées tombées par erreur sous l'influence ou dans les rets de ces belles organisations conçues précisément pour les attrapper devraient ouvrir les yeux et se rendre compte de l'habile imposture dont elles ont été les victimes, et alors se libérer de l'influence spirituelle et sociale de ces pharisiens, qui, comme des sépulcres blanchis, masquent leur complicité avec la Synagogue de Satan sous l'apparence fautive d'une piété religieuse ostentatoire et pharisaïque et d'un apostolat chrétien hypocrite et mensonger.

Ce passage sur la fausse Sainteté et l'hypocrite censure des "antis" par certains est un ajout que les auteurs de ce livre ont inséré dans les dernières éditions de cet ouvrage à cause des graves ravages causés dans les pays catholiques par les clercs et les laïcs qui propagent ces sophismes iréniques, soit à titre individuel, soit surtout au moyen d'organisations génialement conçues et remarquablement structurées qui endorment leurs adhérents sous une fausse mystique les empêchant de participer activement au combat contre le Communisme et le pouvoir juif occulte qui le dirige et le propage, mais qui en revanche tolèrent que l'on calomnie et que l'on déprécie dans les rangs de ces organisations les patriotes qui se dévouent à ce combat pour que celui-ci échoue, attitude allant parfois jusqu'à l'impudence de se faire témoins de la véracité des calomnies ainsi répandues.

Chapitre VIII – Saint Cyrille d'Alexandrie vainc Nestorius et expulse les juifs

A la mort de Théodose Ier, ses deux fils héritèrent du trône de l'Empire, dès lors divisé, avec Honorius en Occident et Arcadius en Orient, lesquels eurent une politique de faiblesse face à l'ennemi juif en négligeant complètement de suivre les règles de lutte énergique préconisées par Saint Jean Chrysostome et par Saint Ambroise. De plus, en Orient, Arcadius s'entoura de conseillers vénaux, Rufinus et Eutropius, qui monnayèrent leur protection aux juifs. Ces conseillers selon Graetz "étaient extrêmement favorables aux juifs ; Rufinus aimait l'argent, et les juifs avaient déjà découvert le pouvoir magique de l'or pour adoucir les cœurs endurcis. Grâce à eux, diverses lois en leur faveur furent promulguées". Parmi ces lois était celle qui revalida et confirma celle antérieurement promulguée par Constance, selon laquelle, dit Graetz : "Les patriarches et aussi tous les officiels religieux de la Synagogue furent exemptés de la lourde charge de la Magistrature, à l'égal du clergé chrétien". Ce que le célèbre historien juif souligne ici est d'une importance capitale, car il démontre que les juifs avaient déjà découvert le pouvoir de l'or pour suborner les dirigeants chrétiens et gentils, bien qu'en réalité ils l'avaient déjà découvert bien longtemps avant, comme nous le montre Simon le Magicien qui chercha à suborner Saint Pierre en personne, et les dirigeants juifs qui réussirent à acheter l'un des douze apôtres pour qu'il leur livre Jésus. Au cours de l'Histoire, les hébreux ont systématiquement utilisé le pouvoir de l'or pour acheter les dirigeants politiques et religieux afin d'obtenir une politique favorable au Judaïsme.

C'est par de tels procédés que les successeurs de Judas l'Ischariote ont causé de graves dommages à l'Eglise et à l'humanité, et ce sont ces dirigeants qui se vendent pour de l'argent ou pour obtenir ou conserver des positions qui sont en grande partie responsables du désastre qui est à nos portes. Cette situation permit aux juifs, protégés en Orient et tolérés en Occident, d'acquiescer assez de force, une force extrêmement dangereuse si l'on tient compte qu'ils étaient les ennemis traditionnels de l'Eglise et de l'Empire, car même à l'époque moderne, il existe des témoignages hébreux de la haine que les juifs ressentent pour l'ancienne Rome. Dans l'Empire d'Orient, Théodose II, le successeur d'Arcadius se rendit compte à temps du danger et prit une série de mesures pour le conjurer, combattant la menace juive de diverses manières. Les historiens juifs qualifient toujours ces mesures défensives des Etats chrétiens de persécutions provoquées par le fanatisme et l'anti-judaïsme du clergé catholique. Le juif Graetz, parlant de ces événements, signale que "le Moyen-Age commença pour les juifs avec Théodose II (408-450), empereur intelligent, mais dirigé par les moines, et dont la faiblesse donna l'impunité au zèle fanatique de certains Evêques et offrit un stimulus à la cruauté".

"Les édits de cet empereur interdirent aux juifs de construire de nouvelles synagogues, d'exercer l'office de juges dans les litiges entre juifs et chrétiens, et de posséder des esclaves chrétiens, et ils contenaient aussi d'autres interdits de moindre intérêt. Ce fut sous cet Empereur que le patriarcat finalement s'éteignit". Le patriarcat fut une institution qui constitua longtemps la direction du Judaïsme dans l'ensemble de l'Empire Romain et dans de nombreux autres territoires ; il avait son siège à Jérusalem. Mais ce que n'indique pas Graetz, c'est la raison qu'eut le clergé catholique pour réagir aussi violemment contre les juifs ; car, comme toujours et ici encore, les historiens juifs font état des mesures prises par la Sainte Eglise ou les monarques chrétiens contre eux, mais ne mentionnent jamais les motifs que les hébreux donnèrent à ces monarques où à l'Eglise les obligeant à réagir ainsi. Dans la lutte de l'Eglise contre le Judaïsme, on doit faire mention à cette époque de l'intervention décisive de Saint Cyrille d'Alexandrie, qui était alors l'âme de la défense de la Catholicité face à une nouvelle hérésie dirigée par Nestorius et qui fut sur le point de déchirer l'Eglise. Saint Cyrille, le Patriarche d'Alexandrie d'alors, eut dans la lutte contre le Nestorianisme le même rôle que quelques années auparavant avait joué le célèbre Père de l'Eglise Saint Athanase dans la lutte contre l'Arianisme, et tout comme ce dernier, Saint Cyrille prit également une part très active dans la lutte défensive contre le Judaïsme, condamnant les hébreux à diverses occasions et combattant leurs perverses machinations.

L'hérésie de Nestorius elle aussi divisa l'Episcopat, car plusieurs Evêques firent cause commune avec le Patriarche hérétique, mais Saint Cyrille après une longue bataille réussit à obtenir la condamnation de Nestorius par Sa Sainteté le Pape, et ultérieurement, lors du III^{ème} Concile œcuménique d'Ephèse, les Evêques hérétiques furent totalement vaincus et la Catholicité sortit victorieuse. Naturellement Saint Cyrille fut également l'âme dudit Concile, et il continua après ce Concile à poursuivre la lutte contre les restes de l'hérésie jusqu'à sa complète destruction. Pour bien connaître l'attitude de Saint Cyrille envers les juifs, nous écouterons ce que nous en dit l'historien juif Graetz, qui exprime fidèlement le sentiment des juifs envers les Pères et les Saints de l'Eglise : "Durant le règne de Théodose en Orient et celui d'Honorius en Occident, Cyrille, Evêque d'Alexandrie, bien connu pour aimer la dispute et pour sa violence et son impétuosité, avait toléré les mauvais traitements infligés aux juifs et les avait expulsés de la ville. Ayant rassemblé une populace de chrétiens, il les excita contre les juifs. Par son fanatisme, il les dirigea contre les synagogues, dont il prit possession au profit du Christianisme, et il expulsa les habitants juifs à moitié nus de cette ville qu'ils s'étaient habitués à considérer comme leur foyer. Sans s'arrêter aux demi-mesures, il livra leurs maisons pour être pillées par la foule, toujours assoiffée de pillage".

De son côté l'Encyclopédie Judaïque Castillane écrit au terme Cyrille d'Alexandrie : "Cyrille, Saint d'Alexandrie. Patriarche (376-444). Il fut pratiquement le maître et seigneur d'Alexandrie, où il terrorisa la population non-chrétienne. En 415, il ordonna l'expulsion des juifs, malgré les protestations d'Oreste le Préfet impérial." Or toutes les histoires de l'Eglise s'accordent à affirmer que, bien que Saint Cyrille fut combatif, il était d'un caractère doux et conciliant, un homme vertueux dans toute l'acception du terme, et c'est ce qui motiva sa canonisation. Ce que ces historiens juifs si admirés dans les milieux israélites que sont Graetz et les Encyclopédies officielles du Judaïsme disent de tous ceux qui ont l'audace de combattre l'action destructrice des israélites nous donne une idée jusqu'où ils peuvent aller. Salir et déshonorer la mémoire même dans le cas des plus insignes Saints de l'Eglise. Ce fait, que Saint Cyrille expulsa d'Alexandrie les juifs à demi nus et qu'il aurait livré leurs biens au pillage de la foule, est invraisemblable pour tous ceux qui connaissent bien l'histoire de Saint Cyrille. Ce qui se passa en réalité est que depuis longtemps Alexandrie était devenue l'épicentre des conspirations judaïques contre la Sainte Eglise et l'Empire.

Cette ville avait été le principal foyer du Gnosticisme judaïque, et de là irradiaient toutes sortes d'idées dissolvantes contre l'ordre établi, d'où il n'y a rien d'étrange que Saint Cyrille, conscient de ce que signifiait la menace juive, résolut avec toute son énergie d'extirper cette tumeur cancéreuse en expulsant les juifs de la ville, comme durent le faire par la suite dans d'autres pays d'autres prélats défenseurs du Christianisme. Connaissant les antécédents et l'irréprochable conduite de ce Saint de l'Eglise, il est plus croyable qu'il aura pris les précautions nécessaires pour que cette expulsion se fasse humainement en désapprouvant tout excès et tout abus commis par les masses populaires indignées, mais dont l'exacerbation était cependant logique devant la perfidie juive. L'historien Graetz poursuit en narrant les épisodes de cette terrible lutte livrée par Saint Cyrille et les chrétiens contre les juifs. Il nous assure entre autres que : "Le préfet Oreste, qui prit très à cœur le traitement barbare infligé aux juifs, manquait cependant d'énergie pour s'y opposer, et tout ce qu'il fut capable de faire fut de faire comparaître l'Evêque en justice en le dénonçant, mais ce dernier eut finalement gain de cause devant la Cour de Justice de Constantinople".

"Ce qui se passa à Alexandrie après l'expulsion des juifs montre l'intensité du fanatisme de cet Evêque. Non loin de la ville, il y avait une montagne appelée Nitra, sur laquelle se trouvait un ordre de moines que le désir du martyr avaient quasiment convertis en bêtes féroces. Excités par Cyrille, ces moines se saisirent d'Oreste et le lapidèrent jusqu'à le laisser pratiquement pour mort, en châtement de n'avoir pas approuvé l'expulsion des juifs. "Ce même groupe de fanatiques fut celui qui mit en pièces le corps du célèbre philosophe Hypathie qui avait étonné le monde par sa profonde science, son éloquence et sa pureté". Le clergé catholique de cette époque, conscient de ce que signifiait le terrible problème juif et connaissant à fond les conspirations des hébreux contre l'Eglise et l'Empire, se lança sans hésitations comme un bon pasteur de ses brebis pour les défendre des pièges du loup, mais les juifs dans leurs histoires exagèrent toujours sur les faits réels, interpolant des passages effrayants tendant à discréditer le Catholicisme et les Saints qui défendirent l'Eglise.

En outre, comme nous l'avons vu, tous ces récits narrés dans des termes exagérés et impressionnants servent aux juifs à éduquer leurs enfants et à leur inculquer dès l'âge de raison une haine satanique contre l'Eglise et son clergé, un soif implacable de vengeance, qui, à la première opportunité, se traduit en incendies de monastères, en démolitions d'églises et cruels massacres de prêtres, et en toutes sortes d'autres méfaits contre les chrétiens. Il ne fait pas de doute que si Saint Cyrille avait vécu à notre époque, non seulement il aurait été condamné pour antisémitisme, mais il aurait été déclaré criminel de guerre et condamné à mort par le Tribunal de Nuremberg ou pour autre chose à l'avenant (NDT comme fauteur de "crimes imprescriptibles contre l'humanité"!). Les juifs se croient le droit de conspirer contre les peuples, de les plonger dans le sang par des guerres civiles, de commettre des crimes et toutes sortes de méfaits, sans recevoir de châtement mérité, mais lorsque quelqu'un de l'énergie de Saint Cyrille réprime et châtie justement leurs méfaits et leurs crimes, ils les couvrent d'anathèmes et s'efforcent de salir leur réputation pendant leur vie, sans jamais leur pardonner davantage après leur mort, comme on l'observe ici avec cet insigne Saint de l'Eglise catholique.

Alors, il est intéressant de connaître la description que fait Graetz de la manière dont les israélites de cette époque célébraient la fête de Pourim et de la reine Esther : "En ce jour, les juifs dans leur joie étaient accoutumés de faire un bûcher et d'y brûler une effigie de Haman, leur archi-ennemi, mannequin-effigie qui, après avoir été brûlé, prit par accident ou intentionnellement la forme d'une croix. Naturellement les chrétiens se plainquirent de ce que leur religion avait été ainsi profanée, et l'Empereur Théodose II ordonna au Gouverneur de la province qu'il mît fin à ce mauvais comportement sous la menace de sévères châtements, mais il ne put réussir à éviter de tels actes. Une fois cependant, cette joie de carnaval, comme l'on dit, eut d'horribles conséquences. Les juifs d'Imnestar, petit bourg de Syrie situé entre Antioche et Chalcis, ayant élevé l'une de ces croix pour Haman, furent accusés par les chrétiens d'y avoir cloué un enfant chrétien, l'ayant crucifié après l'avoir flagellé à mort. Pour ce fait, l'Empereur ordonna que les coupables fussent châtiés (en 415)". Et le si célèbre historien Graetz, si respecté dans les milieux juifs, appelle cela de la joie et une distraction carnavalesque !

On imagine facilement l'indignation provoquée parmi les chrétiens par un tel comportement des juifs, indignation portant les foules populaires à l'émeute, comme actuellement il pourrait s'en produire en Union Soviétique et dans les autres pays satellites, avec les sacrilèges, les blasphèmes et les assassinats politiques que commettent les juifs communistes, s'ils ne tenaient pas dans ces pays les chrétiens en esclavage et dans l'incapacité de se défendre. Les synagogues en effet, à la différence des temples des autres religions, ne sont pas des endroits où l'on se borne à rendre un culte à Dieu, mais sont des lieux de réunion où l'on discute et où l'on approuve des résolutions politiques : ce sont les principaux centres de conspiration des juifs, où se trament toutes sortes de mesures tendant à la conquête des peuples qui bénévolement leur ont donné l'hospitalité. Là, ils planifient également leurs activités de spoliation économique, destinées à dépouiller les chrétiens et les gentils de leurs richesses que les hébreux croient devoir s'attribuer par droit divin. Combien donc est justifiée ce qu'affirma Saint Jean Chrysostome, le célèbre Père de l'Eglise, disant : "Les Synagogues sont des théâtres infâmes et des cavernes de voleurs, et bien pire encore".

Il est donc bien compréhensible que le clergé catholique de cette époque conscient du péril qu'elles représentaient pour la Chrétienté et pour l'Empire aient entrepris de fermer ces centres de conspiration et de méfaits. Parmi les actions du clergé effectuées dans cette intention, en plus de celles que nous avons mentionnées, il est intéressant de citer ce qui eut lieu dans l'île de Minorque, alors possession romaine, où, nous dit Graetz : "Sévère l'évêque du lieu incendia leurs synagogues et s'en prit aux juifs par des attaques en pleines rues, jusqu'à ce qu'il ait réussi à faire embrasser le Christianisme par beaucoup". Cette dernière mesure constitua une erreur gravissime, car, comme le signalait l'historien hébreu, ces conversions furent feintes, et les juifs en secret restèrent fidèles à leur ancienne religion, ce qui allait augmenter le nombre de juifs souterrains, qui, tout en pratiquant la religion chrétienne en public, constituaient dans le sein de l'Eglise la cinquième colonne juive, auteur de la majeure partie des hérésies et qui leur prêtait à toutes élan et appui.

Un autre adversaire notable des juifs à cette époque fut le célèbre ascète Saint Siméon le Stylite, bien connu pour la rigoureuse pénitence qu'il observa toute sa vie, installé sur une colonne pendant plusieurs années, se mortifiant et faisant pénitence pour convertir au Christianisme diverses tribus nomades d'Arabie, et qui par sa Sainteté devint très vénéré de l'Empereur Théodose II auprès de qui il intercédait toujours pour tous les persécutés. Dans les controverses de l'Eglise Catholique avec les hérétiques, il parvint à faire prévaloir son influence en faveur de l'orthodoxie.

Il fallut que les méfaits des juifs et les conjurations de leurs Synagogues fussent bien grands pour que cet homme, tout de charité et de tolérance, conciliant à l'extrême, protecteur des persécutés et Saint Canonisé par l'Eglise, célèbre pour sa pénitence et modèle de vertu, ait fait à propos du Judaïsme une exception à sa vie calme et retirée pour intervenir énergiquement dans le combat décisif qui se livrait contre la Synagogue de Satan ! Au sujet de ce saint, Graetz nous apprend que, lorsque les chrétiens d'Antioche chassèrent par la force les juifs de leurs Synagogues en vengeance de la mort infligée par les juifs à l'enfant chrétien d'Imnestar durant la fête de Pourim, le Préfet de Syrie informa l'Empereur de cette spoliation des synagogues dans des termes si dramatiques que Théodose II, en dépit de son "fanatisme monacal", ordonna à la population d'Antioche de les restituer, ce qui indigna Saint Siméon le Stylite. Voici comment le célèbre historien hébreux Graetz s'exprime sur lui, à ce propos :

"Mais cette décision fut dénoncée par Siméon le Stylite qui menait une vie d'ascétisme rigoureux dans une espèce de grange non loin d'Antioche. Du haut de sa colonne, il avait renoncé au monde, mais sa haine des juifs suffit cependant à le forcer de s'immiscer dans les affaires terrestres. A peine eut-il connaissance de l'ordre de Théodose relatif à la restitution des synagogues confisquées qu'il envoya à l'Empereur une lettre insolente, l'informant qu'il ne reconnaissait que Dieu, et personne d'autre comme maître et Empereur, et lui demandant de révoquer cet édit. Théodose ne put résister à cette intimidation, et il révoqua son ordre et déplaça le préfet de Syrie qui avait élevé la voix en faveur des juifs". Tout ce que nous avons exposé au cours des chapitres précédents nous montre quel type de clercs et de saints de l'Eglise rendirent possible le triomphe du Christianisme face aux ennemis mortels de l'Eglise et de l'humanité.

Le présent Concile œcuménique (Vatican II) offrira une grande opportunité à notre clergé actuel pour se mettre à la hauteur de celui qui dans ces temps-là put sauver la Sainte Eglise au milieu de tant de catastrophes et la faire prévaloir face à tant d'ennemis. Cela est urgentissime, compte tenu que le danger communiste, qui menace de tout renverser, ne pourra être conjuré que si le clergé de la Sainte Eglise et les dirigeants laïques reprennent cet esprit de pugnacité et de sacrifice qui caractérisèrent les membres de la hiérarchie catholique durant les premiers siècles du Christianisme. Si l'on ne parvient pas à une réaction énergique en ce sens, il est possible que Dieu nous châtie par le triomphe mondial du Communisme et par la catastrophe qui s'en suivra pour la Chrétienté.

SAINT AUGUSTIN ET SAINT JÉRÔME ET D'AUTRES PÈRES DE L'EGLISE CONDAMNENT LES JUIFS

Saint Jérôme, le célèbre Père de l'Eglise, afin de se livrer à l'étude de la Bible d'après ses sources originelles, entreprit d'apprendre l'hébreu à fond, ce qui lui permit d'entrer en rapports avec des juifs aussi éminents que Bar Chanina ; mais malgré l'amitié personnelle qu'éprouva le Saint Pour ces juifs illustres, son attitude envers le Judaïsme était celle d'un franc rejet. On peut affirmer la même chose du célèbre Père de l'Eglise Saint Augustin, l'Evêque d'Hippone. On utilisera pour s'en informer les textes d'auteurs hébreux d'une autorité indiscutable, sources qui ne peuvent être entachées d'antisémitisme.

C'est ainsi qu'à propos de Saint Jérôme et de Saint Augustin l'illustre historien juif Graetz dit ceci, parlant d'abord de Saint Jérôme : "Ses ennemis lui ayant reproché d'être contaminé par l'hérésie en raison de ses études hébraïques, Saint Jérôme les convainquit de son orthodoxie en faisant valoir la haine qu'il avait pour les juifs. S'il faut les mépriser en tant qu'individus et que nation, dit-il, en ce qui me concerne, j'abhorre les juifs d'une haine inexprimable. Mais Jérôme n'était pas le seul à penser ainsi, car ses opinions étaient partagées par un contemporain plus jeune, Augustin, le Père de l'Eglise. Cette profession de foi et de haine envers les juifs n'était pas l'opinion d'un auteur particulier, mais elle était un oracle pour toute la Chrétienté qui accepta promptement les écrits de ces Pères de l'Eglise qui furent révéérés comme saints.

Plus tard, cette manière de penser arma les rois, fit inventer des instruments pour torturer les juifs et fit construire des bûchers pour les brûler". C'est ainsi que Graetz résume la politique suivie par la Sainte Eglise et par la Chrétienté contre le Judaïsme durant plus de mille ans, mais ce qu'il cache évidemment, ce sont les raisons et les causes qui obligèrent l'Eglise, les Papes et les Conciles à devoir approuver ce type de défense.

Ces raisons sont celles dont souffrirent dans leur propre chair ceux qui subirent les massacres de chrétiens et les profanations d'églises accomplies par les païens ou par les hérétiques à l'instigation des juifs, ou qui assistèrent aux mêmes crimes accomplis par les juifs eux-mêmes, et, sur ce que nous avons su des crimes commis par les israélites en Russie Soviétique et dans les pays communistes, nous pouvons comprendre que contre un ennemi aussi extraordinaire et criminellement retors et qui fait peser une telle menace sur l'humanité et la religion, la Sainte Eglise et les autres institutions menacées ont le droit de se défendre à l'aide de mesures aussi extraordinaires que celles que la méchanceté de leurs ennemis rendent nécessaires.

Chapitre IX

Invasion des barbares, triomphe judéo-arien

Le célèbre historien juif N. Leven, dans son ouvrage intitulé "Cinquante ans d'Histoire : l'Alliance Israélite Universelle", auquel nous nous référons plus en détail ci-dessous, signale entre autres que le triomphe de l'Eglise dans l'Empire Romain et le fait qu'elle devint la religion officielle "...dirigea la puissance de l'Empire contre les juifs", persécutant dès lors aussi bien ceux des juifs qui affichaient publiquement leur religion, que ceux convertis au Christianisme par les eaux du baptême, et il ajoute : "Ils perdent le jus honorum ; même les baptisés sont exclus des fonctions supérieures et de la carrière militaire; il leur est interdit sous peine de mort d'avoir commerce avec les chrétiens, de posséder des esclaves même païens... Justinien va jusqu'à refuser toute valeur au témoignage des juifs contre les chrétiens devant les tribunaux", et l'écrivain israélite dit que finalement ces dispositions "furent recopiées dans les codes de Théodose II et de Justinien, avant d'être supprimées par les invasions des barbares. L'Empire d'Orient les conserva et les renouvela. Dans l'Empire d'Occident, l'invasion des barbares mit fin à la persécution".

Le plus intéressant de la législation de la Rome Catholique repose sur le fait que les autorités de l'Empire et de la Sainte Eglise s'entendirent pour exclure des charges supérieures et de la carrière militaire, non seulement les juifs déclarés tels, mais également les juifs baptisés. Ce qui veut dire que les juifs convertis au Christianisme et leurs descendants, bien que baptisés les uns et les autres, furent écartés des postes dirigeants de l'Etat et de l'armée. La raison de telles mesures s'éclaire si l'on tient compte de ce que d'autres historiens juifs comme Graetz et Cecil Roth ont avoué clairement, à savoir que les conversions des israélites au Christianisme étaient feintes, et que, même s'ils pratiquaient en public la nouvelle religion, ils demeuraient secrètement juifs comme avant, et que, chez ces faux chrétiens, la pratique occulte du Judaïsme se transmettait de père en fils, même lorsque ces derniers étaient baptisés et vivaient officiellement en chrétiens.

Devant ces faits, il est très compréhensible que les autorités impériales, sachant que la conversion pour la quasi-totalité des juifs n'était qu'une farce et que le baptême en était pour eux une autre, lorsqu'ils prirent des mesures pour éviter que les juifs ne dominent l'Empire en les éliminant des fonctions publiques et des grades militaires, ils étendirent celles-ci aux descendants des juifs y compris à ceux ayant reçu les eaux du baptême. Ces mesures furent sans doute la lointaine origine des lois ou statuts de pureté de sang qui, dans certains pays, excluaient des postes dirigeants de l'Etat et des dignités de la Sainte Eglise Catholique les catholiques d'ascendance juive. Ces lois de pureté de sang furent approuvées par leurs Saintetés les Papes Paul II, Paul IV et autres, comme des moyens propres à empêcher que les faux chrétiens, juifs en secret, ne se mettent à envahir les rangs du clergé de la Sainte Eglise, cinquième colonne juive introduite au sein de la cléricature qui a toujours été la principale responsable des succès des hérésies depuis l'origine, comme elle est maintenant la principale responsable des révolutions maçonniques et communistes, comme nous l'étudierons.

La situation des israélites à la veille de la chute de l'Empire Romain d'Occident est décrite comme suit par l'historien juif Graetz : "Le fanatisme de Théodose II se retrouve aussi chez Honorius, l'Empereur d'Occident, et, par leurs lois absurdes, l'un et l'autre mettront les juifs dans la situation anormale qui sera la leur dans les nouveaux Etats germains qui se formeront. Désormais on ne permit plus aux juifs de remplir des fonctions publiques ni d'acquérir des grades militaires comme on le leur avait permis antérieurement". L'historien très philosémite José Amador de los Rios, commentant la situation des juifs dans l'Empire après le Concile Illibiterain, écrit : "Pour les enfants d'Israël, il ne pouvait y avoir de situation plus compromise et plus affligeante que celle créée par les Pères du Concile Illibitèrain avec de semblables projets. Ceux ci, animés sans doute du même esprit qui allait resplendir à la fin du même siècle, comme on le note dans la Lyre de Prudence, ou bien exprimant alors le sentiment universel des catholiques, donnaient un témoignage insigne de la toute particulière animadversion qui prévalait dans toutes les parties du monde contre le malheureux peuple accablé sous la terrible accusation du déicide".

Les écrivains juifs et philosémites se lamentaient de la situation des juifs aux derniers temps du monde romain, mais ils oubliaient de mentionner les vraies raisons qui les cantonnèrent dans cette situation, car il est utile de remarquer que ce fut précisément lorsque la bête judaïque fut enchaînée que le Catholicisme obtint son complet triomphe dans l'Empire, une coïncidence très significative. C'est pourquoi les invasions des Ariens germains furent pour les juifs un grand succès, bien que seulement d'ordre temporel. En effet, les tribus germaniques du Nord qui appartenaient à la secte arienne suivaient une politique d'amitié et d'alliance avec les juifs, toute contraire à celle qu'observaient les catholiques qui triomphaient dans l'Empire Romain.

De par cette circonstance, l'invasion de l'Empire d'Occident par les barbares changea complètement la situation respective des juifs et des catholiques : les premiers se mirent de nouveau à escalader les marches du pouvoir et les postes d'influence, et les seconds durent subir, surtout en certains lieux, les plus cruelles persécutions. Certains ont affirmé que les juifs auraient poussé les chefs germains à envahir l'Empire et les auraient aidés dans leur œuvre de conquête. Nous n'avons pas eu le temps de nous livrer à une recherche historique minutieuse sur ce point ; mais on lit dans l'Encyclopédie Judaïque Castillane une précision très intéressante au terme Arianisme, à propos du fait que les envahisseurs barbares ariens traitèrent bien les juifs :

"En conséquence du traitement tolérant dont ils bénéficièrent (de la part des Ariens), les juifs se solidariserent avec ceux-ci dans leurs guerres contre les monarchies catholiques. Ainsi prirent-ils part à la défense d'Arles contre le roi catholique Clovis (en 508) et à celle de Naples contre Justinien (en 537)". En outre, note l'historien juif Graetz : "En Italie, on a connaissance de la présence des juifs depuis l'époque de la République romaine, et ils y ont joui des pleins droits politiques jusqu'à ce que ceux-ci leur furent enlevés par les empereurs chrétiens". Et cet auteur ajoute : "Ils (les juifs) verront probablement avec un grand plaisir la chute de Rome, et ils se réjouiront de voir la cité qui était la reine du monde devenir le butin des barbares et la moquerie du monde entier".

Bien évidemment, les juifs ne tiennent pas à reconnaître qu'ils furent en grande partie les responsables de la destruction de l'Empire Romain et de la catastrophe que celle-ci entraîna pour la civilisation, mais le plaisir qu'ils ressentirent à la chute de Rome et l'affirmation globale qu'ils se solidariserent avec les barbares ariens "dans leurs guerres contre les monarchies catholiques" fait se souvenir que la principale monarchie catholique de l'époque contre laquelle combattirent les germains disciples d'Arius fut précisément l'Empire Romain d'Occident. Pour éclairer la vérité historique et discerner les responsabilités, il est utile de noter qu'à personne d'autre qu'aux juifs importait davantage la destruction de l'ordre existant pour lui substituer un autre qui leur fût favorable. La quasi-totalité des tribus germaniques qui envahirent l'Empire étaient ariennes, à de rares exceptions près dont celle des Francs qui avait embrassé très tôt le Catholicisme.

Parlant du bouleversement politique opéré par les invasions barbares, l'historien philosémite J. Amador del Rios écrit à propos de la péninsule ibérique : "C'est ainsi que la tolérance arienne leur ouvrant les voies d'une prospérité dont ils s'étaient déshabitués, le peuple juif s'accrut dans la province ibérique pendant la première époque de la domination wisigote, et que grâce à son intelligence et à ses richesses il sut souvent acquérir des faveurs et une importance dans l'État jusqu'à s'élever à l'exercice des charges officielles, ce qui lui donna une représentation exceptionnelle dans la République". L'historien juif Cecil Roth fait de son côté aussi mention du fait que les Wisigoths ariens favorisaient les juifs, à la différence des Catholiques qui les persécutaient. Un exemple qui montre la situation favorable dont jouirent les juifs dans les régions conquises par les tribus nordiques ariennes, contrastant avec celle qu'ils avaient dans les royaumes catholiques, nous est fourni par Graetz. Il rappelle que dans l'Empire byzantin alors catholique, l'un des Empereurs avait fait occuper la synagogue des juifs pour la transformer en l'église de la "Sainte Mère de Dieu", et que, devant tant de persécutions, les juifs avaient voulu transférer en d'autres lieux les vases sacrés du Temple de Salomon et les conduire jusqu'à un lieu sûr qui était Carthage, alors possession des Vandales ariens.

Et il ajoute ceci : ils y restèrent environ un siècle. Et ce fut avec une grande douleur que les juifs de la capitale byzantine assistèrent à leur retour à Constantinople, ramenés par Bélisaire le conquérant de l'empire des Vandales. Les trophées juifs furent accueillis au son du triomphe, avec Gelimer le prince des Vandales et neveu de Genseric au milieu des trésors de l'infortuné monarque". Pendant la dislocation de l'Empire Romain d'Occident par les barbares sectataires d'Arius, les juifs se livrèrent sur une grande échelle au commerce des esclaves. A ce sujet, l'historien Graetz constate que "les invasions répétées des tribus barbares et les guerres fréquentes avaient augmenté le nombre des prisonniers, et les juifs se livraient à un actif commerce d'esclaves, bien qu'ils n'étaient pas les seuls à le faire". Il est utile de noter que les juifs tout au cours de l'Histoire ont joué un rôle capital dans le commerce des esclaves et que, notamment au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, ils furent les principaux négociants de ce commerce infâme, capturant en Afrique les malheureux noirs et les arrachant de leurs foyers pour les vendre comme esclaves dans les différentes parties du monde, surtout en Amérique du Nord et du Sud.

Chapitre X – La victoire catholique

La conquête par l'Empire Romain d'Orient d'importants territoires dominés par les barbares ariens et la conversion au Catholicisme de tous les monarques germains qui avaient fait antérieurement partie de la secte d'Arius changèrent une fois de plus la situation en Europe par le triomphe du Catholicisme sur l'hérésie, un triomphe qui allait modifier la situation des juifs, leur faisant perdre leurs positions privilégiées et leurs possibilités de nuire aux chrétiens. Il faut noter que la domination arienne sur les tribus d'envahisseurs germaniques était faible et tenait essentiellement à la conversion des chefs à l'hérésie et à leur fidélité envers elle, de sorte que lorsque ceux-ci furent acquis au Catholicisme grâce au labeur inlassable d'évangélisation de la Sainte Eglise, l'Arianisme reçut un coup mortel. On ne s'étonnera pas qu'après tant d'abus et d'excès qui avaient été commis par les juifs sous la protection de l'hérésie, l'effondrement de celle-ci ait entraîné une véritable réaction anti-juive dans les pays nouvellement conquis par l'Eglise.

José Amador de los Rios, lui-même pourtant si favorable aux israélites, après avoir mentionné le fait que les juifs à l'époque arienne avaient envahi les postes de gouvernement et acquis une influence extraordinaire, acquérant des esclaves chrétiens et des concubines chrétiennes malgré les décisions du Concile Illibiterain, demeurées évidemment lettre morte du fait des Ariens, dit textuellement : "Des prérogatives aussi enviées, non concédées au peuple hispano-latin à la différence du peuple wisigoth et en totale contradiction avec le Concile Illibiterain, si elles purent flatter un temps l'orgueil des descendants de Juda en montrant leur prépondérance, allaient cependant compromettre gravement leur avenir lorsque la doctrine du Catholicisme allait se lever victorieuse et vengeresse sur les erreurs d'Arius". D'autre part, les juifs tentèrent à tout prix d'empêcher le triomphe des armées catholiques.

Tel fut le cas pour le Royaume Ostrogoth établi en Italie, que les juifs avaient déjà empêché d'affronter Théodoric, et nous voyons comment, lorsque surgit la menace d'invasion de l'Empereur catholique Justinien, ils appuyèrent résolument avec tenacité et fanatisme leur ami arien le roi Théodatus, le successeur de Théodoric. Puis, lorsque les armées de Justinien attaquèrent la place de Naples, les habitants de la cité se divisèrent en deux partis, l'un pour la capitulation, l'autre en faveur de la guerre. Et dans ce dernier cas, le parti belliciste n'était nullement disposé à se sacrifier pour les Ostrogoths, qui, selon ce qu'en dit Graetz, étaient haïs dans toute l'Italie, cet auteur juif insistant sur la fait que : "seuls les juifs et deux lettrés, Pastor et Asclépiadotus qui avaient bénéficié des faveurs des rois ostrogoths, s'opposèrent à la reddition de la cité au général byzantin.

Les juifs, qui étaient riches et patriotes, offrirent leurs vies et leurs fortunes pour défendre la cité, et, afin d'oter toute crainte que les provisions ne viennent à manquer, ils promirent de fournir à la ville tout le nécessaire pendant le siège". De par la brièveté de cette étude, il n'est pas possible de poursuivre et de citer tous les exemples semblables, mais il est indubitable que partout les juifs tentèrent désespérément d'empêcher la victoire du Catholicisme sur l'Arianisme. Concernant ce qui se passa après la victoire décisive du Catholicisme, l'étude de l'histoire du Royaume Wisigoth est particulièrement significative, du fait qu'ayant été la monarchie la plus puissante parmi celles fondées par les barbares adeptes d'Arius, elle était considérée comme le principal rempart de l'Arianisme, sous lequel, comme on l'a vu, les juifs avaient réussi à s'élever aux postes de gouvernement et à avoir une influence prépondérante.

L'historien juif Cecil Roth indique que, une fois convertis au Catholicisme, les Wisigoths "commencèrent à faire preuve du zèle traditionnel des néophytes. Les juifs souffrirent aussitôt des conséquences désagréables d'un tel zèle. En 589, suite à l'intronisation du roi Récarède, la législation ecclésiastique commença de leur être appliquée dans ses moindres détails. Ses successeurs ne furent pas aussi sévères, mais dès la montée sur le trône du roi Sisebut (612-620) s'exerça le fanatisme le plus obtus. Peut-être à l'instigation de l'empereur byzantin Héraclite, un édit fut publié en 616 qui obligeait au baptême tous les juifs, sous peine d'expulsion et de saisie de toutes leurs propriétés. D'après les chroniqueurs catholiques, quatre-vingt dix mille embrassèrent alors la foi chrétienne". Dans l'Empire byzantin également, des mesures furent approuvées tendant à obtenir la conversion des juifs au Christianisme. L'Encyclopédie Judaïque Castillane dit que "Justinien ordonna que la Thora (la Bible) fût lue désormais en grec, espérant par ce moyen la conversion des juifs, et, en 532, il déclara nul tout témoignage d'un juif contre un chrétien". Cette mesure devint ultérieurement la loi dans toute la Chrétienté, partant du principe logique que les juifs s'étant attribué le droit de mentir aux Chrétiens comme aux gentils (les non-juifs) et pratiquant de manière si générale le faux témoignage, il aurait été puéril de se fier à leurs dires.

De ce fait, était niée toute valeur en justice du témoignage d'un juif contre un chrétien, la preuve ayant d'ailleurs été apportée au cours des siècles que le mensonge et la tromperie en matière de jugement sont l'une de leurs armes les plus utilisées et les plus efficaces. Toutes les mesures qui furent adoptées par les Etats chrétiens pour provoquer la conversion des juifs, depuis l'apostolat pacifique jusqu'aux moyens violents, eurent pour origine le zèle apostolique de la Sainte Eglise désireuse de convertir les infidèles à la vraie religion, et, d'autre part, le fait que la Sainte Eglise et les Etats catholiques avaient compris la nécessité vitale d'en finir avec la Synagogue de Satan, puisqu'elle s'était avérée représenter en fait un groupe d'étrangers infiltrés dans les Etats chrétiens, qui conspiraient en permanence contre l'Eglise et contre l'Etat et constituaient un danger constant pour la stabilité des institutions comme pour la défense des peuples contre ses ennemis extérieurs, d'autant que les juifs avaient donné la preuve d'être toujours prêts à trahir le pays qui leur donnait l'hospitalité avec bienveillance, lorsque cela convenait à leurs intérêts bâtards, en aidant alors les envahisseurs et en sapant les organes mêmes du malheureux pays qui les hébergeait.

Pour résoudre un si terrible problème, une méthode semblait être de neutraliser la secte du Judaïsme en la convertissant à la Foi chrétienne. En effet, si ceux-ci, cessant d'être juifs, s'assimilaient au peuple dans le pays duquel ils vivaient en s'incorporant à la Foi chrétienne, on ferait ainsi disparaître cette cinquième colonne étrangère dangereuse pour toute nation, et l'on obtiendrait le salut de leurs âmes dans la Foi en Notre Divin Rédempteur. Tel fut le raisonnement qui amena le très catholique roi wisigoth Sisebut à ordonner aux juifs de son royaume de se faire baptiser, et qui furent ensuite celles de l'Empereur chrétien byzantin Basileus I^{er} de Macédoine (867-885), qui força les juifs à recevoir les eaux du baptême, en offrant à ceux qui le feraient toutes sortes d'honneurs et d'exemptions d'impôts. Malheureusement, tous ces moyens échouèrent et n'eurent d'autre résultat que de provoquer des conversions simulées, comme l'assure l'historien israélite Cecil Roth, puisqu'en secret les juifs conservèrent leur fidélité au Judaïsme, outre qu'augmenta ainsi considérablement la cinquième colonne juive dans la Sainte Eglise.

L'Encyclopédie Judaïque précise qu'avec la conversion réalisée à l'époque de l'Empereur Basileus "plus de mille communautés se virent obligées de se soumettre au baptême, mais revinrent à leur religion primitive à la mort de l'Empereur". La conversion en masse des juifs de l'Empire Wisigoth au temps de Sisebut ne donna pas de meilleurs résultats. L'écrivain Juif Cecil Roth écrit en effet : "L'infidélité notoire des nouveaux convertis et de leurs descendants demeura l'un des grands problèmes de la politique wisigote jusqu'à l'invasion arabe en 711". Ne serviront à rien non plus toutes les mesures qui seront prises à l'encontre de l'infidélité des pseudo-"convertis" du Judaïsme et de leurs descendants, puisque ces faux chrétiens furent alors placés sous la rigoureuse vigilance du gouvernement, qui alla, nous dit le même auteur juif, jusqu'à la mesure extrême de séparer les suspects de leurs enfants afin que ceux-ci fussent élevés dans un milieu non-contaminé "mais lorsque se relâcha la vigilance gouvernementale, les récents convertis profitèrent de l'opportunité pour revenir à la foi primitive".

Et Roth termine cet exposé en concluant que ce sont tous ces faits qui donnèrent naissance à la tradition marrane dans la péninsule ibérique, cette tradition de Judaïsme souterrain couvert du masque du Christianisme. Les papes et de nombreux rois chrétiens alarmés des faux convertis qui inondaient la Sainte Eglise prirent alors diverses mesures pour interdire et empêcher de convertir les juifs par la force, entre autres celle que relate l'Encyclopédie Judaïque Castellane, disant qu'à ce propos : "Léon IV le philosophe (l'empereur byzantin) fils de Basileus restaura la liberté religieuse dans le but d'éviter l'existence de faux chrétiens". Le pape Saint Grégoire comprit toute l'étendue de ce problème, de même que l'énorme danger que les faux convertis représentaient pour la Sainte Eglise ; c'est pourquoi il donna des ordres formels interdisant de poursuivre les juifs et de ne les obliger d'aucune manière à se convertir. Les Evêques en respectant ces instructions firent opposition à tout ce qui pouvait avoir le sens de forcer les conversions des israélites, les réduisant ainsi à l'impuissance pour subvertir et empoisonner la société chrétienne.

L'historien juif Graetz fait un intéressant commentaire à propos de ces mesures : "La tolérance obtenue des évêques devenus plus libéraux n'avait cependant pas grand sens. Elle se bornait à réfréner le prosélytisme sous menaces d'exil et de mort, convaincus qu'ils étaient que par de tels moyens l'Eglise se verrait peuplée de faux chrétiens qui la maudiraient dans l'intime de leur coeur. Mais ils n'hésitèrent pas à enchaîner et harceler les juifs, et à les placer ainsi dans une situation très proche des serfs dans l'échelle de la société. Cette manière d'agir parut tout à fait juste et pieuse à pratiquement tout l'ensemble des représentants de la Chrétienté, pendant ces siècles de barbarie". C'est ainsi que l'historien juif résume la nouvelle politique que durent suivre certains des papes de la Sainte Eglise au cours du Moyen-Age. Convaincus du danger qu'il y avait à obliger par la persécution et les menaces les juifs à se convertir, ils essayèrent d'empêcher de telles conversions forcées jusqu'à les déclarer anti-canoniques, en même temps qu'ils prirent des mesures énergiques contre les faux convertis et leurs descendants, les faux chrétiens judaïsants.

Certains Papes et certains rois accordèrent à leurs sujets juifs la liberté de pratiquer publiquement leur religion, les traitant avec tolérance et leur accordant même leur protection contre d'injustes agressions, mais ce nouveau type de politique échoua aussi, se heurtant à la malignité et à la perfidie du Judaïsme, qui, au lieu de montrer sa gratitude envers la bonté de ces quelques Souverains Pontifes, ne cessa de profiter de leur indulgence pour tramer et préparer toutes sortes de conspirations contre l'Eglise et l'Etat. Cette politique obstinée du Judaïsme força d'autres Papes à changer d'attitude, afin d'empêcher que la bête judaïque déchaînée ne détruisît tout, et à l'enchaîner de nouveau pour qu'elle ne puisse continuer de nuire. Telle est la vraie raison de ce qui peut paraître la politique contradictoire concernant les juifs suivie par les différents Papes. On pourrait la comparer aux attitudes successives d'un homme vertueux et honnête, vivant au voisinage d'un criminel sanguinaire, et qui, connaissant sa méchanceté, tenterait au début d'établir de bonnes relations avec lui, le traitant chrétiennement et avec bienveillance, mû par ses bons sentiments, et puis, se rendant compte que celui-ci profitait de sa bienveillance pour lui rendre le mal pour le bien et lui causer ainsi qu'à sa famille des dommages irréparables, réagirait ensuite de manière énergique, entreprenant de se défendre et de mettre son adversaire hors de combat, en faisant usage de son droit de légitime défense.

En outre, il faut se rendre à l'évidence que les Papes et les rois ne défendaient pas leurs intérêts particuliers comme dans l'exemple précité, mais les intérêts de l'Eglise et ceux des Etats chrétiens. Il est donc compréhensible que, voyant les résultats catastrophiques donnés par les mesures de tolérance, ils durent prendre d'urgence des mesures énergiques pour sauver la Chrétienté des pièges de la Synagogue de Satan. Malheureusement, ces fluctuations de la politique des dirigeants chrétiens furent à la longue néfastes pour la Sainte Eglise et la Chrétienté. Si l'on avait suivi sans faille l'action énergique dirigée contre le Judaïsme par les Pères de l'Eglise et par de nombreux Papes et Conciles, peut-être la menace de l'impérialisme judaïque qui risque actuellement de tout renverser aurait-elle été conjurée à temps.

Chapitre XI – Le Concile de Tolède fait éliminer les juifs des emplois publics

Le roi wisigoth Récarède s'étant converti de l'Arianisme au Catholicisme, la secte des juifs en reçut un coup décisif, d'autant que, comme on l'a dit plus haut, l'Empire Wisigoth était le rempart de l'hérésie. On avait conservé encore à cette époque les tristes souvenirs de la sanglante persécution déclenchée par l'arien Leovigilde contre les catholiques et les plaies ouvertes par celle-ci, persécutions auxquelles les juifs avaient participé avec cruauté, de sorte que, dans l'Espagne gothique d'alors, le ressentiment du peuple catholique était général contre le peuple d'Israël. Il est donc compréhensible que les chefs wisigoths, après avoir abjuré l'hérésie arienne et adopté le Catholicisme, prirent une série de mesures pour freiner l'expansion dominatrice des juifs. L'écrivain philo-juif José Amador de los Rios reconnaît que : "Les juifs avaient en effet forcé l'accès aux fonctions publiques, des positions auxquelles les avaient élevés les rois ariens : il leur était ainsi donné de s'introduire par mariage dans les familles chrétiennes, ce qui facilitait grandement leur situation et leur richesse, leur assurant pour l'avenir une fréquente influence dans l'Etat. Enorgueillis par leur fortune et leur pouvoir, ils avaient éventuellement joué un rôle dans la dernière et très pénible persécution menée par les ariens contre les catholiques au cours du règne de Léovigilde.

La crainte des Pères Tolédans n'était donc pas une crainte ridicule et puérile, étant donné l'intérêt qu'ils portaient au triomphe du Catholicisme et à la cause qu'ils défendaient ; et, en s'appuyant sur l'exemple du Synode Illibiterain, ils proposèrent donc de réfréner les juifs et de les réduire à l'impuissance contre les chrétiens". Parmi les Canons du III^{ème} Concile de Tolède approuvés dans ce but, le Canon XIV ressort par son importance, statuant à propos des juifs : "Que ne leur soient pas confiées des charges publiques dans lesquelles ils puissent infliger des peines aux chrétiens". 67) Cette ordonnance de la Sainte Eglise Catholique ne peut être mieux justifiée, car les juifs se sont toujours servis des postes de gouvernement conquis sur les peuples qui leur avaient donné l'hospitalité pour porter préjudice aux chrétiens d'une manière ou d'une autre. Il est indubitable que si les Métropolitains et les Evêques du Concile de Tolède en question avaient vécu de nos jours, ils auraient été accusés de cruel antisémitisme par la cinquième colonne juive introduite dans le clergé catholique. Néanmoins, les prélats du III^{ème} Concile de Tolède ordonnèrent que : "si des chrétiens avaient été entachés par eux du rite judaïque ou circoncis, ils soient immédiatement libérés et restitués à la religion chrétienne, sans aucun dédommagement".

L'historien J. Amador de los Rios, commentant d'autres dispositions anti-judaïques du Saint Concile en question, écrit: "Les Pères aspiraient à conseiller à Récarède la mise en œuvre de ces dispositions répressives comme un point tout à fait essentiel et d'importance majeure, pour renforcer le projet des Canons d'Elvire déniaient aux juifs tout droit d'alliance et de mélange avec la race hispano-latine, étant donné que l'ethnie wisigothe s'était maintenue jusqu'alors inaccessible aux peuples dominés par elle et se conservera encore longtemps telle par la suite". Parmi les dispositions du Concile de Tolède en question, figurait aussi celle interdisant aux juifs d'acheter des esclaves chrétiens. Ces dispositions étaient conformes aux ordonnances données dans le même esprit par le Pape Saint Grégoire le Grand, qui, en même temps qu'il s'opposait aux conversions forcées de juifs et à toutes espèces d'oppressions destinées à les obliger à se convertir en faux chrétiens, leur interdisait formellement de posséder des esclaves chrétiens et combattait avec énergie toute manifestation de Judaïsme souterrain pratiquée par ceux qui en public se posaient en chrétiens.

L'historien israélite Graetz cite à ce propos une anecdote intéressante, rapportant du pape Saint Grégoire le Grand qu'"Ayant appris qu'un juif du nom de Nasas avait érigé un autel à Elija probablement une synagogue connue sous ce nom en Sicile et que des chrétiens se réunissaient là pour célébrer le service divin (du culte juif), Grégoire ordonna au préfet Libertinus de démolir l'édifice et d'infliger à Nasas une peine corporelle pour ce délit. "Grégoire fit poursuivre avec énergie les juifs qui achetaient et possédaient des esclaves chrétiens. Dans l'Empire des Francs où le fanatisme ne s'était pas encore enraciné, les juifs n'étaient pas empêchés de prendre part au commerce des esclaves. Grégoire en était indigné, et il écrivit au roi de Bourgogne Théodoric (Thierry), à Théodobert roi d'Austrasie et à la reine Brunehilde, leur exprimant son mécontentement de ce qu'ils permettaient aux juifs de posséder des esclaves chrétiens. Il les exhorta avec un grand zèle de remédier à ce scandale et à libérer les vrais croyants de la puissance de leurs ennemis". "Récarède, le roi des Wisigoths, qui se soumit au Saint Siège fut hautement loué par Grégoire pour avoir promulgué un édit d'intolérance".

On voit donc que les mesures approuvées par le Wisigoth Récarède pour enchaîner la bête judaïque furent inspirées, comme le rapporte Graetz, ni plus ni moins que par le Saint Pape Grégoire le Grand, qui pendant un certain temps avait essayé en vain de gagner les juifs par la bonté et la tolérance. Il est également intéressant de noter que le Pape Saint Grégoire, au moment même où il récusait les conversions forcées, nourrit des espérances d'évangéliser les juifs par des moyens pacifiques, mais, sachant que les conversions de ceux-ci étaient en général feintes et fausses, il espérait cependant parvenir au moins à fixer leurs enfants sincèrement dans le Christianisme. A ce sujet, l'historien juif cité dit clairement à propos de Saint Grégoire : "Lui cependant ne se laissait pas tromper par la croyance que les conversions obtenues de cette façon avaient donné de loyaux chrétiens, mais il comptait sur leurs descendants. Si nous ne les gagnons pas, du moins nous gagnerons leurs enfants" 70) rapporte l'auteur cité, et, ce que l'on doit noter, c'est que le Pape Saint Grégoire le Grand de si glorieuse mémoire dans l'histoire de l'Eglise savait donc bien que les conversions des juifs étaient de fausses conversions, mais ce qu'il voulait à travers elles, c'était de gagner au Christianisme leurs enfants éduqués chrétiennement.

Malheureusement, la méchanceté et la perfidie du Judaïsme ont fait échouer même ces calculs en apparence très logiques. Car nous avons déjà vu, au chapitre II de cette IV^{ème} partie, que l'historien juif Cecil Roth affirme que le marranisme ou Judaïsme clandestin s'est caractérisé par la transmission de père en fils et en secret de la religion juive, masquée sous les apparences de la Religion Chrétienne pratiquée publiquement par les marranes. Ainsi les calculs de tous les responsables de l'Eglise et des Etats chrétiens reposant sur l'idée que, même si les conversions étaient fausses et feintes, il serait possible de convertir les descendants en bons chrétiens, échouèrent tous lamentablement à travers les siècles comme nous l'étudierons plus loin.

Chapitre XII – Le IV^e Concile de Tolède déclare sacrilèges et excommuniés les évêques et les clercs qui appuient les juifs

L'une des causes principales du triomphe lent mais progressif de l'impérialisme juif au cours des dix-neuf derniers siècles a été le manque de mémoire des chrétiens et des gentils (les non-juifs), toujours prêts à oublier le passé et à ne pas tenir compte que l'histoire est maîtresse de vie. Toujours les juifs, prenant avantage de leur immense habileté à tromper leur prochain, ont cherché à gagner la confiance des dirigeants chrétiens tant ecclésiastiques que séculiers, et ont pu ainsi s'approprier des postes de gouvernement et acquérir une grande influence dans la société chrétienne. Ce pouvoir ainsi acquis était employé par eux à porter préjudice aux ingénus qui leur avaient ouvert leurs portes, à conspirer avec les plus grandes probabilités de succès contre la Sainte Eglise et les Etats chrétiens ; d'où alors que, quand survenait la réaction de défense des secteurs menacés par la bête judaïque déchainée, ce n'était que par de très difficiles combats et après avoir surmonté d'innombrables obstacles que ceux-ci en revenaient à l'enchaîner, pour l'empêcher de continuer à nuire à l'Eglise, à l'Etat et à la Chrétienté.

C'est ainsi que nous voyons qu'après la mort de Récarède, les motifs qui avaient justifié l'exclusion des juifs des emplois publics ayant été oubliés, ils furent de nouveau admis à les exercer et à retomber dans leurs mauvaises habitudes qui avaient provoqué les habiles sanctions du III^{ème} Concile de Tolède. Ils représentèrent de nouveau un grave problème dans l'Empire Wisigoth. C'est pourquoi, sitôt élu par les chefs wisigoths et muni de la sanction de l'Episcopat, la première chose que fit Sisebut en l'année 612 fut de mettre un terme aux abus des juifs en rendant effectifs les Canons du III^{ème} Concile de Tolède, qui, par négligence ou par condescendance des gouvernements précédents, avaient en grande partie cessé d'être appliqués, et il interdit rigoureusement que les juifs puissent acheter des esclaves chrétiens.

J. Amador de los Rios affirme : "Fermement déterminé à séparer la race juive de la race chrétienne et à interdire à la première d'exercer tout pouvoir sur la seconde, Sisebut ordonna que fussent restituées à la Couronne toutes les rentes, bénéfiques ou donations obtenues frauduleusement des rois ses prédécesseurs, manifestant ainsi, ajoute l'historien, que dans son effort pour redonner pleine vigueur aux dispositions de Récarède, Sisebut acquérait aussi l'approbation de l'Episcopat et la faveur des catholiques, avec en revanche l'opposition obstinée des juifs alors durement accusés de perversité judaïque". Enfin, Sisebut se résigna à extirper le mal à sa racine, en éliminant de son Empire cette communauté d'étrangers factieux, qui empêchaient la nation wisigothe et le peuple hispano-latin de vivre en paix et constituaient une constante menace pour l'Eglise et l'Etat, et il fulmina un édit expulsant de son Empire tous les descendants de juifs.

Mais il le fit en commettant l'erreur gravissime d'exempter de cette mesure tous ceux qui se convertiraient au Catholicisme, erreur capitale puisque la majorité préféra rester en se faisant baptiser, et, comme le dit l'écrivain juif Cecil Roth, de telles conversions furent feintes et eurent pour unique conséquence de substituer au Judaïsme ouvertement pratiqué en tant que religion, un Judaïsme occulte et clandestin qu'ils observèrent ensuite en secret, et aussi de renforcer leur cinquième colonne, organisation encore beaucoup plus dangereuse que celle du Judaïsme public. L'historien jésuite Mariana, à propos de cette conversion générale des juifs ibériques, dit aussi qu'après la publication de ce décret, un grand nombre de juifs se firent baptiser, "certains sincèrement, mais la plupart insincèrement", ajoutant que les juifs qui avaient reçu le baptême pour se dérober à l'édit de Sisebut, en 621 à sa mort "reprirent avec le plus grand empressement les croyances de leurs ancêtres".

Le manque de mémoire des gouvernants chrétiens, si désastreux dans ses conséquences pour nous et si utile aux juifs, entraîna qu'au cours de l'histoire, les chrétiens et les gentils, oublieux des leçons du passé, recommenceraient à essayer de résoudre la terrible question juive en ordonnant l'expulsion des juifs mais en leur laissant l'échappatoire de la conversion, avec pour résultat que cela ne fit qu'empirer les choses puisque la majorité des juifs choisirent de se mettre à l'abri de l'expulsion par une fausse conversion au Christianisme, augmentant encore de ce fait une cinquième colonne qui devenait chaque fois plus subtile, plus secrète et donc d'autant plus dangereuse. L'expulsion de tous les juifs de l'Empire Wisigoth aurait résolu le problème si elle avait été vraiment totale, si l'on n'avait pas toujours donné aux juifs l'opportunité d'y échapper par d'apparentes conversions. Cette expulsion était justifiée de par le droit qu'a tout maître de maison d'expulser un hôte qui, loin de montrer de la gratitude pour l'hospitalité reçue, conspirerait pour le dépouiller de sa propriété, le voler et lui créer des ennuis.

Le commentaire de l'historien Graetz à propos de l'édit d'expulsion de Sisebut est à cet égard très significatif. "Avec cette persécution fanatique, écrit-il, Sisebut ouvrit la voie à la dissolution de l'Empire Wisigoth". Il fait sans aucun doute allusion au fait que la complicité des juifs facilita le triomphe des envahisseurs musulmans. La réalité est que, depuis la conversion des Wisigoths au Catholicisme et leur abjuration de l'Arianisme, les juifs ne cessèrent de conspirer contre le nouvel ordre établi, et si une erreur fut commise par Sisebut ou ses successeurs, ce fut bien de ne pas avoir expulsé la totalité des conspirateurs étrangers qui s'étaient introduits sur son territoire et qui facilitèrent en effet de l'intérieur la conquête arabe. Si les juifs n'étaient pas demeurés en territoire goth, ils n'auraient pu effectuer tout un travail d'espionnage ; les places fortes n'auraient pas pu être livrées, et il ne se serait pas produit des défections dans l'armée de Don Rodrigue comme ils le firent. L'erreur des Wisigoths fut bien d'avoir laissé les juifs demeurer dans leur territoire par le subterfuge des fausses conversions, car il est toujours dangereux de laisser subsister une cinquième colonne quelle qu'elle soit.

Il est important de noter que Sisebut était bien conscient du manque de fermeté des chrétiens à maintenir contre leurs ennemis une politique suivie et définie à travers l'Histoire, et il connaissait aussi la mauvaise mémoire des hommes quant aux leçons qu'offre le passé. Aussi fit-il l'impossible pour empêcher que ses successeurs, tombant sous l'emprise des roueries habiles de la fine diplomatie judaïque, ne se mettent à révoquer les lois qu'il avait promulguées pour la défense de l'Eglise et de l'Etat. La législation qu'il laissa à cet égard, et qui se perpétua par le Droit Coutumier, fut très spécialement recommandée à ses successeurs par le même Sisebut, "afin que ceux-ci emploient toute rigueur à faire observer les lois anti-juives sous peine d'être diffamés parmi les hommes, jusqu'à mériter de mourir rejetés par le peuple des fidèles du Christ et d'être jetés avec les juifs pour brûler dans les terribles flammes éternelles" (l'enfer).

Et Sisebut ne s'était guère trompé connaissant trop bien les faiblesses des chefs chrétiens, car à peine fut-il mort, que le nouveau roi Swintila succomba rapidement devant l'habile diplomatie des juifs, qui ont le don suprême d'inspirer confiance à leurs futures victimes en les enveloppant dans des relations extrêmement cordiales, en simulant une amitié et une loyauté qui masquent leurs noirs projets, et en se faisant passer pour les victimes des plus infames injustices. Par leurs embrouilles classiques, ils obtinrent la confiance de Swintila, qui, rejetant les exhortations de Sisebut à ses successeurs de ne pas changer les lois antijuives de défense du royaume, et ne tenant aucun compte des malédictions lancées contre quiconque les mépriseraient, répudia toute cette législation anti-judaïque et avec elle l'édit d'expulsion des juifs, permettant ainsi aux faux convertis qui y échappèrent de revenir à la pratique publique du Judaïsme, et aux anciens expulsés de revenir dans le pays.

A ce propos, l'historien Graetz mieux informé que le Père Mariana des questions internes au Judaïsme, dit que : "Malgré leur baptême, les juifs convertis n'avaient pas abandonné leur religion", sans insinuer comme le fait Mariana que bien que la majorité des juifs se fussent convertis hypocritement, quelques uns l'avaient fait d'un cœur sincère. En outre, Graetz poursuit en disant qu'à l'époque du philojuif Swintila, "l'acte de baptême était alors considéré suffisant, et personne ne se préoccupait de rechercher si les convertis avaient conservé ou non leurs anciens usages et coutumes". "Le noble roi Swintila fut cependant détrôné par une conspiration des nobles et du clergé, qui mirent à sa place Sisenand leur docile instrument". Le juif Graetz fait ici mention d'un état de choses qui est idéal pour les faux convertis du Judaïsme, en vertu de quoi on accepte le fait que par le seul baptême ils se convertirent en vrais chrétiens, sans que plus personne ne se préoccupe de rechercher si les convertis et leurs descendants ne pratiqueraient pas le Judaïsme en secret.

Telle est précisément la situation actuelle des descendants des faux convertis, qui agissent librement comme une cinquième colonne à l'intérieur de l'Eglise en provoquant des dommages catastrophiques au Christianisme, sans que personne n'entreprenne de recherche efficace pour découvrir ceux qui judaïsent en secret, à la fois parce que pour la grande majorité on a perdu la trace de leur origine juive, et aussi parce qu'il n'existe plus de police spéciale chargée de la rechercher. En revanche, à d'autres époques comme celle de la monarchie wisigothe on surveillait soigneusement les convertis et leurs descendants pour découvrir ceux qui pratiquaient secrètement le Judaïsme. Il est naturel que, à l'abri de la protection de Swintila, les juifs aient retrouvé une grande puissance sous son règne, mettant de nouveau en péril les institutions chrétiennes, ce qui explique et justifie la conspiration du clergé catholique pour déposer le monarque félon, évidemment loué par les juifs comme bon et libéral.

Le chef de ce nouvel épisode de lutte contre la Synagogue de Satan fut Saint Isidore de Séville, l'un des plus illustres Pères de l'Eglise, qui, après que Swintila ait été renversé et que Sisenand ait été couronné, organisa et dirigea le IV^{ème} Concile de Tolède dont l'autorité est si grande dans la doctrine ecclésiastique. Le plus grave de la situation était que les faux convertis et leurs descendants, selon leurs habitudes coutumières, faisaient accéder leurs fils au sacerdoce catholique pour les faire ainsi monter dans la hiérarchie jusqu'aux sièges des évêchés et utiliser ces positions à aider les juifs dans leurs complots contre la foi catholique, cas typiques de l'activité de la cinquième colonne juive infiltrée dans l'Eglise dont l'action destructrice n'a cessé de se manifester jusqu'à nos jours. D'autres fois, les juifs recouraient au système inauguré par leur prédécesseur le juif Simon le Magicien, achetant les faveurs des clercs qui, même sans être des juifs masqués, vendaient leur appui à la cause du démon, comme leur modèle Judas l'Isariote, pourtant l'un des douze Apôtres.

La trahison cachée au sein des hautes sphères de la Sainte Eglise suscita l'indignation du IV^{ème} Concile de Tolède et de son chef Saint Isidore de Séville, et appela les Métropolitains et les Evêques réunis à consigner dans les saints Canons toute une série de dispositions tendant, non seulement à conjurer à temps la menace judaïque, mais aussi à réfréner et châtier les trahisons dans le haut clergé, plus dangereuses que toutes les autres pour la Sainte Eglise et pour l'Etat. C'est ainsi qu'entre les divers canons approuvés se distinguent les suivants : Canon LVIII : "sur ceux qui prêtent aide et faveur aux juifs à l'encontre de la foi au Christ". "La cupidité de certains est telle que, pour elle, ils se séparent de la Foi, comme le dit l'Apôtre : que beaucoup, même parmi les prêtres et les laïques, en acceptant des présents des juifs, fomentent leur perfidie en les soutenant, eux qui non sans raison se savent être du corps de l'Antéchrist puisqu'ils œuvrent contre le Christ.

"Tout Evêque, prêtre ou séculier laïque qui dorénavant leur donnera appui (aux juifs) contre la foi chrétienne, que ce soit pour des présents ou des faveurs, devra être considéré comme véritable profanateur et sacrilège, excommunié de l'Eglise Catholique et considéré comme étranger au Royaume de Dieu ; car il convient de séparer du Corps du Christ celui qui se fait le patron des ennemis du Seigneur".

La menace pour l'Eglise et la société chrétienne du fait de la complicité avec les juifs de certains Evêques et de certains prêtres devait être très grave, pour que le sage et Saint Homme qu'était Isidore de Séville qui dirigeait le Concile et que les Métropolitains et les Evêques qui y participaient aient tenu à dénoncer ce mal dans le Canon que l'on vient de citer, et à stigmatiser comme profanateurs et sacrilèges les Evêques et les prêtres qui aideraient les israélites, les sanctionnant de la peine d'excommunication. Puissent-ils en prendre note ces hauts et très hauts dignitaires ecclésiastiques qui, plutôt que de servir l'Eglise aujourd'hui, aident les juifs, les ennemis principaux du Christ, ou les entreprises judaïques comme la Maçonnerie et le Communisme, et puissent-ils tenir compte de la très grave responsabilité qu'ils encourent et du péché gravissime qu'ils commettent.

Comme on le sait, les Conciles Tolédans ont une grande autorité dans la Sainte Eglise Catholique, et leurs dispositions furent adoptées et incluses dans la législation civile. C'est ainsi que les ordonnances et sanctions du Canon que nous venons de citer furent transférées dans le Droit Coutumier, qui fut promulgué avec l'approbation de la Sainte Eglise. Dans l'article XV du titre II au livre XII, il est ordonné que : "Pour que la tromperie des juifs, qu'il nous faut toujours débusquer, n'ait le pouvoir de s'accroître en aucune manière, ni de causer des troubles. "A cette fin nous établissons dans cette loi que nul homme de quelque religion et de quelque ordre que ce soit, de quelque dignité, ni de notre cour, ou petit ou grand, de quelque famille ou lignage, même prince ou puissant, ne se mette à désirer dans l'intime de son cœur de protéger les juifs qui ne se firent pas baptiser pour demeurer dans leur foi et leurs coutumes. Ni à ceux qui sont baptisés de revenir à leur perfidie et à leurs coutumes mauvaises.

Que personne n'ose les défendre de son pouvoir en quoi que ce soit : il en serait maudit. Que personne n'essaye de leur offrir aide, que ce soit en leur donnant raison ou concrètement, pour qu'ils s'opposent à la Sainte Foi des chrétiens, ni d'entreprendre quoi que ce soit contre elle, en secret ou ouvertement. Et si quelqu'un osait le faire, qu'il fût Evêque ou clerc ayant reçu les ordres sacrés ou bien laïque, ou fût convaincu de l'avoir fait, qu'il soit séparé de la compagnie des chrétiens et soit excommunié par l'Eglise, et qu'il perde le quart de toute sa fortune au bénéfice du Roi". Telle est la manière dont, en ces temps troublés, l'Eglise et l'Etat chrétien sanctionnèrent les complices du Judaïsme au sein de l'Eglise, et dans les hautes hiérarchies du clergé précisément. Revenant au IV^{ème} Concile Tolédan, nous allons rapporter ce qu'ordonne le Canon LIX, qui se rapporte directement aux juifs qui, s'étant convertis au Christianisme, furent découverts ultérieurement comme pratiquant le Judaïsme en secret.

A cet effet, ce Canon proclame : "Nombre de juifs ont accepté la foi chrétienne pendant un certain temps, puis ensuite, blasphémant le Christ, non seulement se sont remis aux rites judaïques, mais sont allés jusqu'à effectuer l'abominable circoncision. A leur sujet, et après avoir consulté notre très pieux et très religieux prince et seigneur le Roi Sisenand, ce Saint Concile décrète que de tels transgresseurs corrigés par l'autorité pontificale soient ramenés au culte du dogme chrétien, de telle sorte que ceux qui ne s'amendent pas de par leur volonté propre, le châtiment sacerdotal les réfrène. Quant à ceux qu'ils circoncièrent, il est ordonné que, si ce sont leurs fils, ils soient séparés de la compagnie de leurs pères, et si ce sont des esclaves, qu'en compensation de la blessure faite à leur corps on leur concède la liberté". Bien que Cecil Roth comme d'autres auteurs juifs affirme que les conversions en elles-mêmes étaient feintes, rejoignant en cela l'opinion de l'historien jésuite Mariana et ce qu'établissent aussi divers documents médiévaux de fidélité indiscutable envers l'Eglise, à moins que la preuve ait été apporté que le chrétien converti pratiquait en secret les rites juifs, il était tenu pour un chrétien sincère, au moins dans les premiers temps.

Ensuite seulement, l'on commença de considérer comme suspects de crypto-judaïsme tous les israélites convertis au Christianisme et leurs descendants, parce que l'on put prouver que, sauf rares exceptions, tous se convertissaient fictivement et transmettaient leur religion occulte de père en fils. Il n'est donc pas étonnant que, par le Canon LIX que l'on vient de citer, des mesures aient été prises pour éviter que les crypto-juifs faux convertis transmettent à leurs enfants le rite hébreu, et que dans ce but on les ait séparés. Dans le même objectif, le Saint Concile évoqué approuva le Canon LX qui, selon le compilateur Tejada y Ramiro, se rapporte aux juifs appelés relaps, c'est à dire à ceux qui récidivent dans la pratique du Judaïsme secret. Ledit Canon déclare : "Il est décrété que les fils et les filles des juifs, afin qu'ils ne soient pas à l'avenir impliqués dans l'erreur de leurs parents, soient séparés de leur compagnie et placés, soit dans un monastère, soit chez des hommes et des femmes bons chrétiens aimant Dieu, afin que dans cette fréquentation ils apprennent le culte fidèle et que, mieux instruits, ils progressent désormais dans les usages et les croyances (catholiques)".

Comme on peut le constater, ces Canons étaient destinés principalement à détruire la cinquième colonne juive au sein de l'Eglise en sévissant contre les faux chrétiens crypto-juifs ou en faisant en sorte d'éviter que ceux-ci transmettent le rite clandestin à leurs enfants. Pour l'Eglise, il était alors et il demeure toujours extrêmement dangereux d'avoir chez elle des membres de la secte judaïque déguisés en bons catholiques et n'aspirant qu'à détruire le Christianisme, car cela revient à avoir l'ennemi à l'intérieur de ses murs, et personne n'a jamais mis en doute le droit qu'à toute société humaine d'extirper l'espionnage des puissances ennemies, non plus que de se défaire des saboteurs. Les moyens pris par la Sainte Eglise pour se défendre contre l'infiltration judaïque qui essayait de la désintégrer de l'intérieur, bien qu'ils apparaissent sévères, étaient entièrement justifiés, semblables à ceux que prennent les nations modernes dans cette même intention. L'histoire confirma que, même quand le Judaïsme public fut expulsé et proscrit dans de nombreux pays, le crypto-judaïsme continuant de subsister sous le masque de Christianisme, on a toujours pensé très logiquement que les relations des juifs convertis avec ceux qui suivaient encore ouvertement leur rite étaient nocives, car elles pouvaient amener ces derniers à rejudaïser les premiers.

Il s'agissait donc, au moyen du Canon LXII de ce Saint Concile, de conjurer ce péril : "A propos des juifs baptisés qui se réunissent avec les juifs infidèles. Si bien souvent la compagnie des méchants corrompt aussi les bons, avec combien plus de raison corrompra-t-elle ceux qui sont inclinés au vice. Que donc désormais les juifs convertis cessent toute relation avec ceux qui ont encore conservé leur rite ancien, afin de ne pas se pervertir par eux, et à l'avenir, que celui, quel qu'il soit, qui n'évitera pas leur compagnie soit puni de la manière suivante : s'il est hébreu baptisé, qu'il soit remis aux Chrétiens, et s'il n'est pas baptisé, qu'il soit fouetté en public". Le Canon LXIV nie la validité du témoignage, non seulement du juif public, mais du chrétien crypto-juif. Jusqu'alors, la législation chrétienne était arrivée à nier la valeur du témoignage des juifs publics contre les chrétiens, mais ce Canon LXIV innove, en ce sens qu'il nie aussi toute validité au témoignage du chrétien pratiquant en secret le Judaïsme :

"Ne peut être fiable devant les hommes celui qui a été infidèle à Dieu, d'où il ressort que les juifs qui se sont faits chrétiens et qui ont prévarié contre la Foi du Christ ne doivent pas être admis comme témoins, même s'ils prétendent qu'ils sont chrétiens, parce qu'étant suspects dans la foi du Christ, ils doivent être aussi considérés comme douteux dans le témoignage humain..." L'argumentation des Pères du Concile ne peut être plus logique : car si en effet les juifs mentent sur les sujets relatifs à Dieu, il est logique qu'ils mentent aussi dans les questions humaines. On constate en outre que Saint Isidore de Séville avec les Métropolitains et les Evêques du Concile connaissaient alors parfaitement les constantes simulations et feintes dans lesquelles vivaient les faux catholiques crypto-juifs. Nous pouvons dire aujourd'hui la même chose de beaucoup qui se prétendent catholiques mais agissent en israélites.

A l'examen de cette formidable lutte défensive de la Sainte Eglise et de l'Etat chrétien contre les dangereuses infiltrations de la cinquième colonne judaïque, celle-ci devait avoir continué de conquérir des postes de gouvernement, surtout pendant le règne si néfaste du philo-juif Swintila, et cela de bien dangereuse manière, pour qu'aussi bien le monarque catholique régnant que le Saint Concile de Tolède aient décidé de mettre fin à cette situation en insérant dans les Saints Canons la dernière prohibition, à savoir que les juifs ne puissent obtenir de postes de gouvernement dans la société chrétienne. Le Canon LXV spécifie : "Par ordre du très excellent Roi et Seigneur Sisenand, ce Saint Concile établit que les juifs et ceux de leur race n'exercent pas de charges publiques, parce qu'ils nuisent par là aux chrétiens ; et donc les juges des provinces en coopération avec les prêtres mettront fin à leurs manœuvres subreptrices et ne permettront pas qu'ils s'emparent de charges publiques ; que si un juge cependant y consentait, il sera excommunié comme sacrilège, et celui qui sera accusé du crime de subreption sera fouetté en public".

Le Canon LXVI nomme textuellement les juifs : "ministres de l'Antéchrist"... , et, comme celui précédemment cité, il stigmatise les Evêques et les prêtres qui aideraient les hébreux comme étant membres du corps de l'Antéchrist. On doit noter que le Canon LXV introduit une innovation dans les lois de la Sainte Eglise Catholique, en ce qu'il interdit l'accession aux postes de gouvernement non seulement aux juifs déclarés, mais aussi à tous ceux de leur race. On ne doit pas interpréter cette interdiction comme une mesure de discrimination raciale, puisque la Sainte Eglise considère tous les hommes comme égaux devant Dieu sans distinction de race, mais, du fait de la conviction constamment confirmée par les faits que les chrétiens de race juive pratiquaient en secret le Judaïsme sauf rarissimes exceptions, il était logique de prendre les mesures nécessaires pour éviter l'infiltration de crypto-judaïques dans des fonctions publiques, comme une mesure vitale de défense de l'Etat chrétien, vu que s'il devait advenir à cet Etat d'être gouverné par ses ennemis mortels, ennemis capitaux également de la Sainte Eglise, les deux institutions seraient alors en grand péril.

Fermer aux juifs militants et aux "convertis" les portes du gouvernement de l'Etat était donc, non seulement prudent, mais indispensable pour se garder de leur puissante cinquième colonne, qui à tout moment pouvait provoquer l'effondrement de l'Etat. C'est ce qui était déjà arrivé lorsqu'un chef imbécile, violant toutes ces lois ecclésiastiques et celles promulguées par ses prédécesseurs, avait donné de nouveau aux juifs la possibilité d'accéder aux postes de commandement dans l'Empire Goth. Cette loi de sécurité publique fut sans aucun doute le précédent à d'autres lois plus énergiques et radicales qu'approuvera la Sainte Eglise de nombreux siècles plus tard.

Il est intéressant de remarquer que Saint Isidore de Séville, dans sa lutte contre le Judaïsme, écrivit deux ouvrages contre les juifs qui, selon l'historien juif Graetz, "furent élaborés avec ce manque de goût et de sentiment (!) qui avait caractérisé les Pères de l'Eglise depuis le début de l'ardente polémique contre le Judaïsme". Il est tout à fait naturel que les livres anti-judaïques des Pères de l'Eglise ne plaisent pas aux juifs, mais il faut comprendre que les israélites occultent la vérité historique en s'efforçant de déprécier ceux qui les ont combattus, fussent-ils aussi vaillants que saints, doctes et illustres comme les Pères de la Sainte Eglise. Il ne fait pas de doute que si Saint Isidore de Séville, les Métropolitains et les Evêques du IV^{ème} Concile de Tolède avaient vécu à notre funeste époque, ils auraient été accusés d'antisémitisme et de racisme criminel, non seulement par les juifs, mais aussi par ces clercs qui se faisant passer pour catholiques sont en réalité au service du Judaïsme.

Chapitre XIII

Condamnation des rois et des prêtres catholiques négligents dans la lutte contre le crypto-judaïsme

Comme on aura pu l'observer, les saints canons du IV^e Concile de Tolède avaient pour objet de détruire définitivement la cinquième colonne juive introduite dans la société chrétienne, et ses décisions auraient donné des résultats plus efficaces s'il n'y avait eu de la part des hébreux leur habileté diplomatique et politique ancestrale, avec des simulations de loyauté parfaite, de faux plaidoyers et des comédies pour inspirer la confiance. En outre, ils ont toujours été particulièrement habiles à semer la discorde parmi leurs adversaires pour finalement dominer, s'alliant d'abord avec les uns pour détruire les autres, puis ensuite se retournant contre leurs premiers alliés de circonstance pour en finir avec eux avec l'appui des derniers, en les annihilant finalement tous. Cela a été l'un des grands secrets de leurs victoires, et il faut donc que les chefs religieux et politiques de toute l'humanité en tiennent compte pour se garder de leurs manœuvres si machiavéliques.

De même, il est juste de mentionner qu'une autre cause de leurs triomphes a été leur grand courage à résister à l'adversité, leur résolution à ne jamais se rendre à leurs ennemis et à combattre les lâches dans leurs propres rangs, ceux qui font que des revers momentanés peuvent se transformer en défaites définitives. Des lâches de ce type existent dans les hautes hiérarchies du Christianisme, qui ont été causes de tant de redditions et de tant de défaillances dans les derniers temps, et qui ont le cynisme de déguiser leur couardise et leur égoïsme sous de prétendus prétextes de prudence et de conciliation, sans se préoccuper que leur conduite livrait des peuples entiers à l'esclavage communiste, se disant à eux-mêmes : pourvu que la bête nous laisse vivre heureux, tant pis si les peuples que nous dirigeons s'effondrent. Telle est la summa ratio de leurs fausses prudences et de leurs défaillances !

Si les juifs s'étaient comportés ainsi, leur déroute eut été définitive sous l'Empire Wisigoth lorsque tomba sur eux le désastre que leur causa le Christianisme triomphant dans le IV^{ème} Concile de Tolède. Mais, loin de se rendre comme le conseilleraient les lâches d'aujourd'hui, ils poursuivirent la lutte avec ardeur et fanatisme, préparant le moment où ils pourraient engager une nouvelle bataille qui leur donnerait la possibilité de triompher. Ils entreprirent avec leur obstination habituelle d'essayer de tourner les lois qu'avait approuvées le Saint Concile de Tolède pour les réduire à l'impuissance ; ils appuyèrent l'esprit de rébellion des nobles contre le roi et l'aggravèrent par leurs intrigues, et, quand les esprits furent bien échauffés, ils se présentèrent comme les soutiens efficaces des prétentions de la noblesse rebelle.

Tout le temps que le roi, la Sainte Eglise et l'aristocratie wisigothe étaient restés unis, les juifs n'avaient pu les vaincre, il s'agissait donc justement pour eux d'ébranler cette unité et de diviser l'ennemi pour l'affaiblir. La chose n'était pas difficile, étant donnée l'habituelle tendance des nobles à se rebeller contre le pouvoir royal. Les juifs exploitèrent cette tendance et employèrent les frictions survenues pour développer les luttes internes, et ils atteignirent petit à petit leurs objectifs, en commençant avant tout par obtenir la protection de certains aristocrates, pour leur permettre de tourner en dérision l'exécution des Canons du Concile et des lois promulguées par le monarque, puisque les nobles, trompés par la fausseté judaïque, étaient tombés dans le piège consistant à leur faire considérer les juifs comme des alliés dans leur lutte contre le roi.

C'est ce que réussirent notamment les juifs "convertis" et leurs descendants, qui se donnaient l'apparence d'être de fidèles chrétiens pour avoir le moyen de gagner plus facilement la confiance de l'aristocratie wisigothe. L'historien juif Graetz commente ainsi cet épisode : "Ces résolutions du IV^{ème} Concile de Tolède et la persécution de Sisenand contre les juifs convertis ne semblent pas avoir été menées à terme avec toute la sévérité projetée. Les nobles hispano-wisigoths prirent de plus en plus les juifs sous leur protection, et contre eux l'autorité royale manquait de force". On voit donc que les juifs "convertis" surent habilement trouver le point faible de l'Empire Wisigoth et l'exploiter avec une grande efficacité, comme ils surent le faire mille ans plus tard en Angleterre où ils s'ouvrirent la voie de la conquête de la nation en exploitant et en aiguissant les luttes de la noblesse parlementaire contre le roi.

C'est au milieu de luttes intestines croissantes qui commençaient à affaiblir gravement l'héroïque Empire Wisigoth que Chintilla accéda au pouvoir et qu'au début de son règne se réunit le VI^{ème} Concile de Tolède. Le manque de persévérance des non-juifs dans leur lutte contre leur ennemi capital demeurait une infirmité chronique qui facilitait les progrès de ce dernier, même dans le cas de rois wisigoths si conscients de la menace judaïque et si désireux de l'extirper. Il s'avéra donc nécessaire que les Métropolitains et les Evêques réunis en Concile entreprissent de porter remède à ces maux, en statuant dans le Canon III comme suit : "Il nous paraît qu'afin que par la piété et la puissance supérieure se réduise l'inflexible perfidie des juifs, puisque l'on sait que par inspiration du Dieu tout puissant le très excellent et très chrétien Prince, enflammé de l'ardeur de la foi, et en union avec le clergé de son royaume, s'est déterminé à extirper leurs prévarications à la racine en ne permettant plus que réside en son royaume qui ne soit pas catholique..."

Mais il nous faut décréter, par souci et grande vigilance, que son ardeur et notre œuvre déjà plusieurs fois assoupies ne se refroidissent à l'avenir, ce pour quoi nous promulguons avec lui, sentence conforme, de cœur et de bouche, qu'il a la juste nécessité de remercier Dieu, et en même temps nous décidons, avec l'assentiment de ses grands et illustres officiers du royaume et après leur délibération, que quiconque à l'avenir aspirera au pouvoir suprême du royaume ne monte sur le trône à moins d'avoir, entre autres serments pour cette accession, fait celui de ne pas permettre aux juifs de violer la Foi Catholique (c'est à dire de ne pas permettre les juifs faussement convertis au Christianisme) et de ne favoriser en aucune manière leur perfidie, ni par une quelconque négligence ou cupidité d'ouvrir la voie vers la prévarication à ceux qui se dirigent vers les abîmes de l'infidélité, afin de faire en sorte que demeure fermement à l'avenir ce que nous avons obtenu avec grand effort en notre temps, car un bien est sans effet s'il n'est pas poursuivi avec persévérance.

Et si, en dépit de ce fait et de son accession au trône, il manquait à cette promesse, qu'il soit anathème devant le Dieu Eternel, qu'il serve d'aliment au feu qui ne cessera jamais, et que l'y accompagnent tous ceux, prêtres ou simples chrétiens, qui seraient englobés dans sa faute. Nous décrétons aujourd'hui ces choses, en confirmant celles qui furent déjà antérieurement ordonnées par le Concile universel (œcuménique) concernant les juifs, parce que nous savons que en cela furent ordonnées des choses qu'ils purent sanctionner pour leur salut, d'où que nous jugeons donc que doit demeurer ce qui fut alors décrété." On ne pouvait lancer catilinaire plus dure contre les rois et les clercs qui ne participeraient pas à la lutte alors engagée, non pas contre les juifs ouvertement tels, mais contre la trahison des chrétiens d'origine juive appelés judaïsants ; et il faut noter que, si jusqu'alors les condamnations et sanctions des Saints Conciles avaient été dirigées contre les Evêques et les prêtres qui aidaient les juifs en leur servant de complices, l'excommunication qui fut alors fulminée le fut contre les prêtres qui manqueraient de vigilance et feraient preuve de négligence dans la lutte sans quartier soutenue par la Sainte Eglise contre le crypto-judaïsme.

On constate donc que les Métropolitains et les Evêques du Saint Concile connaissaient à la fois parfaitement la perfidie de l'ennemi judaïque et savaient aussi très bien les faiblesses et le manque de persévérance des chefs civils et religieux de la Chrétienté dans le soutien d'une si juste lutte. Il est cependant curieux de remarquer que, lors de ce Saint Concile, on se borna à combattre la négligence des prêtres, sans mentionner celle des Evêques, ceci dû peut-être au fait que ces derniers étant ceux qui approuvèrent ces dispositions, ils ne se hasardèrent pas à s'inclure eux-mêmes parmi ceux qui étaient promis à ces sanctions. Cependant, la négligence des Prélats dut être si grave par la suite que dans le Concile suivant eux-mêmes siègeront indignés contre une telle négligence et approuveront de fortes sanctions contre les coupables, comme avaient déjà antérieurement été déclarés sacrilèges et excommuniés les Evêques qui aideraient les juifs au préjudice du Christianisme. Il faut néanmoins noter que ce Canon traite de ceux qui par cupidité ouvriraient la voie à la prévarication les juifs "convertis".

Car c'est un fait indubitable que les simoniaques subornés jouèrent un rôle capital dans les intrigues judaïques, ce que précisément paraît confirmer le Canon suivant, le IV^{ème}, qui prescrit entre autres : "Par conséquent, quiconque se ferait l'imitateur de Simon, l'auteur de l'hérésie simonienne, pour obtenir les grades des ordres ecclésiastiques, non par la gravité des mœurs mais par des présents et des offres, etc...". Ce fut en effet le juif Simon qui inaugura dans la Sainte Eglise cette politique de subornation qui, précisément à cause de lui, fut ensuite désignée sous le terme de simonie. Et au cours des siècles, la preuve put être apportée que les "convertis" du Judaïsme et leurs descendants déjà infiltrés dans les Ordres sacerdotaux et les structures hiérarchiques de la Sainte Eglise avaient appris encore beaucoup mieux que leur ancêtre le Magicien à acheter des dignités ecclésiastiques ou à vendre à leur tour les choses de la Sainte Eglise, comme le dénoncèrent maintes fois la Sainte Inquisition et les autorités ecclésiastiques.

Il faut ici noter le commentaire que fait l'historien juif Graetz concernant l'ordre donné par le roi Chintila et applaudi par le VI^{ème} Concile de Tolède de ne plus permettre dans le Royaume Goth qu'y résident ceux qui ne seront pas catholiques, une disposition manifestement dirigée contre les juifs. Il écrit : "Pour la deuxième fois, les juifs furent forcés d'émigrer, et les convertis qui étaient restés fidèles au Judaïsme dans l'intime de leur cœur furent mis dans l'obligation de signer une confession les obligeant à observer et obéir sans réserves à la religion catholique. Mais la confession ainsi contresignée par des hommes dont les convictions stes étaient outragées ne fut ni ne pouvait être sincère. Ceux-ci espéraient résolument en des temps meilleurs qui leur donneraient la possibilité de jeter le masque, et la constitution de la monarchie élective de l'Empire Wisigoth le rendit possible. La présente situation ne dura que les quatre années du règne de Chintila (638-642)."

L'historien juif ne pouvait être plus clair quant au faux christianisme des juifs "convertis" et à la nullité de leurs confessions et promesses. Et Graetz poursuit en disant que ceux des juifs convertis au Christianisme qui violèrent leur promesse de ne pas pratiquer le rite hébreu et d'être des chrétiens sincères "furent condamnés par Chintila au bûcher ou à la lapidation". L'historien J. Amador de los Rios rapporte les résultats pratiques de toutes ces mesures : "On doit néanmoins, dit-il, attirer l'attention sur le fait que cette sévérité excessive des législateurs ne suffit pourtant pas à réprimer l'impatience des juifs, puisque quinze ans plus tard (sous le règne de Receswint) nous voyons les Pères être forcés de répéter le mandement qui obligeait le roi élu à prêter serment de défendre la Foi contre la perfidie judaïque". Cette décision fut prise au VIII^{ème} Concile de Tolède par le Canon X. 90). Comme le disait Graetz, les juifs à la mort de Chintila obtinrent, à la faveur du caractère électif de la monarchie, un changement favorable à leurs intérêts avec le nouveau monarque élu, ce qui prouve une fois de plus ce mal chronique, dont nous les chrétiens nous souffrons ainsi que les gentils, d'être incapables de soutenir une conduite ferme et stable contre l'ennemi à travers les différentes générations de gouvernants.

Parmi nous les chrétiens, comme parmi les gentils, il y a une telle volonté d'innovation entre les gouvernants, que ce qu'a fait l'un est aussitôt détruit par le suivant, rendant impossible le maintien d'une politique uniforme face au Judaïsme ; et même s'il est indubitable que les juifs sont assez influents sur ces changements de politique, c'est bien souvent notre propre inconstance et notre manque de persévérance qui est la principale coupable. D'un particulier intérêt pendant le règne de Receswint est un mémoire qui lui fut adressé par les juifs "convertis" et leurs descendants tolédans, dans lequel ils demandèrent : "Qu'après que les rois Sisebut et Chintila les aient obligés à renoncer à leur Loi et à vivre en tout comme des chrétiens sans tromperie ni dol, on les exempte de manger de la viande de porc, et ceci (disaient-ils), davantage parce que leur estomac ne la supportait pas n'étant pas habitué à cette viande, que par scrupule de conscience". 91) Cependant il faut dire tout de suite que des siècles plus tard, lorsque la persécution de l'Inquisition mit en danger de mort le crypto-judaïsme, les chrétiens qui judaïsaient en secret durent à grand regret manger de la viande de porc, du fait que les Inquisiteurs, et tout le monde en général, considéraient comme suspects de Judaïsme secret les chrétiens qui s'abstenaient d'en manger, même s'ils juraient ne le faire que par répugnance.

C'est pourquoi, depuis lors et jusqu'à nos jours, fut supprimée dans le Judaïsme souterrain la prescription religieuse de s'abstenir de cette viande, afin de ne pas inspirer de soupçon au voisinage, et pourquoi aussi un juif clandestin aujourd'hui mange de tout et que personne ne soupçonne qu'il est juif pour des raisons d'alimentation, cette abstinence du porc n'étant plus désormais suivie chez les "chrétiens" marrannes que par de rares fanatiques. Malheureusement, on ne mit pas une barrière efficace pour empêcher les "convertis" du Judaïsme et leurs descendants de pouvoir s'introduire dans le clergé, et, au fur et à mesure qu'ils s'y infiltraient davantage, s'accroissaient les cas de simonie de façon si alarmante que le VIII^{ème} Concile de Tolède tint à combattre ce vice d'origine judaïque avec toute l'énergie possible, signalant, dans son Canon III, que certains avaient voulu acheter "la grâce de l'Esprit-Saint contre un vil prix, pour recevoir la sublime élévation de la grâce pontificale, oubliant les paroles de Saint Pierre à Simon le Magicien : "que ton argent aille avec toi au lieu de perdition pour avoir pensé pouvoir posséder le don de Dieu par de l'argent".

Des sanctions furent ensuite décidées contre ceux qui tomberaient dans ce crime. L'écrivain juif Graetz écrit que le roi se rendant compte que les nobles turbulents du pays accordaient aux juifs leur protection et permettaient aux faux convertis de pratiquer le Judaïsme "il promulgua un décret interdisant à tous les chrétiens de protéger les juifs secrets, imposant des peines à ceux qui contreviendraient à cet ordre" et il conclut : "Mais ces mesures et ces précautions ne donnèrent pas les résultats escomptés. Les juifs secrets, ou chrétiens judaïsants comme on les nommait officiellement, ne pouvaient arracher le Judaïsme de leur cœur. Les juifs espagnols, partout ainsi en danger de mort, apprirent depuis longtemps l'art de rester fidèles à leur religion au plus intime de leur cœur et d'échapper aux regards perspicaces de leurs ennemis. Ils continuaient à célébrer les fêtes juives dans leurs foyers, méprisant les jours de fêtes institués par l'Eglise. Désireux de mettre fin à cet état de choses, les représentants de l'Eglise approuvèrent une loi qui eut pour objet de priver ces pauvres gens de leur vie domestique, et ils furent dès lors obligés de passer les jours de fêtes juives et chrétiennes sous les yeux du clergé, afin de les forcer ainsi à ne pas célébrer les premières et à observer les secondes".

Ici l'historien juif que l'on vient de citer délaisse tout subterfuge et désigne les chrétiens de race juive par leur vrai nom de juifs secrets ou chrétiens judaïsants, c'est à dire des chrétiens qui pratiquent le Judaïsme en secret, et il donne des détails très intéressants sur la manière dont ils célébraient les fêtes juives dans l'intimité de leurs foyers, car, pour garder l'apparence d'être des chrétiens, ils ne pouvaient aller le faire dans les synagogues. En même temps, l'illustre historien juif explique la raison de la décision du IX^{ème} Concile de Tolède qui obligea les convertis à passer les jours de fêtes juives et chrétiennes sous la surveillance du clergé catholique. Le Canon XVII du IX^{ème} Concile de Tolède auquel à l'évidence se réfère Graetz dit textuellement : "Que les juifs baptisés célèbrent les jours de fêtes avec les Evêques. Que les juifs baptisés en quelque lieu ou temps puissent se réunir, mais nous ordonnons que lors des fêtes principales consacrées par le Nouveau Testament, et en ces jours qui auparavant leur faisaient observer les cérémonies de l'ancienne Loi les plus solennelles, ils se rassemblent dans les villes et les assemblées publiques en union avec les souverains prêtres de Dieu, afin que le Pontife connaisse leur vie de foi et que leur conversion soit véritable".

Ce canon montre que les Evêques du Concile continuaient avec raison à se défier de la sincérité du Christianisme des juifs convertis à notre Sainte Foi. A la mort de Receswint, Wamba fut élu roi, et les juifs appuyèrent de nouveau les discordes de la noblesse pour essayer de changer en leur faveur l'ordre existant. José Amador de los Rios, en référence au fait que le X^{ème} Concile de Tolède ne s'était pratiquement pas occupé des juifs, fait le commentaire suivant : "Les législateurs (ecclésiastiques) crurent cette fois en la sincérité de la quasi-universelle conversion des juifs, espérant que tous étant ramenés au Christianisme soit heureusement finie la lutte interne que ceux-ci entretenaient ; mais leur espérance fut vaine. Wamba était à peine monté sur le trône de Récarède que la rébellion d'Hilpéric et de Paul leur donna occasion de manifester leur haine toujours vivace, en prenant ouvertement partie pour les mutins. Revinrent alors dans l'Empire Wisigoth, spécialement dans les contrées de la Gaule Wisigothe (dans le Sud de la France) où la rébellion avait pris naissance, de nombreuses familles juives parmi celles qui avaient été chassées du royaume depuis l'époque de Sisebut ; mais une fois les révoltés vaincus et écrasés à Nîmes, parurent une série d'édits pour corriger et châtier les juifs, lesquels furent de nouveau expulsés en masse de ladite Gaule Wisigothe". Le Père jésuite Mariana indique également qu'après la déroute des rebelles, "parurent de nombreux édits contre les juifs, qui furent chassés de toute la Gaule Wisigothe".

Mais l'israélite Graetz nous fournit des précisions plus intéressantes encore à ce sujet, en nous informant qu'à la mort de Receswint : "Les juifs convertis prirent part à une révolte contre son successeur Wamba (672-680). Le comte Hilderic, le gouverneur de la province de Septimanie en Espagne, ayant refusé de reconnaître le roi récemment élu, brandit l'étendard de la révolte. Dans le but de se faire des partisans et des ressources, il offrit aux juifs "convertis" un refuge dans ses provinces avec la liberté religieuse, et à son invitation ceux-ci accoururent en grand nombre". L'insurrection d'Hildéric prit à Nîmes d'importantes proportions, et au début donna l'espérance d'une issue victorieuse, mais les insurgés furent finalement mis en déroute. Wamba parut avec une armée devant Narbonne (France), et il expulsa les juifs de la cité". Bien que sous surveillance, la cinquième colonne juive profite toujours de la première occasion pour abattre le régime dont l'existence ne lui convient pas, cet exemple rendant une fois de plus évident que les discordes et les ambitions personnelles ont offert aux juifs l'opportunité de se soulever. Heureusement, dans ce cas, le comte rebelle perdit la bataille sans pouvoir obtenir de modifier l'ordre régnant, ce qui eût été fatal pour l'Eglise.

Grace à ces événements, le Christianisme obtint une pleine victoire contre le Judaïsme et ses alliés occasionnels et égoïstes. Cependant, en même temps qu'il obtenait une victoire décisive sur l'ennemi déclaré et visible, il perdait lentement du terrain face à la cinquième colonne, car, plus s'enracinait l'infiltration juive au sein de l'Eglise, plus s'accroissait le problème de la simonie, ce vice d'origine judaïque propagé par les faux convertis du Judaïsme et leurs descendants infiltrés dans le clergé. Le IX^e Concile de Tolède, qui se tint sous le règne de Wamba, insiste dans son Canon IX sur la répression de la simonie, en luttant contre les ruses dont se servent ceux qui "tentent d'acheter la dignité d'Evêque", si ambitionnée par les juifs infiltrés.

Chapitre XIV – L'Eglise combat le crypto-judaïsme. Excommunication des évêques négligents

Cela faisait déjà un demi-siècle qu'avait été réalisée la grande conversion au Christianisme des juifs de l'Empire Wisigoth, et trois décennies depuis ce que l'historien Amador de los Rios appelle leur quasi-universelle conversion. Néanmoins, le royaume de Récarède était infesté et miné partout par de faux chrétiens qui pratiquaient le Judaïsme en secret et conspiraient dans l'ombre pour détruire l'Eglise et l'Etat. La situation était devenue si grave en l'an 681, en la première année du règne d'Ervigie, que, d'un commun accord, le digne clergé catholique et le monarque élaborèrent une législation à la fois civile et ecclésiastique dans le but de détruire cette cinquième colonne introduite par le Judaïsme dans la Chrétienté, législation qui châtierait sévèrement tous ceux qui, tout en étant chrétiens, pratiquaient en secret les rites et coutumes juives et ceux qui leur donneraient appui sous quelque forme que ce soit ou cacheraient ces faux chrétiens, sans excepter les Evêques qui se rendraient coupables de tels crimes. Cette législation, approuvée d'abord par le monarque avec la collaboration de membres isolés du clergé, fut soumise à la considération du XII^{ème} Concile de Tolède, où les Métropolitains et les Evêques l'approuvèrent pleinement de leur autorité ecclésiastique et l'inclurent dans les Canons du Saint Synode en question.

Pour faire comprendre les fondements des Canons des Conciles de la Sainte Eglise, tant œcuméniques que provinciaux, qui tentèrent de résoudre le terrible problème judaïque et notamment celui présenté par la cinquième colonne infiltrée dans la société chrétienne, il faut prendre en compte le fait qu'aussi bien dans l'Antiquité que dans les temps modernes, aucune nation n'a jamais toléré qu'un groupe d'étrangers, abusant de l'hospitalité qui leur a été généreusement offerte sur son territoire, trahisse la nation qui leur avait candidement ouvert ses portes, en y effectuant des opérations d'espionnage et de sabotage au profit de puissances étrangères. Dans l'Antiquité, tous les peuples sans exception appliquaient la peine de mort à de tels espions et saboteurs, et dans les temps modernes il en est généralement de même.

Si l'on ajoute à cela que la cinquième colonne juive introduite dans les nations chrétiennes et les nations non-juives, en plus de se livrer au sabotage et à l'espionnage, a déployé à travers les siècles une activité de conquête interne, provoquant des guerres civiles qui ont coûté des millions de vies humaines, jusqu'à assassiner dans leurs propres demeures ceux qui leur avaient ouvert les frontières, dépouillant ces peuples et essayant de les asservir, il est hors de doute que ces colonies juives dans les Etats Chrétiens et non-juifs sont encore beaucoup plus dangereuses et dommageables pour les pays où elles sont installées que de vulgaires organisations d'espionnage et de sabotage, et donc, si l'on a puni de la peine de mort les membres de celles-ci sans distinction de race, de religion ou de nationalité, pour quelle raison devrait-on faire une exception au bénéfice des juifs et de leur cinquième colonne, encore plus dangereuse, dommageable et criminelle ?

De quel privilège jouissent donc les juifs, pour que, lorsqu'ils commettent un crime de haute trahison, d'espionnage, de sabotage et de conspiration contre le peuple qui les héberge, on leur pardonne sans les châtier comme on le fait pour les espions des autres races ou nationalités ? Tous les peuples ont un droit naturel à la légitime défense, et si certains immigrants étrangers, pour avoir fait mauvais usage de l'hospitalité qui leur a été offerte, posent à ces peuples un dilemme de vie ou de mort, lesdits étrangers dangereux sont les uniques responsables des mesures que le peuple trahi et menacé prendra contre les infiltrés.

C'est ainsi que l'entendit la Sainte Eglise et que l'entendirent aussi les monarques chrétiens, et, lors de certains Conciles comme nous le verrons plus loin, il fut même clairement déclaré que les coupables de tels crimes méritaient la peine de mort. Mais en général, au lieu d'appliquer cette peine si commune et si justifiée pour de tels cas, la Sainte Eglise et les rois chrétiens firent une exception pour les juifs, leur laissant la vie cent fois pour une, compromettant ainsi dangereusement leur propre avenir et leur droit à vivre en paix librement sur leur territoire. Et dans l'usage d'une si exceptionnelle bienveillance, mais afin d'éviter que les cinquièmes colonnes juives puissent faire tout le dommage dont elles avaient l'intention et pour les éliminer radicalement, ils eurent recours à toute une série de mesures qui, tout en leur laissant l'existence, les réduisirent cependant à l'impuissance, pour qu'elles ne puissent plus nuire au peuple qui les abritait. C'est à cette fin que les divers Conciles et les Bulles des Papes approuvèrent une série de Canons et de lois, comme par exemple d'imposer aux juifs de porter un signe qui les fit distinguer des membres de la nation où ils vivaient, afin que ceux-ci se gardent des activités subversives des juifs contre l'Eglise et l'Etat, signes qui varièrent, de la tonsure du crâne en raies, à l'obligation de porter un bonnet, un vêtement ou une marque spéciale.

D'autres fois, la législation canonique et les mandats pontificaux ordonnèrent que les juifs fussent confinés dans des bourgades particulières, appelées ghettos, et qu'il leur fût interdit d'accéder à des postes de gouvernement ou hiérarchiques dans l'Eglise qui eussent risqué de leur permettre de reprendre leur œuvre de conquête et de domination contre le peuple qui par malheur leur avait ouvert ses frontières. Ceux qui récidivaient pouvaient être exécutés, mais dans la majorité des cas on leur laissait la vie sauve une fois encore, mais en les châtiant par la confiscation de leurs biens et l'expulsion du pays, ou par des peines plus légères comme celle du fouet, désormais abandonnée mais en d'autres temps si commune chez tous les peuples de la terre.

Comme ces dangereuses cinquièmes colonnes juives continuaient à conspirer encore et toujours contre les peuples chrétiens et contre la Sainte Eglise, celle-ci, au lieu de recourir à l'expédient définitif pour les neutraliser en usant de la peine de mort, comme tout peuple le fait contre les espions et les saboteurs professionnels, entreprit de les supprimer par des moyens plus doux en réduisant les adultes à l'impuissance et en enlevant les enfants innocents pour qu'ils fussent élevés dans des couvents ou chez des chrétiens honorables, et que de cette manière en deux ou trois générations fût extirpée la menaçante cinquième colonne, sans recourir à des exécutions de masse à l'encontre de ces maîtres dans l'art de l'espionnage, du sabotage et de la trahison.

On doit cependant reconnaître que cette exceptionnelle bienveillance dont usèrent la Sainte Eglise Catholique, les monarchies chrétiennes et aussi les potentats du monde islamique resta sans résultat, car, outre que les mesures de répression qu'ils prirent contre cette cinquième colonne semblèrent odieuses, les juifs se servirent toujours d'une infinité de ruses pour tourner les mesures tendant à les menotter et les empêcher de continuer à nuire. Ils employèrent la subornation, achetant à prix d'or les mauvais chefs civils et religieux pour rendre lettres mortes les Canons et lois en vigueur, ou bien ils eurent recours à une infinité d'intrigues pour se libérer des contrôles tendant à les réduire à l'impuissance, en provoquant de nouvelles révoltes, en ourdissant des conspirations toujours plus dangereuses, jusqu'à ce que, mettant à profit la bonté de l'Eglise et des peuples chrétiens, ils réussirent à l'époque moderne à briser les freins qui les empêchaient de causer des dommages majeurs, et ils envahirent la société chrétienne la menaçant de totale destruction.

Pour donc pouvoir saisir la raison de toutes les lois canoniques que nous étudierons dans le cours de cet ouvrage et de toutes les mesures tendant à protéger les peuples de l'action conspiratrice de ces étrangers nuisibles, il est nécessaire d'examiner tout le passé, grâce auquel nous comprendrons que la Sainte Eglise, loin de se montrer cruelle comme l'affirment les juifs, leur fut au contraire extrêmement bienveillante, et que ce fut peut-être cette extrême bienveillance qui permit précisément aux juifs de faire de grands progrès dans leur entreprise de conquête et d'asservissement des peuples, comme cela a lieu actuellement dans les malheureux pays soumis à la dictature totalitaire du Socialisme judaïque ; une situation catastrophique celle-ci, qui serait survenue de nombreux siècles plus tôt si l'Eglise n'avait pas au moins pris les mesures préventives que nous examinerons dans la suite de cet ouvrage.

Ces précisions nécessaires données, pour défendre la doctrine et la politique de l'Eglise suivie au cours des siècles, revenons à ce qui fut approuvé par le XII^{ème} Concile de Tolède. Dans le cahier de propositions présenté par le roi au Saint Synode, on remarque ce qui suit : "Réparez, Révérendissimes Pères et honorables Prêtres des Ministères célestes... c'est pourquoi je me présente dans une effusion de larmes en la vénérable réunion de votre paternité afin qu'avec le zèle de votre fonction la terre soit purgée de la contagion de la méchanceté. Levez-vous, je vous en prie, levez-vous, détachez les liens des coupables, corrigez les coutumes déshonnêtes des transgresseurs, faites voir la discipline de votre ferveur contre les perfides et éteignez l'aigreur des superbes, allégez la charge des opprimés, et plus que tout déracinez la peste judaïque qui de jour en jour va croissant en fureur (et quod plus hic omnibus est, judaeorum pestem quae in novam semper recrudescit insaniam radicitus extirpate).

Examinez aussi avec le plus grand soin les lois que notre gloire a promulguées récemment contre la perfidie des juifs, ajoutez-y votre propre sanction et réunissez-les en un seul statut pour réprimer les excès de ces mêmes perfides". Il est intéressant de noter que parmi les calamités ainsi dénoncées à ce Synode, celle qui était considérée comme la plus grave de toutes était la peste judaïque, qui s'accroissait de jour en jour en proportion alarmante. Dans le Canon IX de ce Saint Concile est consignée la législation approuvée par ce Synode contre le crypto-judaïsme, c'est à dire contre les juifs qui se cachaient sous le masque d'un faux Christianisme.

Elle s'adresse à ceux que le roi comme le Synode appelaient déjà juifs tout court, étant donné la certitude que l'on avait que les descendants des "convertis" du Judaïsme pratiquaient en secret la religion juive, puisqu'il faut se souvenir qu'à cette époque le Judaïsme était totalement proscrit dans l'Empire Wisigoth et ne pouvait donc exister que clandestinement. Du Canon cité, qui comprend toute la législation antérieurement édictée, nous ne reprendrons que les parties les plus intéressantes, non pas que les autres soient sans importance, mais pour ne pas trop allonger cet ouvrage : Canon IX. "Confirmation des lois promulguées contre la méchanceté des juifs (quae in judeorum nequitiam promulgatae sunt) dans l'ordre des différents titres qui s'y trouvent, ordre énuméré dans le présent Canon. "Nous avons instruit sous des titres distincts les lois qui ont été récemment promulguées par le glorieux Prince contre l'exécrable perfidie des juifs et les avons approuvées après un examen attentif, et puisque données avec raison elles ont été approuvées par le Synode, elles devront être observées dorénavant irrévocablement contre leurs excès ; ces lois sont...". Suivaient les lois qui étant approuvées faisaient désormais partie intégrante dudit Canon IX, parmi lesquelles on relève pour leur intérêt les dispositions suivantes :

La Loi I déclare que la grande perfidie des juifs et leurs sombres erreurs "deviennent extrêmement subtiles et accroissent leurs artifices et leurs tromperies", car ils feignaient d'être bons chrétiens, mais s'efforcent sans cesse de tourner les lois interdisant le Judaïsme clandestin et souterrain. Les Lois IV et V châtent les crypto-juifs qui célèbrent les rites et festivités hébraïques et qui prétendent écarter les chrétiens de la foi au Christ. Il ne s'agit pas ici de châtier les rites ou les cérémonies d'une religion étrangère, mais de punir les faux chrétiens pratiquant en secret le Judaïsme derrière leur simulacre de Christianisme. Ces mesures répressives étaient donc destinées à détruire la cinquième colonne juive infiltrée dans le sein de l'Eglise et de l'Etat chrétien. La Loi VI interdit aux juifs cachés sous le masque du Christianisme de pratiquer les coutumes religieuses juives en matière de viandes, mais en précisant qu'il soit permis à ceux qui sont bons chrétiens de s'abstenir de manger de la viande de porc. On voit donc ici que ces faux catholiques continuaient à tromper le clergé et le roi avec leur prétendue répugnance à manger de la viande de porc. La Loi IX leur interdit de faire œuvre subversive contre la Foi chrétienne, imposant de sévères châtements à ceux qui le feraient ; en outre, cette ordonnance vise les chrétiens qui les aident et les cachent.

A cet égard elle stipule textuellement : "Si quelqu'un cachait l'un d'eux dans sa maison ou avait le projet de le faire, si l'hôte qui accueille ainsi est reconnu coupable (si le crime est prouvé)... que chacun d'eux reçoive cent coups de fouet et perde ses biens au bénéfice du roi, et qu'ils soient bannis de toute l'étendue du territoire pour toujours". Terrible châtement contre ceux qui aidaient les juifs en leur donnant asile, grâce auquel les Evêques de ce Concile et le monarque lui-même pensaient en finir avec ceux qui aidaient les juifs et se faisaient leurs complices dans leur lutte contre la Chrétienté. Il est évident qu'aujourd'hui plus que jamais, il serait nécessaire de remettre en vigueur des dispositions comme celles de ce Saint Canon, car c'est seulement ainsi que nous pourrions espérer vaincre la bête judéo-communiste dont les victoires sont rendues possibles par les entreprises de ceux qui, tout en se prétendant chrétiens, aident les juifs et les communistes, facilitant leur victoire.

Suit la Loi X qui fulmine des sanctions contre ceux qui aident le Judaïsme, sans distinction de classe ni de position hiérarchique, disant entre autres : "Par lequel, si un chrétien de quelque lignage et dignité qu'il soit et de quelque ordre qu'il soit, homme, femme, clerc ou laïc, accepte un présent quelconque pour aider quelque juif ou juive à l'encontre de la loi du Christ, ou reçoit d'eux ou de leurs mandataires un présent de quelque nature que ce soit, ou s'abstient de protéger et de maintenir les exigences de la Loi du Christ (simple délit de passivité devant l'ennemi) en échange de quelque chose qu'il reçoive d'eux ; tous ceux qui agiraient pour un don quelconque, ou protégeraient l'erreur qu'ils connaissent d'un quelconque juif, et cesseraient de corriger sa méchanceté, que de toute manière ils endurent les mandements des Saints Pères qui figurent dans ces décrets et qu'ils versent au trésor royal le double de ce qu'ils auront reçu des juifs, si la preuve en est apportée".

On voit donc que les juifs ont toujours été des maîtres dans l'art d'acheter à prix d'or la complicité de chrétiens et de non-juifs, de prêtres ou de laïcs, et que ceux-ci ont été fréquemment atteints du mal chronique de se vendre à la Synagogue de Satan. Les ambassades et légations d'Israël dans les différents pays du monde ont adressé, par exemple, des invitations suspectes à des Archevêques et à de distingués dignitaires de l'Eglise Catholique, qu'ils ont séduits par un intéressant voyage en Terre Sainte, tous frais d'hôtellerie payés et avec un itinéraire soigneusement choisi, comme il en a été aussi pour des voyages en Union Soviétique. Ils le faisaient juste avant le présent Concile œcuménique (Vatican II), et ainsi comme nous l'avons su, ils ont essayé d'acheter l'adhésion de ces personnalités au projet de condamnation de l'antisémitisme que la Juiverie internationale a préparé pour que ses agents membres de sa cinquième colonne au Concile le fassent approuver. Nous espérons que ce type de subornation avec ces voyages payés en Palestine échoue, et qu'aucun successeur des Apôtres ne tombera dans le péché de Judas de se vendre pour trente pièces d'argent.*)

La hiérarchie de la Sainte Eglise se préoccupa toujours de rechercher les causes qui enchaînaient au crypto-judaïsme les "convertis" comme leurs descendants ; l'une d'elles fut localisée comme étant les livres judaïques que ces faux chrétiens lisaient clandestinement, et dont les enseignements se transmettaient de père en fils. La Loi XI se propose de châtier sévèrement ce délit, en ordonnant notamment que le crypto-juif qui serait trouvé en possession de tels ouvrages dans sa maison ou qui les cacherait soit condamné, la première fois à avoir le crâne rasé en raies et à recevoir cent coups de fouets, et en outre à devoir s'engager par écrit devant témoins à ne jamais plus recommencer de les lire ni de les détenir, et, si après avoir écrit cet engagement il récidivait, qu'en plus des peines précédentes il perde sa fortune au bénéfice du Baron désigné par le roi, et qu'il soit expulsé du territoire.

Si un maître d'école était trouvé enseignant cette erreur et s'il récidivait à enseigner ce que nous interdisons, qu'il reçoivent les peines qui seront appliquées à ses élèves si ceux-ci ont atteint la majorité de douze ans d'âge, les élèves mineurs en étant exemptés". On voit donc que l'on fit un effort suprême pour empêcher les faux chrétiens de transmettre leur crypto-judaïsme de père en fils par l'enseignement de leurs doctrines et avec la littérature clandestine. En même temps, on s'efforça vainement d'obtenir que les coupables ne récidivent pas, en les obligeant à s'y engager par écrit devant témoins, ce qu'ils ne feront pas, et promesse inutile puisque les juifs, en cette occasion comme dans les autres, n'ont jamais rempli leurs promesses ni leurs pactes solennels, comme le démontreront les faits des années ultérieures.

La Loi XIII établissait que : "Si un juif, par artifice ou tromperie ou de crainte de perdre sa fortune, dit qu'il observe la coutume de la loi chrétienne et observe les enseignements de ladite loi du Christ, et prétend que s'il ne se défait pas de ses serfs chrétiens c'est parce qu'il est chrétien. Nous n'avons pas précisé de quelle manière il convient qu'il apporte la preuve de ce qu'il dit, pour que désormais il ne puisse ni tromper ni manquer à sa parole. Par suite, nous établissons que tous les juifs qu'il y a dans notre royaume... puissent vendre leurs serfs chrétiens selon les mandements de la loi antérieure à la présente, et s'ils désirent les conserver, en ce présent rescrit nous leur donnerons l'opportunité de cesser d'inspirer des soupçons et de se purger de tout genre de doute en leur accordant soixante jours pour cela, du 1er février au 1er avril de cette année".

La loi en question leur impose donc l'obligation de se présenter à l'Evêque de leur province pour promettre publiquement devant témoins d'abandonner toutes les coutumes des juifs qui les condamnent et "de ne jamais retourner à leur ancienne incrédulité, ainsi que tout ce qui est convenu en supplément comme nous l'expliquons dans ce chapitre ; sous les conditions qu'ils se confessent et qu'ils manifestent par la parole et qu'ils ne recèlent pas dans leur cœur le contraire de ce qu'ils professent par la bouche et qu'ils ne fassent pas montre de Christianisme pour le dehors, tout en cachant leur Judaïsme dans leur cœur"... "Et si quelques uns parmi eux se disant chrétien et, après avoir en toute connaissance prêté le témoignage et ledit serment susmentionné, retournait à la loi des juifs et à sa croyance, manquant à sa promesse et ne l'accomplissant pas et ayant donc parjuré le nom de Dieu, s'il retournait à l'incrédulité des juifs, qu'il soit exproprié de ses biens au profit du Roi, et qu'il reçoive cent coups de fouet, qu'on lui rase la tête en raies et qu'il soit expulsé de tout le territoire".

Avec cette disposition qui faisait partie de la législation citée approuvée et confirmée par le Canon IX du XII^{ème} Saint Concile de Tolède, les Métropolitains et les Evêques de la Sainte Eglise essayaient d'éviter que les juifs se masquant sous l'apparence du Christianisme puissent tenir sous leur domination des serfs chrétiens, en leur donnant ainsi la possibilité de vendre leurs serfs sans même être expropriés. Cependant, étant donné les précautions extrêmes que prennent les Evêques comme le Roi chrétien, on se rend bien compte que les juifs faisaient semblant d'être fidèles à la Foi du Christ pour conserver leurs serfs chrétiens, mais demeuraient juifs en secret et faisaient partie de cette cinquième colonne juidaïque introduite dans la Chrétienté pour la détruire.

C'est pourquoi on les menaçait des peines les plus sévères au cas où on les surprendrait à le faire, cela dans la vaine tentative d'assurer la conversion sincère des juifs et de leurs descendants et de neutraliser la cinquième colonne. Malheureusement, ni la Sainte Eglise, ni le monarque ne purent accomplir ce qu'ils désiraient l'un et l'autre, et la seule chose qui en résulta fut que ces faux chrétiens cachaient chaque fois encore plus efficacement leur Judaïsme souterrain grâce à l'expérience acquise en se rendant compte des imprudences ou des indiscretions commises, perfectionnant ainsi leurs méthodes de simulation jusqu'à parvenir au cours des siècles à atteindre la perfection dans cet art. D'autre part, le Saint Concile s'occupa du problème de les signaler à l'attention des peuples chrétiens et aussi des musulmans, en obligeant les juifs à porter un signe distinctif qui les ferait distinguer du reste de la population afin qu'ils ne puissent cacher leurs tromperies et leur œuvre subversive.

Le Saint Concile approuve ici la décision de les obliger à se faire tonsurer la tête en raies, grâce à quoi on les distinguaient comme de dangereux crypto-juifs, une méthode peut-être plus efficace que celle qu'utilisèrent par la suite d'autres institutions chrétiennes et musulmanes, et dernièrement les Nazis avec la célèbre étoile judaïque cousue sur les vêtements. Bonnets, pièces de vêtements ou étoiles peuvent s'enlever, mais pour une tonsure, c'est plus difficile. Au XX^{ème} siècle, ce genre de disposition approuvée par un Saint Concile, nous semble épouvantable, mais à ceux qui connaissent le péril mortel que cette bande de juifs criminels a toujours représenté et continue de représenter, elles s'avéraient beaucoup plus acceptables et compréhensibles. Ces signes distinctifs que l'on utilisa à diverses époques furent des moyens efficaces en ce qu'ils permettaient de reconnaître ces faux chrétiens membres de la cinquième colonne du Judaïsme et aux vrais disciples du Christ de pouvoir se garder de leur dangereuses activités. S'il y avait eu à notre époque un semblable moyen de les reconnaître à temps, ils auraient été dans l'incapacité de réaliser aussi efficacement leur travail de trahison et de tromperie, qui a fait tomber tant de peuples dans les griffes du Communisme assassin.

Pour revenir au Saint Concile Tolédan, nous signalerons qu'entre autres points approuvés dans son Canon IX, figurent les Lois XIV et XV qui établissent les formules de serment d'abjuration du Judaïsme et en même temps de fidélité au Christianisme, utilisées toutes deux dans la tentative malheureusement stérile d'assurer la sincérité de ces fausses conversions. Mais malgré toutes les mesures prises pour l'éviter, le juif s'efforce d'exercer son emprise dominatrice au sein de tout peuple qui lui ouvre ses portes, et sur ceux qui lui ont donné l'hospitalité.

La Loi XVII essaie précisément de mettre fin à une partie de ces activités de domination en interdisant entre autres à tout israélite "d'exercer tout pouvoir sur quelque chrétien que ce soit et de lui commander", "ou de commander, de vendre ou d'exercer un pouvoir sur les chrétiens, sous quelque forme que ce soit", ordonnant des châtiments pour les juifs qui violeraient cette Loi et aussi pour les nobles, les Barons investis d'une charge publique, qui en la violant donneraient aux juifs une position dominante sur les chrétiens. Malheureusement les juifs excitèrent l'esprit rebelle de l'aristocratie wisigothe contre le monarque pour gagner sa protection, annulant en grande partie l'efficacité de ces lois.

Une autre mesure approuvée par ce Saint Concile pour détruire la cinquième colonne était incluse dans la Loi XVIII, qui établissait un véritable espionnage au domicile même des chrétiens descendants de juifs, et obligeait leurs serviteurs chrétiens à dénoncer leurs pratiques judaïques, en leur offrant comme prime de dénonciation la libération de leur servage. Cette loi à l'adresse des serfs en question ordonne : "qu'en tout temps, celui qui proclamerait, dirait et jurerait qu'il est chrétien, et qui découvrirait l'incrédulité de ses maîtres et renierait leur erreur, qu'il obtienne alors immédiatement sa liberté". De toutes les mesures citées jusqu'ici tendant à détruire le crypto-judaïsme infiltré dans le sein de la société chrétienne, celle que nous venons de mentionner fut peut-être la plus efficace, puisqu'un serf, qui était presque un esclave, avait logiquement toujours intérêt à retrouver la liberté en échange de la dénonciation des pratiques judaïques de ses maîtres, chrétiens seulement d'apparence.

D'où le pas décisif que firent alors les prélats du Saint Concile pour que dorénavant les membres de la cinquième colonne judaïque aient à se méfier, même à leur domicile, de leurs propres serviteurs, qui pouvaient à n'importe quel moment découvrir leur Judaïsme souterrain et le dénoncer. Malheureusement, ces faux chrétiens crypto-juifs trouvèrent le moyen de masquer même à leur domicile leur judaïsme secret, et la mesure fut insuffisante pour détruire la cinquième colonne en question, rendant leur crypto-judaïsme chaque fois plus hermétique et plus occulte encore, comme nous le verrons au cours des chapitres ultérieurs.

ENVOI EN EXIL DES EVEQUES ET DES PRETRES QUI DONNERAIENT POUVOIR AUX JUIFS

Ce Saint Concile s'occupa une fois encore de condamner les Evêques et les clercs qui se liaient de façon nuisible avec les juifs ; à cet effet, dans la Loi XIX approuvée par le Canon I, il est ordonné que : "Et si un Evêque, prêtre ou diacre donne à un juif quel qu'il soit le pouvoir de contrôler quoi que ce soit de l'Eglise ou d'instruire les affaires des chrétiens, qu'il perde sa fortune au bénéfice du Roi, quelles que soient les choses de l'Eglise qu'il ait confiées au pouvoir du juif, et s'il n'a pas de quoi payer, qu'il soit exilé de tout le territoire, pour y faire pénitence et reconnaître sa mauvaise action".

Les prélats du Concile approuvèrent aussi la législation conduisant à empêcher que les chrétiens de sang juif ne profitent des voyages d'une ville à l'autre pour judaïser en secret, en se libérant de la surveillance du clergé du lieu de leur origine. Ainsi la Loi XX du même Canon dit que : "s'ils déménagent d'un lieu pour un autre, ils doivent se présenter à l'Evêque du lieu de destination ou au prêtre ou à l'alcade local, et ne pas s'éloigner dudit prêtre, pour que celui-ci puisse témoigner qu'ils ont bien cessé de conserver les sabbats, les coutumes et la pâque des juifs, afin qu'ils ne profitent pas de cette opportunité pour conserver leurs erreurs, ni ne se cachent pour persévérer dans leur ancienne erreur, et qu'ainsi ils conservent les lois du Christianisme..."

Elle précise ensuite que, "s'ils s'excusaient en alléguant la nécessité d'aller ailleurs, ils ne s'en aillent pas sans l'autorisation des prêtres vers qui ils iront avant que passent les sabbats et jusqu'à ce qu'ils (les prêtres) sachent qu'ils ne les observent pas, et que le prêtre local écrive de sa main une lettre aux prêtres des lieux par où ces juifs devront passer pour empêcher toute intrigue, tant dans les hôtelleries que dans les voyages, et qu'ils y soient contraints très exactement. Et si quelqu'un désobéissait à notre ordre, que l'Evêque du lieu, le prêtre ou l'alcade puisse faire infliger à chacun des coupables cent coups de fouets ; car nous ne tolérerons plus qu'ils se rendent à leurs domiciles sans les lettres de l'Evêque ou des prêtres d'où ils arrivent, lettres qui doivent mentionner les jours qu'ils vécurent avec l'Evêque de la ville en question,, comment ils arrivèrent à lui, et quel jour ils en partirent et arrivèrent à leur domicile".

Il est certain que l'obligation faite aux serviteurs de dénoncer leurs maîtres même chrétiens, lorsqu'ils pratiquaient le Judaïsme en secret mit les crypto-juifs en grandes difficultés pour célébrer les rites du sabbat et des fêtes juives, même dans le secret de leur domicile, ne leur laissant d'autre recours que de simuler un voyage pour le faire en un lieu clandestin et non surveillé, mais ces ruses découvertes, le Saint Concile et le roi très chrétien Ervigie cherchèrent les moyens de contrôler les détails des voyages de ces crypto-juifs, afin d'éviter que ceux qui étaient officiellement chrétiens ne continuent par ce biais à pratiquer le Judaïsme.

A son tour, la Loi XXI complète ce qui précède, renouvelant l'ancienne législation tendant à obliger les (crypto-) juifs à passer les jours de fêtes juives avec l'Evêque ou le clergé, ou à défaut avec de bons chrétiens du lieu "afin que, s'unissant à ceux-ci, ils donnent la preuve d'être chrétiens et de vivre "droitement". L'objet en était d'empêcher que les chrétiens de sang juif aient la moindre possibilité d'observer les jours de fêtes juives, pour voir si de cette manière, en cessant de pratiquer le Judaïsme, ils se convertiraient à la longue en chrétiens sincères.

INTERDICTION AUX PRETRES DE DONNER PROTECTION AUX JUIFS

La Loi XXIII du Canon IX donne pouvoir aux prêtres pour remplir ces dispositions, en ordonnant pour finir aux dits clercs : "Que personne ne donne sa protection aux juifs ni, en alléguant des raisons en leur faveur, ne leur donne la possibilité de persévérer en leur erreur et en leur loi". Comme on le voit, alors déjà, le problème des Judas, des clercs qui aidaient les ennemis de l'Eglise, était si grave qu'il justifia l'approbation de cette loi par le Saint Synode.

EXCOMMUNICATION DES EVÊQUES NÉGLIGENTS

Mais la Loi XIV est encore plus explicite à ce sujet, ordonnant que : "Les prêtres de l'Eglise de Dieu doivent éviter de tomber dans le péché de laisser leur peuple persévérer dans l'erreur..., et à cette fin, nous établissons pour les tirer de leur négligence que si quelque Evêque se laissait vaincre par la cupidité ou par une pensée erronée et défailait à faire respecter ces lois par les juifs, et si, connaissant leurs erreurs et leur orgueil, ou faute d'enquêter sur eux, il ne les contraignait pas ni ne les châtaient pas, qu'il soit excommunié pour trois mois, et qu'il remette au Roi une livre d'or. Et s'il n'a pas de quoi la remettre, qu'il soit excommunié six mois pour expier sa négligence et sa lâcheté de cœur, et nous donnons pouvoir à tout Evêque que Dieu a rendu zélé, de réfréner et contraindre l'erreur de ces juifs et d'amender leur folie à la place de l'Evêque négligent, et pour qu'il réalise ce que l'autre n'a pas fait. Et s'il ne le faisait pas et se montrait négligent comme l'autre et n'avait pas le zèle de Dieu, qu'alors le Roi amende leurs erreurs et les condamne pour leur péché.

Et ce que nous avons prescrit pour les Evêques négligents dans la tâche de corriger les erreurs des juifs, nous le mandons à tous les autres religieux, aussi bien aux prêtres, qu'aux diacres et aux clercs..." 105) En approuvant cette loi en son Saint Canon IX, le Concile déclara qu'était un péché mortel, non seulement le fait de donner faveur et protection aux juifs, mais même le comportement de l'Evêque, prêtre ou religieux négligent dans l'accomplissement de ses obligations dans le cadre de la lutte contre le Judaïsme, en sanctionnant ce péché mortel par l'excommunication de l'Evêque coupable. Alors on ne peut s'empêcher de poser la question : combien d'Evêques et de hauts dignitaires de l'Eglise seraient excommuniés actuellement, si l'on appliquait ce que sanctionne le Canon IX du Saint Concile en question, étant donné que s'est tellement généralisé dans le clergé du XX^{ème} siècle le fait de commettre ce péché mortel en favorisant les juifs d'une manière ou d'une autre ? La Loi XXVII établissait quelque chose de très important, en ordonnant que la sincérité du Christianisme chez les catholiques d'origine juive soit vérifiée, non seulement par le témoignage des Evêques, des prêtres ou des alcades du pays, mais aussi par les actes dudit chrétien.

Il ne suffit donc pas que ceux-ci assurent qu'ils se sont convertis sincèrement, mais il faut encore qu'ils le démontrent dans les faits. Mais cette loi traite de manière beaucoup plus rigoureuse de ces chrétiens qui, ayant été découverts comme étant des crypto-juifs et après avoir été pardonnés pour avoir manifesté en paroles et en œuvre leur repentir, finissent par être redécouverts pratiquant de nouveau le Judaïsme. Pour ces récidivistes, ladite loi spécifie : "Qu'ils ne soient plus jamais pardonnés et souffrent ce qu'ils méritent, que ce soit la peine de mort ou une moindre, sans qu'on ait en aucun cas pitié d'eux". En approuvant cette loi, le Saint Concile fixa une fois encore la doctrine de l'Eglise Catholique sur le sujet, car c'est une chose que Dieu Notre-Seigneur soit disposé à pardonner à tout pécheur avant sa mort, et c'en est une autre que les juifs qui constituent une menace constante pour l'Eglise et l'humanité doivent être punis par l'Autorité civile pour leurs délits, car il n'est pas licite que pour échapper au juste châtiment ils puissent alléguer la sublime doctrine de pardon aux ennemis enseignée par Notre Divin Sauveur, parce que, Lui parle du pardon que doit accorder une personne particulière des fautes commises contre elle par une autre personne, mais non pas des crimes ou délits commis par un délinquant au préjudice de la société ou de la nation.

Les clercs qui à notre époque sont au service du Judaïsme forgent à ce sujet des conclusions sophistiques, s'efforçant d'utiliser de manière quasiment sacrilège les doctrines sublimes d'amour et de pardon de Notre Rédempteur Jésus-Christ, dans le but d'empêcher que les peuples menacés d'esclavage par le Judaïsme puissent faire usage du droit naturel de légitime défense dans leur lutte contre les conspirateurs juifs et leur appliquent un juste châtiment. On ne doit donc pas oublier la grande autorité que l'Eglise a toujours accordée aux Conciles tolédans que nous avons cités, en ce qui concerne les définitions de doctrine ecclésiastique et les mesures prises contre les juifs par le XII^{ème} Saint Concile. Il est d'une valeur essentielle comme doctrine de la Sainte Eglise, car en l'année 683 se réunit un nouveau Concile de Tolède, le XII^{ème}, qui, non seulement confirma dans son Canon IX les mesures approuvées par le Concile précédent, mais ordonna qu'elles soient mises en vigueur et affermies de façon définitive et éternelle, leur donnant ainsi la valeur pérenne de Doctrine de l'Eglise. A cet effet, le Canon IX du XIII^{ème} Concile de Tolède stipule :

"De la confirmation du XII^{ème} Concile célébré en la première année du règne de notre très glorieux Roi Ervigie. Bien que les actes synodaux du XII^{ème} Concile Tolédan furent disposés et réglés par la sentence unanime de notre consentement en cette cité royale, cependant renouvelant aujourd'hui cet appui de notre ferme décision, nous décrétons que ces actes, tels qu'ils furent écrits et ordonnés, demeurent éternellement en vigueur et solidité".

Chapitre XV – Le XVI^{ème} Concile de Tolède estime nécessaire la destruction des juifs infiltrés

Comme nous l'avons dit, du fait de la conversion quasi-universelle des juifs au Christianisme, l'Empire Wisigoth avait dorénavant à lutter avec ténacité contre un type de Judaïsme beaucoup plus dangereux, celui qui se couvrait du masque du Christianisme. Les efforts réalisés par les XII^{ème} et XIII^{ème} Saints conciles Tolédans pour détruire le puissant groupe de juifs infiltrés au sein de la Sainte Eglise avaient échoué dans leur ensemble. Car la minutieuse et énergique législation anti-juive approuvée par les deux Conciles fut incapable de neutraliser leur si dangereuse cinquième colonne et de forcer les chrétiens de sang juif à abandonner leurs pratiques judaïques et à se convertir vraiment en chrétiens. La preuve en est que dix ans plus tard, sous le règne d'Egica, le XVI^{ème} Concile Tolédan se remit à traiter de cet effrayant sujet, précisément dans son Canon I, qui déclare :

Canon I. De la perfidie des juifs. Bien qu'il y ait d'infinies sentences des anciens Pères faisant condamnation de la perfidie des juifs et que brillent en outre de nombreuses lois nouvelles, cependant conformément à la vaticination prophétique relative à leur obstination, le péché de Juda est écrit avec une plume de fer sur un ongle de diamant, (et les juifs sont) plus durs qu'une pierre dans leur aveuglement et leur obstination. C'est pourquoi, il convient donc que le mur de leur infidélité soit très strictement combattu avec les moyens de la Sainte Eglise Catholique de façon que, ou bien ils arrivent à se convertir malgré eux, ou bien ils soient détruits, afin qu'ils périssent pour toujours par jugement du Seigneur". Après avoir clairement établi ce point de doctrine, le Saint Concile poursuit en énumérant dans le Canon cité les mesures additionnelles à prendre dans l'immédiat contre les juifs.

Des siècles plus tard, cette définition de la doctrine de la Sainte Eglise contre les juifs servit de fondement sur lequel s'appuyèrent des Papes et des Conciles pour approuver la peine de mort contre les crypto-juifs infiltrés au sein du Catholicisme. Pour la défense de ces doctrines et de la politique de la Sainte Eglise, nous avons déjà mentionné que l'ensemble des Etats du monde Chrétien et du monde non-juif ont toujours approuvé des mesures semblables et continuent de les approuver aujourd'hui (NDT : en 1962 !) contre les espions des nations ennemies et les saboteurs. Personne ne prétendit jamais critiquer aucun gouvernement à propos du fait d'exécuter les infiltrés ennemis, ni les traîtres à la patrie. Toute la force de la propagande judaïque depuis des siècles s'est pourtant focalisée contre la Sainte Eglise, parce qu'à l'égal de toutes les nations du monde elle considéra justifiée la peine de mort contre les juifs infiltrés dans le sein de la Chrétienté, ceux ci étant animés de l'intention d'espionner, de détruire et de conquérir.

Il est certes lamentable de tuer un être humain quel qu'il soit, mais si les nations ont droit à se défendre, l'Eglise l'a aussi, elle qui, en se défendant, défend les peuples qui ont mis en elle leur foi et leur confiance, et ce d'autant plus si l'on tient compte que les juifs infiltrés au sein de la Sainte Eglise font pire que de constituer un vaste réseau d'espions et de saboteurs ordinaires, mais constituent la cinquième colonne la plus destructrice au sein même de la nation qui par malheur les a laissés s'insinuer dans ses institutions. Aussi est-ce par raison d'Etat et en défense de l'Eglise que l'on dut agir contre eux, action menée à la fois par la Sainte Eglise et es Etats chrétiens, tous deux fermement unis. L'idéal serait que les juifs abandonnent volontairement la nation qui avec bonté les a hébergés et qu'ils retournent dans leur pays pour que, respectant le droit qu'a tout peuple à l'indépendance, ils n'encourent pas les crimes d'espionnage et de sabotage comme membres des cinquièmes colonnes parmi les pires que le monde ait jamais connues; personne ne leur ferait de mal, et eux de leur côté laisseraient vivre en paix le reste des nations.

Mais s'ils persistent à commettre des délits sanctionnés par les peines maximales, ils sont les uniques responsables des justes châtiments qu'ils reçoivent et qu'ils ont reçus au cours de l'Histoire pour avoir perpétré de tels crimes. Cela, d'autant plus qu'ils ont dorénavant un territoire à eux, qui leur fut assigné à l'intérieur de l'Union Soviétique, et aussi avec l'Etat d'Israël. Durant les siècles où ils n'eurent pas de patrie, ils eussent dû se résigner à faire comme tous les immigrants, en vivant en paix et en respectant les droits des populations qui leur donnaient asile et de la religion que ces peuples professaient ; de cette façon rien ne leur serait arrivé. Loin de se comporter ainsi, ils trahirent les nations qui leur donnèrent hospitalité ; ils essayèrent de les conquérir, de les voler et de les détruire, et ils firent tout leur possible pour détruire le Christianisme depuis sa naissance : ils s'infiltrèrent en son sein essayant de le désintégrer de l'intérieur par les hérésies ; ils suscitèrent et fomentèrent les sanglantes persécutions de Rome, provoquant ainsi par leurs crimes la répulsion universelle et une réaction défensive non seulement de la Sainte Eglise et des peuples chrétiens, mais aussi de l'Islam et des peuples qui lui sont sujets.

Ce furent les juifs eux-mêmes qui, par leur manière d'agir criminelle, ingrate et traîtresse, furent donc ceux qui provoquèrent les sanglantes représailles organisées contre eux par les peuples menacés exerçant leur droit de légitime défense. Ils se lamentent de ces répressions pour occulter complètement les causes qui les motivèrent. C'est comme si les Romains, subissant des pertes dans les combats militaires en voulant conquérir les Gaules, avaient eu le cynisme d'accuser les Gaulois agressés d'être des assassins et de persécuter les Romains. Ou comme si les Japonais, lors de la dernière guerre, lorsque se lançant à la conquête de la Chine ils eurent des centaines de milliers de tués, avaient eu l'effronterie d'accuser les Chinois d'être des assassins de Japonais ; car on peut évidemment dire : si les Romains n'avaient pas envahi les Gaules, ils n'auraient pas eu à se lamenter que les Gaulois leur tuent des milliers de Romains, et si les Japonais n'avaient pas envahi la Chine, ils n'auraient pas eu non plus à déplorer les morts de leurs nationaux.

Mais alors qu'aucun de ces peuples n'a jamais eu l'hypocrisie de se plaindre des pertes et préjudices qu'ils ont subis de par leurs guerres de conquêtes, les juifs, qui depuis des siècles ont entrepris la guerre la plus cruelle et la plus totalitaire de ce type, une guerre occulte et hypocrite mais très sanguinaire, ont en plus le cynisme de pousser des cris au ciel lorsque les religions ou les peuples en état de légitime défense tuent des juifs ou les privent de la liberté pour les empêcher de continuer à causer tant de dommages. Si les israélites ne veulent pas supporter ensuite les conséquences de leur persévérante et cruelle guerre de conquête universelle, ils n'ont qu'à la cesser ; et s'ils ne la cessent pas, qu'ils aient tout au moins le courage d'en supporter avec dignité les conséquences, comme l'ont fait les autres peuples conquérants du monde. *

** NDT. N.Webster dans TheWorld Revolution, p. 162, cite L'historien anglais Gibbon qui écrivit dans "Decline and fall of the Roman Empire " (chap. II p. 83) que sous Antonin-le-Pieux les juifs ne furent pas en reste de cruauté sur les autres peuples de l'Antiquité : "l'humanité, dit Gibbon, reste sous le choc en entendant les atrocités qu'ils (les juifs) commirent dans les cités d'Egypte, de Cyrène et de Chypre sur les populations locales qui leur avaient donné l'hospitalité et au sein desquelles ils s'étaient établis, témoignant d'une amitié traîtresse aux autochtones sans méfiance. A Cyrène, ils massacrèrent 220 000 Grecs, à Chypre 240 000, en Egypte une grande multitude. Beaucoup de ces malheureuses victimes furent sciées vivantes... "Et ainsi depuis la plus haute antiquité ; c'est déjà l'épisode célèbre d'Aman, rapporté dans la Bible, dont ils profitèrent pour liquider et faire exécuter non seulement ce premier ministre du roi Assuérus qui leur était défavorable, mais toutes les autorités locales perses de l'époque (707 avant J.-C.). Certes, ceci n'arriva pas sans la permission divine, en punition des péchés des Perses ! Ces pratiques atroces, ils les reprirent notamment dans l'URSS et lors de la guerre civile espagnole, et sous divers autres régimes communistes et au Liban contre les chrétiens Maronites. Les juifs jouent perpétuellement la comédie du "peuple martyr ", mais la réalité est que les martyrs sont en face, et que ce sont eux qui les tuent ou les font tuer par d'autres ! Ainsi du génocide des Arméniens chrétiens par les Turcs à l'instigation des loges (juives) du mouvement Jeunes Turcs (ces Jeunes Turcs étant pour beaucoup des "nouveaux musulmans", c'est à dire des juifs islamisés fictivement), Cf. Benoit Saint Méchin dans sa "Biographie de Mustapha Kémal ".*

Chapitre XVI – Le XVIIème Concile Tolédan punit par l'esclavage les conspirations des juifs

En l'année 694, toujours sous le règne d'Égica, fut découverte une très vaste conspiration des faux chrétiens pratiquant en secret le Judaïsme, avec de vastes ramifications et plusieurs objectifs, tendant d'une part à troubler la situation de l'Eglise et à usurper le trône, et d'autre part à trahir la patrie et à détruire la nation wisigothe. A cette époque, Saint Félix, l'Archevêque de Tolède, avait convoqué un nouveau Concile auquel assistèrent tous les Pères de l'Empire Wisigoth, y compris quelques uns de la Gaule Narbonnaise, car une peste dans cette région avait empêché qu'ils s'y rendent tous. Le Synode réuni prit connaissance des preuves de la conspiration crypto-juive qui tramait une révolution de tous ordres, d'un si mortel danger pour le Christianisme et pour l'Etat chrétien que le Saint Concile, siégeant dans l'Eglise Sainte Léocadie de la Vega dans la cité de Tolède, se pencha sur la question.

Le Concile fut présidé par Saint Félix en personne, qui fut le nouveau chef de cette terrible lutte de la Chrétienté contre les juifs. Les Actes de ce Saint Concile constituent l'un des documents démonstratifs les plus précieux de ce dont est capable à un moment donné la cinquième colonne juive infiltrée dans le sein de la Sainte Eglise, et infiltrée aussi dans le territoire d'un peuple chrétien ou non-juif. Nous croyons que ce document est non seulement de grande importance pour les Catholiques, mais aussi pour les hommes de tout peuple ou religion qui affrontent la menace de l'impérialisme judaïque. Le plus intéressant de ce Concile est son Canon VIII, qui ordonne textuellement : "De la Condamnation des juifs". Et pour que l'on sache que la plèbe juive est entachée de la plus abominable marque de sacrilège et de la sanglante effusion du Sang de Jésus-Christ, et contaminée en outre par la profanation du serment (parce qu'ils avaient notamment juré d'être de fidèles chrétiens et de ne pas judaïser en secret) de sorte que ses méchancetés sont sans nombre : à cause de cela, il est nécessaire que pleurent d'avoir encouru un si grave péché de haine ceux qui, par leurs méchancetés, non seulement ont cherché à perturber l'état de l'Eglise, mais avec une tyrannique hardiesse sont allés jusqu'à tenter de détruire la patrie et la nation.

D'autant qu'en se réjouissant de croire que leur temps était arrivé, ils ont causé aux catholiques divers ravages. Pour ce motif, leur présomption stupéfiante et cruelle doit s'extirper par un châtement plus cruel encore. De manière que le juge doit être contre eux d'autant plus sévère que, sous tous rapports, on châtie ce que l'on sait avoir été conçu avec une plus grande perversité." "En cheminant dans ce Saint Concile avec la plus grande prudence sur la voie d'autres causes, nous avons appris la conspiration de ces mêmes, telle que non seulement, contrairement à leur promesse, par l'observance de leurs sectes ils entachèrent la tunique de la Foi dont les avaient revêtus la Sainte Eglise en leur donnant l'eau du Saint Baptême, mais qu'ils cherchèrent même à usurper le Trône royal par une conspiration

E cette malheureuse méchanceté étant arrivée à notre très-entière connaissance par l'aveu des mêmes, nous mandons que, par la sentence de notre décret ils soient châtiés d'une irrévocable censure ; à savoir que suivant le mandat de notre très pieux et très religieux Prince Egica, qui, enflammé du zèle du Seigneur et poussé par la Sainte Foi, non seulement désire venger l'insulte ainsi faite à la Croix du Christ, mais aussi le projet d'exterminer son peuple et sa patrie que ceux-ci décrétèrent avec la plus grande cruauté, on entreprenne de les extirper avec plus de rigueur en les expropriant totalement, tous leurs biens revenant au fisc, et en assujettissant en outre à un perpétuel esclavage dans toutes les provinces d'Espagne les personnes de ces mêmes perfides, leurs femmes, leurs enfants et toute leur descendance, en les expulsant de leurs lieux de résidence et en les dispersant, pour servir ceux à qui la libéralité royale les cédera..."Et en ce qui concerne leurs enfants des deux sexes, nous décrétons que, dès sept ans accomplis, on les sépare de la compagnie de leurs parents, sans plus jamais leur permettre d'avoir aucun contact avec eux, leurs mêmes Seigneurs devant les confier à des chrétiens très fidèles, en sorte que les garçons soient placés chez des femmes chrétiennes et vice versa, et, comme nous l'avons dit, qu'ils ne permettent ni aux parents et moins encore aux enfants de célébrer sous aucun prétexte les cérémonies de la superstition judaïque, ni de revenir sous aucun prétexte à la voie de l'infidélité."

Comme premier commentaire de ce Canon du XVII^{ème} Saint Concile Tolédan, nous pouvons assurer que, si ce Saint Synode de l'Eglise Catholique avait eu lieu à notre époque, aussi bien Saint Félix son président que tout le Concile auraient été condamnés comme antisémites et criminels de guerre nazis par ces Cardinaux et ces Evêques qui actuellement sont davantage au service de la Synagogue de Satan qu'à celui de la Sainte Eglise, eux qui fulminent censures et condamnations contre les catholiques qui la défendent tout comme leur patrie contre la menace judaïque. Ces hiérarques ecclésiastiques lancent des condamnations contre les véritables catholiques et les vrais patriotes, leur reprochant des attaques contre les juifs indubitablement beaucoup plus légères que celles que lança le Saint Concile présidé par un Saint aussi illustre et canonisé par l'Eglise que fut Saint Félix, l'Archevêque de Tolède. Par ailleurs, on voit que la dangereuse conspiration que ces "convertis" du Judaïsme et leurs descendants organisèrent démontre que les faux chrétiens crypto-juifs avaient pu tromper avec succès toute la législation promulguée contre eux par les Conciles antérieurs et se sentir assez forts pour réaliser une conspiration de si vastes proportions. Devant la grandeur du péril, aussi bien la Sainte Eglise que l'Etat chrétien s'apprêtèrent à se défendre, en mettant en œuvre ces moyens extrêmes de réduire les juifs en esclavage et de leur arracher leurs enfants dès l'âge de sept ans, pour que, séparés de leurs parents et recevant une éducation chrétienne, ils ne risquent plus d'être attirés par les organisations du Judaïsme clandestin.

On pensait ainsi sans doute éviter que le Judaïsme se transmette de père en fils, étant donné que les parents judaïsaient en secret, et obtenir par ce moyen qu'à la génération suivante, la cinquième colonne de ceux qui adhéraient en secret à la Synagogue de Satan serait détruite. Le fait d'obliger les enfants de la nouvelle génération à résider dès l'atteinte de leur majorité (leur âge de raison, NDT) chez de bons chrétiens et chrétiennes avait indubitablement pour mobile d'offrir une garantie de plus, pour qu'à la troisième génération la cinquième colonne en question fût complètement annihilée et que les descendants des juifs fussent convertis en chrétiens sincères. Cependant, comme nous le verrons plus loin, ces tentatives échouèrent, parce que des juifs clandestins non identifiés purent toujours initier secrètement au Judaïsme les enfants de sang juif. Mais d'autre part, la grande habileté des juifs pour l'intrigue bouleversa tous les plans du Saint Concile et fit échouer une fois de plus les mesures extrêmes adoptées par la Sainte Eglise et par la Monarchie Wisigote très chrétienne pour se défendre de la menace juive. Un élément intéressant dans les actes du Saint Concile en question est qu'il montrait comme manifeste qu'à cette époque lointaine il y a environ mille deux cents ans, diverses rébellions juives avaient éclaté contre les rois chrétiens ; c'est ce que fait constater le roi Egica dans son message écrit au Saint Synode, en disant : "en quelques parties du monde, ils (les juifs) se rebellèrent contre leurs princes chrétiens et beaucoup périrent des mains de ces princes par un juste jugement de Dieu".

Il est évident que dans ces rébellions contre les princes chrétiens, les juifs ne purent obtenir de résultats que lorsqu'ils eurent compris, après plusieurs siècles d'expérience, que pour les mener au succès, il leur fallait convertir en alliés inconscients les peuples chrétiens eux-mêmes, ce pourquoi les agitateurs israélites couverts habituellement du masque du Christianisme s'efforceraient d'apparaître comme les sauveurs des peuples et les organisateurs de mouvements libéraux et démocratiques, en offrant aux masses populaires la promesse séductrice qu'elles se gouverneraient elles-mêmes en se libérant du joug des monarques...Les terribles châtiments approuvés par le XVII^{ème} Concile contre les conspirateurs crypto-juifs furent appliqués dans toutes les provinces de l'Empire Wisigoth, à l'exception de la Gaule Narbonnaise, qui, dévastée par une épidémie mortelle et pour diverses autres raisons, se trouvait comme l'expliqua le message du souverain "quasi-dépeuplée". C'est pourquoi, il fut permis aux juifs de vivre là comme avant, "avec tous leurs biens, en sujets du duc de ce même territoire, au profit des utilités publiques" 111). Il est d'ailleurs très possible que le duc en question de la Gaule Wisigothe ait fait pression pour obtenir que les juifs de sa région soient exemptés des châtiments infligés par le Saint Concile contre ceux du reste de l'Empire, ce qui non seulement sauva les faux chrétiens locaux, mais provoqua aussi l'émigration vers la Gaule Narbonnaise de nombreux autres juifs des régions affectées par la décision conciliaire, fuyant ainsi la menace de mise en esclavage et les autres châtiments décidés contre eux. C'est ainsi que commença à se développer la population juive du Midi de la France, jusqu'à devenir une seconde Judée. Il est certain que cette tolérance dans la Gaule Narbonnaise fut accordée à la condition que les juifs protégés se convertiraient en chrétiens sincères et qu'ils s'abstiendraient de pratiquer en secret le Judaïsme, sous peine, dans le cas contraire, d'encourir les fortes sanctions approuvées par le Saint Synode.

Mais comme on put le constater au cours des siècles suivants, loin d'abandonner le Judaïsme, ces faux chrétiens le rendirent si hermétique que le Midi de la France se rendit fameux dans tout le Moyen-Age pour s'être transformé en le nid le plus dangereux de juifs clandestins des plus habilement couverts du masque d'un très apparent mais insincère Christianisme, et avoir établi dans cette région le véritable quartier général des hérésies révolutionnaires les plus destructrices, qui furent sur le point de détruire l'Eglise et toute la Chrétienté dans les siècles du Moyen-Age. Ceci démontre clairement les résultats désastreux qu'entraînent les égards et la bienveillance envers un ennemi aussi tenace et pervers que le Judaïsme.

La rébellion juive contre le roi, à laquelle font allusion les actes cités du Synode et qui fut étouffée à temps avec toute rigueur par Egica et par les sanctions énergiques du XVII^{ème} Concile Tolédan, avait pris de telles proportions qu'elle fut à deux doigts de détruire l'Etat chrétien et d'y substituer un Etat juif. Pour le comprendre, il est nécessaire d'examiner quelques précédents. L'écrivain catholique don Ricardo C. Albanés, parlant de la situation des juifs sous la Monarchie Wisigothe décrit à ce sujet : "Les juifs s'étaient multipliés de façon effrayante dans l'Espagne Wisigothe comme ils avaient fait auparavant dans l'Egypte ancienne, et, tout comme alors, ils acquirent une grande importance et aussi de grandes richesses au point de se rendre indispensables aux conquérants wisigoths. Ils se consacraient de préférence au commerce, aux arts, à l'industrie ; presque tous les médecins étaient juifs ainsi que de nombreux avocats, mais c'est le trafic marchand avec l'Orient qu'ils monopolisaient tout particulièrement, pour lequel leurs relations de lignage et leur idiome les aidaient merveilleusement.

"Se trouvant à la tête d'importants négoce, ils en arrivèrent à posséder un grand nombre d'esclaves chrétiens, qu'ils traitaient durement. Et non seulement les juifs du pays des Wisigoths devenaient les maîtres, mais ils ne cessaient de miner autant qu'ils pouvaient la Foi chrétienne. Leur appui caché aux hérétiques, d'abord aux Ariens, puis ensuite aux Priscillanistes, en plus du travail des judaïsants, aggrava le conflit qui se développait en terre hispanique entre le Christianisme et le Judaïsme, déterminant les Conciles et les rois à édicter rapidement de dures mesures anti-juives". Mais, en plus de cet immense pouvoir qu'ils avaient acquis, la politique suivie par la Sainte Eglise et les rois chrétiens de combler d'honneur, de confier de hautes positions et même de donner des titres de noblesse aux juifs qui se convertiraient sincèrement au Christianisme, leur ouvrant les portes du sacerdoce et des dignités ecclésiastiques, en même temps que ces autorités persécutaient sans pitié les faux convertis, cette politique, loin de donner les résultats espérés que tous se convertissent sincèrement, produisit des résultats tout contraire à ceux désirés, car les juifs simulèrent avec la plus grande hypocrisie s'être convertis loyalement, pour recueillir les bénéfices dont on récompensait les convertis sincères, et purent ainsi s'élever de plus en plus à l'intérieur des institutions religieuses et politiques de la société chrétienne et y acquérir un pouvoir majeur.

Cette situation leur fit couvrir l'espérance de pouvoir faire triompher une rébellion bien préparée qui leur permettrait de détruire l'Etat chrétien pour y substituer un Etat juif, pour lequel ils s'assurèrent progressivement le soutien des puissantes communautés juives du Nord de l'Afrique pour envahir la Péninsule Ibérique et y faire éclater la rébellion générale des faux chrétiens pratiquant le Judaïsme en secret. L'illustre historien espagnol Marcelino Menedez y Pelayo explique de son côté : "Désireux d'accélérer la diffusion du Christianisme et la paix entre les deux races, les XII^{ème} et XIII^{ème} Conciles de Tolède concédèrent des privilèges inusités aux juifs vraiment convertis (plena mentis intentione), en les annoblissant et en les exemptant de la capitation. Mais tout cela fut vain ; les judaïsants (chrétiens crypto-juifs), qui étaient riches et nombreux au temps d'Egica, conspirèrent contre la sécurité de l'Etat". "Le péril était imminent. Ce roi et le XVII^{ème} Concile de Tolède en vinrent à un recours extrême et très dur, confisquant les biens des juifs, les déclarant esclaves, et les séparant de leurs enfants qui furent éduqués dans le Christianisme".

On peut voir ainsi comment il y a douze siècles, les juifs se moquèrent de la noble aspiration chrétienne d'établir la paix et l'harmonie entre les diverses races, pour tirer un cruel profit d'un si évangélique désir et acquérir des positions importantes pour détruire la société chrétienne et subjuguier le peuple qui leur avait si ingénument ouvert ses frontières. A notre époque, ils continuent leurs manœuvres, en utilisant avec grand profit le très noble désir de l'unité des peuples et de la fraternité des races, cela pour des fins aussi perverses que similaires. Reinhart Dozy, le célèbre historien hollandais, donne d'intéressants détails sur la conspiration juive que nous étudions, détails confirmés en outre par l'Encyclopédie Judaïque Castillane, voix très autorisée du Judaïsme. Parlant des juifs de l'Empire Wisigoth, cet auteur écrit : "Vers 694, dix-sept ans avant la conquête de l'Espagne par les Musulmans, ils projetèrent un soulèvement général en accord avec leurs corréligionnaires d'outre-détroit, où diverses tribus berbères professaient le Judaïsme et où les juifs expulsés d'Espagne avaient trouvé refuge. La rébellion devait probablement éclater en divers endroits à la fois, au moment où les juifs d'Afrique du Nord auraient débarqué sur les côtes d'Espagne ; mais avant qu'arrive le moment convenu pour l'exécution du plan, le gouvernement fut informé de la conspiration.

"Le roi Egica prit immédiatement les mesures dictées par la nécessité. Ayant bi entôt convoqué un Concile à Tolède, il informa ses guides spirituels et temporels des coupables projets des juifs, et leur demanda de châtier sévèrement cette race maudite. Ayant entendu les témoignages de certains israélites, d'où il résultait que le complot prétendait rien moins qu'à convertir l'Espagne en un Etat juif, les Evêques exprimant leur colère et leur indignation condamnèrent tous les juifs à la perte de leurs biens et de leur liberté. Le roi les livra comme esclaves aux chrétiens et aussi à ceux qui avaient été jusqu'alors esclaves des juifs et que le roi avaient émancipés..." 114)
C'est un exemple typique de la manière dont agit la cinquième colonne judaïque avec les nations qui lui offrent l'hospitalité.

Chapitre XVII – Réconciliation judéo-chrétienne, prélude de ruine

Après la mort d'Égica, se produisit ce qui arriva si fréquemment dans les États chrétiens et gentils : les nouveaux gouvernants oublièrent l'art de poursuivre la sage politique de leurs prédécesseurs et entreprirent toutes sortes d'innovations, qui en peu de temps détruisirent l'œuvre d'années de travail consciencieux, fruit de l'expérience. L'une des causes de la supériorité politique des institutions des juifs comparées aux nôtres a été qu'ils ont su continuer à travers les siècles une politique uniforme et définie contre ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis, c'est à dire contre tout le reste de l'humanité. En revanche, ni nous les chrétiens, ni moins encore les gentils, nous n'avons été capables de soutenir une même politique contre le Judaïsme pendant plus de deux ou trois générations successives, aussi satisfaisante qu'elle ait été et même lorsqu'elle avait été inspirée par le droit le plus élémentaire à l'auto-défense.

Witiza, le fils d'Égica, qui fut appelé au trône à la mort de ce dernier, commença par détruire tout ce qu'avait fait son père en bien comme en mal. Animé de passions violentes, très porté aux plaisirs mondains, mais doté cependant au début de bonnes intentions, il monta au trône avec le désir magnifique de pardonner à tous les ennemis de son père et d'unir ses sujets. La chronique du règne nous présente Witiza comme un conciliateur, aimant réparer les injustices du passé, allant jusqu'à faire jeter au feu les documents falsifiés en faveur du Trésor. Les faux chrétiens crypto-juifs, alors soumis à un dur esclavage depuis l'échec de leur monstrueuse conspiration, virent dans les intentions conciliatrices de Witiza et son juste désir d'unification du royaume le moyen de se libérer du terrible châtement et de recouvrer leur influence perdue, obtenant du roi qu'il les libère de leur lourde servitude et, pour le moment, qu'il leur donne rang égal à ses autres sujets.

Witiza, comme tant d'autres, tomba dans le piège, croyant que la solution du problème juif dépendait d'une réconciliation judéo-chrétienne qui mettrait fin à des siècles de longue lutte et qui consoliderait la paix interne de l'Empire sur les bases du respect mutuel, de l'égalité de droits, d'une meilleure compréhension et même d'une coexistence fraternelle et amicale entre chrétiens et israélites, ce qu'actuellement les juifs et leurs agents dans le clergé nomment la "fraternité judéo-chrétienne". Une réconciliation de ce type peut être une solution magnifique et désirable, mais elle n'est possible que si les parties la désirent vraiment toutes les deux ; mais lorsque l'une œuvre de bonne foi et renonce à sa légitime défense sur les autels de la réconciliation, détruit ses armes défensives et se livre désarmée à la bonne foi de l'autre partie, et qu'en revanche celle-ci ne change en rien, mais profite de la généreuse attitude de son ancien adversaire pour épier le moment de lui porter le coup mortel, alors la supposée réconciliation n'est qu'un prélude de mort et à tout le moins de ruine.

C'est ce qui est arrivé chaque fois que les chrétiens et les gentils, trompés par les habiles manœuvres diplomatiques des juifs, ont cru en l'amitié et la loyauté de ceux-ci ou à la réconciliation christiano-israélite, et que les juifs malheureusement utilisant ces si beaux et nobles postulats seulement comme un moyen de désarmer les premiers, continuaient toujours dans le fond de leur cœur et secrètement à les considérer comme leurs ennemis mortels, dans le but qu'une fois ceux-ci désarmés et endormis par le nectar aromatique de l'amitié et de la fraternité, ils puissent être commodément asservis et annihilés. Les juifs ont toujours eu pour règle, lorsqu'ils sont affaiblis ou dangereusement menacés, de feindre l'amitié avec leurs ennemis, pour pouvoir les dominer plus facilement. Malheureusement, la manœuvre leur a réussi à travers les siècles, et elle leur réussit encore maintenant.

La diplomatie juive est classique : dépeindre de noires couleurs les persécutions, les servages et les massacres dont ils furent victimes pour émouvoir la compassion, en masquant en revanche avec soin les motifs qu'ils donnèrent eux-mêmes pour provoquer ces persécutions. Une fois qu'ils ont réussi à inspirer la compassion, ils essaient alors de la convertir habilement en sympathie, après quoi ils luttent sans trêve pour obtenir toutes sortes d'avantages grâce à cette compassion et sympathie, avantages qui toujours tendent à détruire les défenses qu'avaient établies contre eux les dirigeants religieux et civils, chrétiens ou gentils, avantages facilitant ainsi aux juifs leurs plans de domination sur le malheureux État qui, sur les autels de la compassion ou de la réconciliation christiano-juive, a démolé ingénument les murailles qui le protégeaient de la conquête juive et qu'avaient bâties les gouvernants précédents.

A mesure que les juifs, par ces manœuvres, acquièrent une plus grande influence dans le pays qui leur offre l'hospitalité, de persécutés qu'ils étaient, ils se transforment en persécuteurs implacables des vrais patriotes qui s'efforcent de défendre leur religion et leur pays contre l'action dominatrice et destructrice des étrangers indésirables, jusqu'à ce qu'ils arrivent finalement à dominer l'État chrétien ou gentil, ou à le détruire, selon leur projet. C'est exactement ce qui se passa durant le règne de Witiza ; d'abord les juifs réussirent à l'émouvoir de compassion et à lui inspirer de la sympathie, obtenant ainsi qu'il les délivre de la dure servitude qui avait été décrétée contre eux par le XVII^{ème} Concile de Tolède et par le roi Egica pour se défendre de leurs plans de conquête. Les défenses que la Sainte Eglise et la Monarchie Wisigothe avaient créées pour se protéger de l'impérialisme judaïque furent ensuite démolies.

Witiza les éleva fraternellement à la même catégorie (de citoyenneté) que les chrétiens, pour ensuite les favoriser davantage qu'eux, comme le montrent les célèbres chroniques du XIII^{ème} siècle écrites par l'Archevêque Don Rodrigo (Rodericus Toledanus "De Rebus Hispaniae") et celle de l'Evêque Lucas de Tuy (Cronica de Lucas Tudensis), qui nous relatent comment, dès que les juifs eurent obtenu la sympathie du monarque, celui-ci les protégea et les favorisa, en finissant par leur octroyer plus d'honneurs qu'aux Eglises et aux Prélats. Comme on le voit, après avoir obtenu leur liberté et l'égalité, ils réussirent à se placer en situation supérieure à celle des Prélats et à celle des Eglises. Toutes ces mesures, comme il est naturel, commencèrent à semer le mécontentement parmi les chrétiens et le clergé, les défenseurs zélés de la Sainte Eglise, d'où il est très possible que cette opposition croissante ait incliné Witiza à renforcer la position de ses nouveaux alliés israélites en rappelant ceux qui avaient été chassés de l'Empire Wisigoth par les Conciles et les rois précédents, selon ce qu'affirme l'Evêque Lucas de Tuy dans sa chronique, lesquels revinrent alors en grand nombre dans leur nouvelle terre promise pour augmenter et intensifier encore l'emprise qu'ils étaient en train d'acquérir dans le royaume des Wisigoths. 115)

L'historien du siècle passé José Amador de los Rios, bien connu pour son habile défense des juifs, reconnaît aussi que Witiza fit à l'égard des israélites tout le contraire de ce qu'avaient fait son père et les rois précédents : "Révoquant alors, dit-il, au moyen d'un nouveau Concile national les Canons antérieurs et les lois que la nation avait reçues avec enthousiasme, Witiza ouvrit les portes du royaume à ceux qui avaient fui à l'étranger pour ne pas devoir embrasser la religion catholique ; il fit relaxer le serment pour ceux qui avaient reçu le baptême, et, pour finir, il éleva à de hauts postes nombre de descendants de cette race proscrire. Ces mesures précipitées et peu discrètes ne produisirent rien moins que ce qu'on était en droit d'attendre d'elles. Ayant bientôt obtenu une prépondérance vraiment dangereuse, les juifs profitèrent de toutes les occasions qui se présentaient effectivement à eux, forgeant de nouveaux plans de vengeance et se préparant en secret à se dédommager des offenses reçues sous la domination wisigothe". 116)

Cet érudit, insoupçonné d'antisémitisme, et que les historiens juifs considèrent comme une source digne d'un total crédit, nous a décrit en peu de mots les terribles conséquences que valut aux chrétiens la politique inaugurée par le roi Witiza aux débuts de son règne, avec son illusion que de libérer les juifs opprimés assurerait la réconciliation christiano-juive et la pacification des deux peuples. A propos du terrible changement opéré en Witiza, le père jésuite Juan de Mariana, l'historien du XVI^{ème} siècle, écrit : "Il est vrai qu'au début Witiza fit montre d'un bon principe, qui était de vouloir revenir à l'innocence et de réprimer la méchanceté. Il leva l'exil de ceux que son père avait chassés de leurs maisons et, pour que le bénéfice fût complet, il leur fit restituer leurs domaines, leurs honneurs et leurs charges. En outre, il fit brûler tous les documents et actes des procès pour que rien ne restât en mémoire des délits et infamies qui leur avaient été imputés et pour lesquels ils avaient été condamnés dans la conjoncture du temps. Ces débuts auraient été excellents s'ils eussent continué de même, sans changement ni mutation. Mais il est bien difficile de réfréner l'immaturité de l'âge et l'ivresse du pouvoir par la raison, la vertu et la tempérance. Le premier échelon de son désordre fut de se livrer aux flatteurs".

L'historien jésuite poursuit en narrant toutes les turpitudes commises par Witiza et qu'il fit approuver par ce conciliabule dont parle Amador de los Rios, et en faisant ce curieux commentaire à propos des lois qui permirent aux juifs publics de revenir en Espagne, disant en effet textuellement : " En particulier, à l'encontre de ce qui avait été établi par les lois anciennes, il donna la liberté aux juifs de revenir en Espagne et de s'y établir. Dès lors, tout commença à être renversé et à s'écrouler ". 117) Il est bien naturel que l'accès des juifs à des postes de gouvernement et le retour des israélites expulsés ait fait tout commencer à être renversé et à s'écrouler. C'est ce qui est survenu dans l'Histoire pratiquement chaque fois que les chrétiens et les gentils ont généreusement tendu la main de l'amitié aux juifs en leur donnant influence et pouvoir, et que, loin de les en remercier pour ce geste de magnanimité, les juifs ont tout renversé et tout fait s'écrouler, pour reprendre l'expression si adéquate du Père Mariana.

L'historien catholique Ricardo C. Albanés décrit en ces termes le changement opéré par Witiza : "L'énergie d'Egica avait su tenir à l'œil la rébellion des juifs et les aventureuses intentions musulmanes, mais son fils et successeur Witiza (700-710), après une brève période où il suivit une conduite louable, se transforma en un monarque despotique et profondément vicieux, se jetant dans les bras de juifs et leur octroyant honneurs et charges publiques..." 118). A propos de la corruption lamentable de Witiza, la précieuse chronique du IX^{ème} siècle connue sous le nom de Chronicon Moissiacence fait une impressionnante description de la noire fange de vices dans laquelle sombra Witiza et sa cour, lui qui alla jusqu'à avoir un harem dans son palais, et qui, pour légaliser cette situation, instaura la polygamie dans son royaume, permettant même aux clercs d'avoir plusieurs épouses au scandale de toute la Chrétienté.

Ce fait est également rapporté dans le Cronicon de Sebastien de Salamanque, qui affirme en outre que Witiza manifesta une furieuse hostilité à l'égard des clercs qui s'opposaient à ses débordements, jusqu'à dissoudre les Conciles et empêcher par la force que les Saints canons en vigueur fussent appliqués, se mettant ainsi en rébellion ouverte contre l'Eglise. 119) Non seulement Witiza fit dissoudre un Concile qui le condamnait, mais, avec des clercs qui le suivaient inconditionnellement, il en convoqua un autre, qui, selon ce qu'en rapporte le très illustre Evêque Lucas de Tuy dans sa chronique médiévale ainsi que le fameux historien jésuite Juan de Mariana et d'autres non moins célèbres chroniqueurs et historiens, se tint à Tolède dans l'église Saint Pierre et Saint Paul de l'Arrabal, où il y avait alors un couvent de moines bénédictins.

Ce prétendu Concile approuva toutes les aberrations opposées à la doctrine traditionnelle de l'Eglise, et ce faisant, il se transforma en un véritable conciliabule dont les Canons furent dépourvus de toute légalité. Selon ce qu'affirment les chroniqueurs et historiens cités, ce conciliabule commença par contredire la doctrine et les Canons de la Sainte Eglise qui condamnaient les juifs et qui ordonnaient aux chrétiens et en particulier aux clercs de ne pas apporter aide ni faveurs aux israélites, ni même d'être négligents dans la lutte contre eux, sous peine d'encourir la sanction d'excommunication. Contredisant donc le Concile précédent, ce conciliabule dicta des mesures de protection en faveur des juifs et approuva le retour des expulsés des règnes précédents. De plus, il supprima la monogamie et établit la polygamie, permettant aux clercs de prendre non seulement une femme, mais même plusieurs. Les actes de ce conciliabule convoqué sous le nom de XVIII^{ème} Concile de Tolède se perdirent, et l'on n'a connaissance par les chroniques mentionnées que de quelques uns des sujets alors approuvés.

Certains chroniqueurs médiévaux assurent que Witiza, rendu furieux de ce que le Pape n'approuvait pas ses désordres, récusait l'obéissance au Pape, provoquant le scandale d'un schisme, et que pour donner force à cette séparation, celle-ci fut approuvée par le conciliabule en question. 120) La persécution contre les clercs fidèles à la Sainte Eglise fut si dure que beaucoup, par couardise ou par esprit de conciliation, finirent par se soumettre au tyran. Le Père Mariana par exemple fait état des faits ci après : "A cette époque l'Archevêque de Tolède était Gunderic, le successeur de Félix, un personnage de grands talents et qualités s'il avait eu le courage de s'opposer à d'aussi grands maux ; il y a en effet des personnes à qui le mal déplaît, mais qui n'ont cependant pas le courage de tenir tête à ceux qui le commettent. Restaient en outre quelques prêtres qui selon le souvenir du temps surent garder leur pureté sans approuver les désordres de Witiza.

Il persécuta ces derniers, et les affligea de toutes les manières jusqu'à ce qu'il se fussent pliés à sa volonté, comme il advint pour Sinderède le successeur de Gunderic, qui avec le temps devint compréhensif puis tellement soumis au roi que celui-ci obtint qu'Oppas, le frère de Witiza ou selon ce que d'autres rapportent, son fils fut transféré, de l'Eglise de Séville dont il était l'Archevêque, au Siège de Tolède. Il en résulta de nouveaux désordres, qui s'ajoutèrent à ceux mentionnés plus haut, du fait qu'il y eut dès lors deux prélats dans cette ville, ce qui était contraire aux lois ecclésiastiques". 121) Ici comme dans bien d'autres cas, les juifs avaient réussi à transformer la compassion en sympathie, et ce philo-sémitisme, déguisé sous la prétendue réconciliation ou fraternité christiano-juive, leur permit de se libérer d'abord de la servitude, puis de s'emparer ensuite de l'esprit du monarque qui devint soumis à leur influence, grâce à laquelle ils réussirent à s'élever aux postes de gouvernement. Dans cette occasion comme dans d'autres, ces faits coïncidèrent avec la désorganisation et la corruption de l'Etat chrétien, la promotion des mauvais et la persécution des défenseurs de l'Eglise et de la nation.

A l'époque de Witiza, il manqua malheureusement un Saint Athanase, un Saint Jean Chrysostome ou un Saint Félix pour sauver la situation. Au contraire, les Archevêques et les Evêques, plus désireux alors de vivre commodément que d'accomplir leur devoir, finirent par se soumettre au tyran en s'accommodant du malheur des temps. Une telle situation ne pouvait finir que par déboucher sur une catastrophe épouvantable, aussi bien pour la société chrétienne que pour l'Eglise Wisigothe, à laquelle l'une et l'autre ne tardèrent pas à succomber de manière sanglante et dévastatrice. La situation que nous venons d'analyser est d'une importance toute spéciale par sa notable ressemblance avec la situation actuelle. La Sainte Eglise se trouve menacée de mort par le Communisme, la Maçonnerie et le Judaïsme, et par malheur on ne voit surgir d'aucun côté le nouveau Saint Athanase, le nouveau Saint Cyrille d'Alexandrie ou le nouveau Saint Félix qui sauverait la situation.

Les mauvais s'apprentent à détruire les défenses de l'Eglise, à modifier ses rites, à menotter les chrétiens et à les livrer à merci aux griffes de l'impérialisme juvaïque. Les bons s'effrayent, parce que jusqu'ici on ne voit pas vraiment quels Cardinaux ou Prélats prendront efficacement la défense de l'Eglise et de l'humanité, menacées comme jamais auparavant par l'impérialisme juif et sa révolution communiste. Nous nous recommandons donc avec ferveur à Dieu, Notre-Seigneur, pour que cette fois encore comme en d'autres occasions, Il fasse surgir un nouveau Saint Athanase ou un nouveau Saint Bernard qui sauve la Sainte Eglise, la Chrétienté et l'humanité de l'horrible désastre qui les menacent. Il faut que les hauts responsables de l'Eglise se souviennent que si, pour être de leur temps, ils se mettent à boiter comme boitèrent les hauts clercs de l'époque de Witiza, ils seront aussi responsables que les juifs eux-mêmes. Ils seront aussi coupables que le furent en grande partie les Prélats et les clercs qui, dans les derniers jours de l'Empire Wisigoth, facilitèrent par leur lâcheté et leurs accommodements la cruelle destruction qui s'abattit alors sur la Chrétienté aux confins de cet Empire férocement anéanti, destruction opérée par les Musulmans aidés de manière efficace et décisive par la cinquième colonne juive.

Le règne de Witiza nous présente un autre exemple classique de ce qui arrive dans une nation que les juifs cherchent à infiltrer, lorsqu'endormie et trompée par un supposé désir de cimenter la réconciliation christiano-juive, l'unité entre les peuples, l'égalité des hommes et autres idéaux du même style, tous très beaux s'ils eussent été sincères, elle commet l'erreur de permettre que les juifs accèdent à des postes élevés dans cette nation qu'ils projetaient de ruiner et de conquérir. Dans ces cas là, l'Histoire montre toujours que les juifs sèment par tous les moyens possibles l'immoralité et la corruption, car il est relativement facile de ruiner un peuple débilisé par ces plaies qui le rendent alors incapable de se défendre. C'est une étrange coïncidence qu'à cette époque de l'Empire Wisigoth également, lorsque Witiza permit aux juifs d'accéder à des postes élevés de son gouvernement et de la société chrétienne, commencèrent à s'imposer et à envahir la société toutes sortes d'immoralités et de corruptions.

Touchant d'abord le roi et ses intimes collaborateurs, ce roi qui s'était livré aux mains de ses conseillers roturiers et de ses collaborateurs juifs. La corruption des mœurs qui finit par caractériser le règne de Witiza et celui très bref de Rodrigue est éloquemment décrite par le Père Mariana S.J. en ces termes : "Ce n'était que réunions, repas et vins fins, qui corrompaient les forces et, de ce fait aussi, mœurs déshonnêtes en tout point perdues, et, à l'exemple des grands, la majeure partie du peuple menait une vie de turpitudes et d'infamies. Toujours prêts à s'agiter, ils étaient en revanche très inhabiles à accourir aux armes et à venir affronter les ennemis. L'Empire et la suzeraineté, qui avaient été conquis par le courage et l'effort, se perdirent par l'abondance et ses habituels compagnons, les plaisirs. Tout ce que la rigueur et l'effort avaient accompli de grandes choses dans la guerre comme dans la paix, les vices le perdirent, en détruisant en même temps la discipline militaire, de sorte que l'on ne trouvait rien d'aussi corrompu en ces temps-là que les mœurs de l'Espagne, ni de gens plus avides de tout genre de plaisirs". 122)

Le commentaire que fait sur ces questions le diligent historien José Amador de los Rios est également très intéressant : "Il paraît impossible de lire ces lignes, que nous traduisons d'un historien très respectable, sans acquiescer à la conviction qu'un peuple parvenu à tel état était au bord d'une grande catastrophe. Aucun sentiment noble ou généreux ne semblait plus surnager dans cette si violente tempête; tout était bafoué et enseveli dans le plus affreux mépris. Ces crimes, ces aberrations appelaient de grands châtiments et de grandes expiations ; et il n'allait pas falloir attendre beaucoup d'années avant que les lieux de plaisir ne soient trempés du sang wisigoth et que l'incendie musulman ne dévore les palais que la mollesse des descendants d'Ataulf avaient élevés". 123)

Deux coïncidences significatives doivent être notées. Primo : dans toute la Chrétienté de cette époque, il n'y avait pas de société plus minée par la corruption que celle de l'Empire Wisigoth, fait qui coïncide avec cette autre circonstance qu'il n'y avait guère d'autre royaume en la Chrétienté dans lequel les juifs avaient alors acquis une telle influence, car les autres, fidèles aux doctrines traditionnelles de la Sainte Eglise, continuaient à lutter à des degrés divers contre le Judaïsme. Secundo, cet état de corruption survint précisément lorsque les juifs, libérés des chaînes qui les empêchaient de nuire, réussirent à s'emparer des positions élevées dans la société wisigothe. Mille deux cents ans après que ces faits se sont produits, les méthodes juives sont demeurées essentiellement les mêmes. Ils se sont efforcés d'annihiler la puissance des Etats-Unis, de l'Angleterre et des autres Etats occidentaux en y semant la corruption et l'immoralité. Nombreux sont les écrivains patriotes qui ont dénoncé les juifs comme étant les principaux agents de la traite des blanches, du trafic de l'héroïne et des drogues, de la production et de la diffusion du théâtre et du cinéma pornographiques et de l'immoralisme, toutes choses destinées à miner la jeunesse nord-américaine, britannique, française et des autres pays, dont la destruction a été décrétée par le Judaïsme. On pourra constater que les moyens ont peu changé en douze siècles.

115) Rodericus Toledanus "*De Rebus Hispaniae*" Livre III, chap. 15 & 16. Isidoro Pacense "*Cronicon*" -Lucas. Tudensis, "*Cronicon en Espania illustrata*", t. IV.

116) J. Amador de los Rios, Op.cit., t. I, pp 102-103.

117) P. Juan de Mariana, S.J. "*Histoire générale d'Espagne*" Ed. Valencia, 1785, t.II, chap. XIX pp. 369-371.

118) Ricardo C. Albanés, Op. cit. pp. 171-171.

119) *Chronicon Moissiacense*, et *Chronicon Sebastiani* , "Espana Sagrada", t. XIII, p. 477.

120) Lucas Tudensis "*Chronicon en Hispania Illustrata*" t. IV. P. Juan de Mariana S. J., Op. cit. t. II, chap XIX pp 372-73. Les autres chroniqueurs mettent en doute que les choses soient allées aussi loin que la séparation de l'Eglise Wisigothe d'avec Rome.

121) P. Juan de Mariana S.J., Op. cit., t. II, chap. XIX, pp. 372-73.

122) P. Juan de Mariana S.J., Op. cit., t.II, chap XXI, p. 375

123) J. Amador de los Rios, Op. cit., t. I, pp 103-104

Chapitre XVIII

Les Juifs trahissent leurs plus fidèles amis

Witiza, tombé sous l'influence des juifs et entouré de conseillers israélites, mit le comble à sa folie par une politique suicidaire. Selon les uns, prétextant son amour de la paix, et selon d'autres pour réprimer plus facilement les opposants à son absurde politique qui augmentaient de jour en jour en nombre et en force, il ordonna de transformer les armes en charrues et de démolir les murs d'enceinte de nombreuses cités avec leurs puissantes fortifications qui eussent rendu beaucoup plus difficile l'invasion musulmane, cela pendant que les juifs, trahissant leur loyal ami Witiza, instiguaient cette invasion par leurs intrigues dans le nord de l'Afrique, afin de détruire définitivement l'Etat chrétien et de rendre possible la destruction de toute la Chrétienté européenne. L'Archevêque Rodericus Toledanus et l'Evêque Lucas de Thuy dans leurs chroniques déjà citées racontent comment le gouvernement de Witiza manda de démolir les murs de cités, de détruire les fortifications et de convertir les armes en charrues. 124)

Le célèbre historien espagnol du XIX^{ème} siècle, Marcelino Menendez y Pelayo fait mention de la trahison des juifs en disant : "La population autochtone aurait pu résister à l'attaque des Arabes qui passèrent le détroit, mais Witiza les avaient désarmées, les tours de défense étaient par terre, et les lances étaient converties en rateaux". 125) Pendant que l'Empire Wisigoth, sous l'influence des juifs conseillers et amis de Witiza, désarmait, détruisait ses défenses et anéantissait son potentiel de guerre, les israélites pressaient les Musulmans d'envahir et de détruire l'Empire chrétien, et il se faisait à cette fin dans le nord de l'Afrique d'importants préparatifs. Dans le pays qu'ils voulaient ruiner, les juifs inculquaient le pacifisme, et en revanche dans celui dont ils allaient se servir pour ruiner le précédent, ils prêchaient le bellicisme, tactique juive classique utilisée maintes fois en divers Etats au cours des siècles, et qu'ils pratiquent aujourd'hui avec toute la perfection que leur ont donnée des siècles d'expérience.

Ainsi, il est curieux de noter que les israélites actuellement, soit directement, soit par le moyen des organisations maçonniques, théosophiques, des partis socialistes et communistes, des infiltrés qu'ils ont secrètement dans les Eglises chrétiennes, et par la presse, la radio, la télévision qu'ils contrôlent, etc, prêchent le pacifisme et le désarmement dans le monde libre, pendant qu'en Union Soviétique et dans les autres Etats soumis à la dictature socialo-communiste totalitaire, ils inculquent au peuple le bellicisme ; qu'alors qu'ils désarmèrent les Etats-Unis et l'Angleterre jusqu'à un point très dangereux après la dernière guerre mondiale, ils donnèrent au Communisme des positions vitales, et qu'en même temps qu'ils détruisaient les défenses de base de ces deux grandes puissances, ils armaient jusqu'aux dents l'URSS et les autres pays communistes jusqu'à les doter d'équipements militaires formidables, y compris les secrets atomiques et ceux des fusées porteuses, secrets obtenus par trahison des deux premiers pays par les cinquièmes colonnes juives infiltrées dans les gouvernements de Washington et de Londres qu'ils ont mis à leur merci. Leurs tactiques sont donc restées substantiellement les mêmes qu'il y a douze cents ans.

Si les peuples des Etats-Unis, de l'Angleterre et des autres nations du monde libre n'ouvrent pas les yeux à temps et ne réduisent pas à l'impuissance la cinquième colonne juive qu'ils ont laissée s'introduire, ils verront très vite leurs pays détruits et dominés par la horde judéo-bolchevique qui les réduira en esclavage, comme cela s'est passé il y a plus de douze siècles avec l'Empire Wisigoth. Il est étrange de constater que, jusqu'aux moindres détails, les juifs ont continué d'utiliser des tactiques similaires. On nous a montré aux Etats-Unis, gravé en divers lieux, le texte du passage biblique disant : "Les armes se convertiront en charrues", un idéal sublime mais seulement réalisable lorsque tous les adversaires en feront autant. Les juifs l'utilisent pour induire au pacifisme et au désarmement les peuples qu'ils cherchent à affaiblir, c'est à dire tous les peuples du monde qui sont encore libres et font face à leur dictature totalitaire et communiste, alors que dans les Etats communistes où ils l'ont imposée et dont ils se servent pour réduire en esclavage le monde libre, loin de convertir les armes en charrues, ils ont créé l'industrie de guerre la plus gigantesque et la plus destructrice de tous les temps.

Ainsi, d'un côté on endort les peuples de l'humanité libre par les prêches pacifistes, la corruption et les discordes suscitées par la cinquième colonne juive infiltrée, et de l'autre côté du rideau de fer se prépare l'invasion destructrice à même de triompher et de tout écraser, si les peuples libres laissent subsister les traîtresses cinquièmes colonnes formées par les israélites en leur sein et qui facilitent actuellement le triomphe du Communisme, comme elles facilitèrent alors à l'époque étudiée la destruction de l'Etat chrétien des Wisigoths. *) En l'année 709, le mécontentement de la noblesse et du peuple contre Witiza avait pris des proportions telles que sa situation devenait insoutenable ; ce fut alors que le Judaïsme donna une leçon supplémentaire de sa haute politique, selon un système que depuis douze siècles il a perfectionné de la manière la plus efficace : lorsqu'ils jugent perdue la cause qu'ils soutiennent, et avant que l'écroulement ne survienne, ils détachent des éléments qui vont à la force adverse, pour que, si le triomphe de celle-ci devient inévitable, lorsqu'il se produit, ces juifs luttent pour parvenir à se mettre en avant et se placer si possible à la tête du nouveau régime. Ainsi, qu'un côté ou l'autre triomphe, ils continuent toujours à dominer la situation. C'est avec une maestria scientifique qu'ils mettent en œuvre le principe que la seule manière de s'assurer d'une carte, c'est de parier sur toutes à la fois.

Cela a été l'un des grands secrets du triomphe progressif de l'impérialisme judaïque à travers les siècles, et c'est ce qui leur a permis d'arriver à la domination universelle; c'est pourquoi tous les dirigeants religieux et politiques dans le monde doivent prendre en compte cette classique manœuvre de la haute politique judaïque, en prévenant la tromperie et en évitant le piège. La cause de leur protecteur et ami Witiza étant pratiquement perdue, les juifs n'eurent aucun scrupule à le trahir afin de gravir à temps les postes de décision du parti opposé, positions qui leur permettraient de le dominer à son tour lors de sa victoire. Le fait suivant que nous devons à la recherche minutieuse d'un savant historien, Ricardo C Albanés, est très révélateur :

"Cette dégénérescence et ce despotisme provoquèrent un profond mécontentement, de sorte que depuis le début de 710, la dynastie de Witiza était condamnée. Le célèbre Eudon, un juif comme on l'a affirmé mais qui cachait sa race, se mit à la tête du parti espagnol et romain menacé par la réinstauration de la fatidique loi de races qui avait été supprimée par Receswint, et au moyen d'une rapide et habile conspiration s'empara de Witiza. Les révoltés ayant constitué une junte (un sénat romain), ils pensèrent nommer roi Rodrigue le neveu du grand Receswint, ce roi auquel les Espagnols romains devaient tant pour avoir abrogé les privilèges goths détestés (privilèges qui maintenaient sous le joug des Wisigoths le peuple de la race hispano-latine qu'ils avaient conquis). Rodrigue, retiré et adonné au repos, résista à ceindre la couronne que lui offrait le conspirateur, mais cédant à la fin, il occupa le trône, récompensant Eudon en le nommant Comte des Notaires c'est à dire Ministre d'Etat, homme de confiance du Roi". 126).

Après le triomphe de la conjuration, le vote de la majorité des grands des Wisigoths, mécontents précédemment par Witiza, légalisa semble-t-il le règne de Rodrigue. D'autre part, sitôt après avoir été détrôné, Witiza mourut, de mort naturelle selon certains, et pour d'autres, cruellement martyrisé par Rodrigue qui lui aurait fait crever les yeux. Cette dernière version est vraisemblable, compte tenu que Witiza avait fait assassiner le père de Rodrigue plusieurs années auparavant, après lui avoir aussi fait crever les yeux et l'avoir gardé aveugle et prisonnier. On ne pouvait donc s'attendre à rien de bon pour Witiza s'il tombait aux mains du fils de Théodofredo, martyrisé ainsi que nous venons de l'exposer. Telle est la manière dont le Judaïsme international paya les grands bénéfiques qu'il avait reçus de Witiza, qui, non seulement avait libéré de l'esclavage les chrétiens crypto-juifs du royaume, mais qui avait même rappelé d'exil les juifs publics, permettant aux uns comme aux autres de pratiquer librement le Judaïsme, les élevant aux plus hautes charges et leur accordant sa plus totale confiance, le tout offert sur les autels de la réconciliation christiano-judaïque et de la fraternité des peuples. L'Histoire nous offre de fréquents exemples tragiques de ce type, que malheureusement la dimension limitée de cet ouvrage ne nous permet pas d'inclure.

Pour le juif impérialiste, l'amitié d'un chrétien ou d'un gentil et la fraternité christiano-juive n'est rien d'autre qu'un moyen d'obtenir des avantages qui facilitent la tâche du Judaïsme, tendant à anéantir ses ennemis et à conquérir les autres peuples en détruisant leurs défenses internes ; et finalement, si cela leur sert, ils achèvent par trahir aussi de la façon la plus cruelle les ingénus qui s'étaient jetés dans leurs bras ou qui inconsciemment s'étaient mis sous leur joug. Malheur à celui qui se laisse tromper à leur parade d'amitié et par l'habile diplomatie des juifs impérialistes ! L'histoire est remplie des tragiques dénouements que connurent ceux qui, de manière infantile, crurent à une telle amitié et qui se laissèrent envelopper par cette diplomatie si expérimentée.

Il est facile de comprendre quelle influence décisive dut avoir eue le juif Eudon, le ministre d'Etat de Rodrigue, sur cet homme qui ne voulait même pas être roi et qui n'accepta de l'être que sur les instances répétées du juif en question, influence décisive que conforta en premier lieu, du moins pendant un certain temps, l'artifice d'une nouvelle situation politique, et il n'y a pas trace que le faible Rodrigue, adonné lui aussi aux vices et à la luxure, ait ensuite cherché à ébranler l'influence de son ministre d'Etat. En outre, la politique suivie par Rodrigue est tellement suicidaire que l'on voit très clairement qu'elle fut inspirée par ceux-là même qui projetèrent sa ruine, et avec elle celle de la Chrétienté de l'Empire Wisigoth moribond. L'influence bénéfique qu'aurait pu exercer Palayo, le chef de la Garde royale, ne se fit pas sentir, rendant évident que ce furent les autres qui dirigeaient la politique du faible monarque, lequel laissa le commandement d'une partie de ses troupes à l'Archevêque Oppas, personnage qui non seulement était proche parent de Witiza, mais avait même été son bras droit dans la désastreuse politique ecclésiastique de ce monarque. De plus, au moment précis où les Musulmans s'apprêtaient à envahir l'empire par le Sud avec l'aide des juifs, le roi fut poussé à se diriger vers le Nord avec son armée pour conquérir la Gascogne, que les Wisigoths n'avaient jamais pu dominer.

L'historien Ricardo C. Albanés, après avoir signalé qu'à ce moment, Tarik-Ben-Ziyad à la tête de quatre mille cavaliers sarrasins s'était avancé jusqu'à l'extrême nord du Maroc actuel, ajoute : "Ce fut alors que le comte félon don Julien, gouverneur de Ceuta et l'un des conjurés, livra à Tarik ce point clef du détroit de Gibraltar, le poussant ensuite à passer en Espagne et s'offrant de lui servir de guide. A la Cour de Tolède, on n'accordait aucune importance à ces succès, qui étaient qualifiés de rodomontades que le duc de Bétique Théodomir pourrait facilement surmonter, et l'on poussait au contraire Rodrigue à partir vers le nord de l'Espagne à la tête de son armée pour conquérir la Gascogne, ce que n'avaient jamais pu réussir les monarques wisigoths les plus puissants. Et pour décider cette mobilisation, Pampelune se rébella, mue par les intrigues et par l'or de la puissante et antique juiverie de cette cité. Pendant ce temps, Tarik à la tête de ses berbères franchit le détroit et balaya en Bétique les armées du loyal Théodomir, qui écrivit alors cette lettre célèbre dans laquelle il demandait anxieusement le secours de Rodrigue qui se trouvait en Gascogne". 127)

Alors que les fils de Witiza et l'Archevêque félon Oppas entraient dans un complot secret avec les juifs et les musulmans, le roi Rodrigue fit l'erreur fatale de leur confier le commandement d'une partie importante de l'armée, avant la bataille décisive qu'elle devait livrer contre les envahisseurs musulmans. La veille de la bataille que les Espagnols désignent sous le nom du Guadalete, les fils de Witiza arrêtèrent leur plan dans un entretien secret avec les nobles wisigoths et les juifs conjurés. La chronique arabe Abjar Machmua rapporte la teneur de cette réunion : "Ce mal né, dirent-ils parlant de Rodrigue, s'est fait le chef de notre royaume sans être de souche royale ; il était auparavant l'un de nos subordonnés. Ces gens venus d'Afrique ne prétendent pas s'établir dans notre pays : la seule chose qu'ils veulent c'est y faire du butin, après quoi ils s'en iront et ils nous laisseront. Prenons donc la fuite au moment du combat, et ce misérable sera mis en déroute".128)

Les douze mille musulmans commandés par Tarik affrontèrent le lendemain les cent mille chrétiens commandés par Rodrigue, l'Archevêque Oppas et les deux fils de Witiza. La bataille se déroula comme naturellement de manière favorable pour les Wisigoths, lorsque l'Archevêque félon et les deux fils de Witiza à un moment donné, plutôt que de fuir et d'abandonner Rodrigue, passèrent avec leurs troupes du côté islamique et taillèrent en pièces le reste de l'armée restée fidèle au roi Rodrigue, comme le narre le chroniqueur arabe Al Makkari". 129) Pour la majorité des historiens, Rodrigue perdit la vie dans cette bataille décisive. Dans plusieurs régions d'Espagne le souvenir demeure encore de la trahison de l'Archevêque Don Oppas qui, en digne successeur de Judas l'Isariote, trahit le Christ et sa Sainte Eglise en collaborant de façon décisive avec les ennemis de celle-ci à la destruction de la Chrétienté dans ce qui en d'autres temps avait été le resplendissant Empire des Wisigoths.

Grand ami des juifs comme son parent Witiza, il finit par trahir sa patrie et son Eglise de la manière la plus catastrophique, associé aux juifs qui utilisaient alors pour détruire le Christianisme la puissante force de l'Islam naissant, tout comme autrefois ils avaient employé la toute-puissance de la Rome païenne.

Malheureusement, à notre époque il y a aussi dans le haut clergé de nombreux imitateurs de l'Archevêque Don Oppas, qui, complotant secrètement avec le Judaïsme, facilitent les triomphes du Communisme et de la Maçonnerie, frappant dans le dos les clercs et les chefs séculiers qui défendent la Sainte Eglise et leur patrie menacées par l'impérialisme judaïque et ses révolutions maçonniques et communistes, de la même manière que l'Archevêque Oppas frappa alors dans le dos l'armée de Rodrigue, le défenseur de la Chrétienté en ces moments décisifs. Que le Christ Notre-Seigneur aide la Sainte Eglise et l'humanité face aux trahisons des Oppas du XX^{ème} siècle !

L'Encyclopédie espagnole Espasa Calpe rapporte aussi la trahison de l'Archevêque Oppas d'après des chroniques chrétiennes en ces termes : "Tarik, dont les troupes avaient reçu un renfort de cinq mille barbaresques envoyés à sa demande par Muza, ainsi que de beaucoup de juifs et de chrétiens partisans de Witiza, avec au total vingt-cinq mille hommes contre quarante mille, accepta la bataille. Celle-ci dura deux jours, donnant d'abord l'avantage aux Wisigoths, grâce à leur cavalerie dont manquaient les barbaresques. C'est alors qu'eut lieu la trahison de Sisbert et d'Oppas qui passèrent à l'ennemi, et bien que le centre de l'armée commandée par le roi ait combattu avec courage, elle fut mise en déroute (les 19 et 20 juin 711)". 130) Concernant la trahison de l'Archevêque Oppas qui fit perdre à la Chrétienté un vaste empire, l'historien jésuite du XVI^{ème} siècle Juan de Mariana expose comment ce prélat fournit d'abord son assistance aux fils de Witiza dans les préparatifs de cette noire conspiration, puis, parlant du rôle d'Oppas dans la bataille décisive, il ajoute :

"La victoire resta douteuse une grande partie de la journée, sans rien de décisif. Les Maures commençaient cependant à donner des marques de fatigue en cédant du terrain et aussi à tourner le dos, lorsque, par une incroyable vilénie, la trahison (de l'Archevêque Oppas) jusque là dissimulée, dans le plus fort du combat et comme cela avait été concerté en secret, passa à l'ennemi avec un groupe important des siens. Se joignant à Don Julian qui avait avec lui un grand nombre de Goths, il attaqua les nôtres par le flanc, du côté le plus faible. Ceux-ci, surpris par une aussi grande trahison et alors épuisés par le combat, ne purent soutenir ce nouvel assaut, et furent rompus et mis en fuite sans difficulté". 131) Il est naturel qu'il y ait des divergences entre les chiffres donnés à propos des deux armées par les historiens chrétiens et musulmans, mais il est évident que de toute façon l'armée chrétienne était supérieure en nombre aux troupes sarrasines, et que seule la trahison de l'Archevêque et la conjuration, dirigée essentiellement par la cinquième colonne judaïque, purent rendre possible le fait qu'un aussi vaste empire ait été conquis si rapidement par une si petite armée.

Le roi Rodrigue avait raison de tenir pour négligeable l'invasion islamique, compte tenu de du faible contingent des troupes d'invasion, mais ce à quoi il ne pensait pas, c'était à la trahison qui s'était forgée en secret, ni à la terrible puissance de la cinquième colonne juive, qui comme nous le montrerons plus loin joua un rôle décisif dans cette guerre. Plaise à Dieu que les nations du monde libre apprennent les leçons de l'Histoire, et que même si elles se considèrent plus fortes que les pays dominés par le Communisme, elles prennent en compte que tous les calculs peuvent s'avérer catastrophiquement faux dans une guerre si l'on permet aux cinquièmes colonnes judaïques de continuer à miner secrètement les Etats libres, car celles-ci peuvent à un moment donné désarticuler les défenses de ces Etats et donner au Communisme un triomphe facile.

Pour compléter cet ensemble de preuves démontrant la destruction d'un Etat chrétien il y a plus de mille deux cents ans et sa livraison par la cinquième colonne juive à l'ennemi de la Chrétienté, nous allons présenter divers témoignages historiques provenant à la fois de chrétiens, de musulmans et de juifs, qui tous donnent pour certaines la complicité des israélites résidant dans l'Empire Wisigoth et hors de ses frontières avec les invasions des Musulmans et l'aide qu'ils leur apportèrent sous diverses formes. Les preuves que nous allons présenter sont indiscutables par leur unanimité, car, outre l'autorité des historiens et chroniqueurs cités, il serait invraisemblable que dans le cours de cette violente guerre de plusieurs siècles soutenue respectivement par les musulmans et les chrétiens, les deux parties se soient mises d'accord pour inculper aux juifs la trahison de l'Etat dans lequel ceux-ci résidaient, cela avec enfin le fait que même les auteurs juifs s'accordent avec les premiers précisément à propos du même fait historique. Le célèbre historien catholique du XIX^{ème} siècle Marcelino Menéndez y Pelayo, de grande réputation mondiale, écrit :

"Il est avéré que l'invasion arabe fut uniquement patronnée par les juifs qui résidaient en Espagne. Ils lui ouvrirent les portes des principales cités". 132) L'historien hollandais Reinhart Dozy, un descendant de huguenots qui acquit un grand prestige comme historien au XIX^{ème} siècle, fournit dans son œuvre maîtresse "L'Histoire des musulmans en Espagne" une série de faits qui confirment l'aide très précieuse que les juifs fournirent aux Sarrasins, leur facilitant la conquête de l'Empire Wisigoth. 133). L'historien juif nord-américain Abraham Léon Sachar, qui fut directeur national des Fondations Hillel pour les Universités aux Etats-Unis, dans son ouvrage intitulé "History of the Jews" (Histoire des Juifs), assure entre autres que les armées arabes traversèrent en 711 les détroits qui les séparaient de l'Espagne et firent la conquête du pays, aidés par la décadence du Royaume Wisigoth et sans doute par l'attitude sympathique des juifs. 134) La Commission des Synagogues Unies pour l'Education Juive, à New-York, publia une édition officielle de l'ouvrage intitulé "The Jewish People" (Le Peuple Juif) de Deborah Pessin, dans lequel on affirme : "En l'an 711, l'Espagne fut conquise par les Musulmans, et les juifs saluèrent leur venue avec joie. Ceux-ci revinrent en Espagne depuis les pays où ils avaient fui. Ils allèrent à la rencontre des envahisseurs, les aidant à prendre les cités espagnoles". 135)

En peu de mots cette publication officielle juive résume l'action des israélites qui, comme on l'a vu, fut double : d'une part les juifs du nord de l'Afrique, qui au siècle précédent avaient émigré d'Espagne, s'unirent aux troupes des envahisseurs musulmans, et par ailleurs, les juifs habitant l'Empire Wisigoth, la cinquième colonne, leur ouvrirent les portes du royaume, détruisant ses défenses à revers. L'historien juif allemand Josef Kastein, dans son livre dédié respectueusement à Albert Einstein "Histoire et destin des Juifs", dit ceci : "Les Barbaresques aidèrent le mouvement arabe à s'étendre vers l'Espagne, et en même temps les juifs soutinrent ce mouvement avec des hommes et de l'argent. En 711, les barbaresques commandés par Tarik traversèrent le détroit et occupèrent l'Andalousie. Les juifs leur apportèrent des piquets de troupes et des garnisons pour le district". 136). Cet historien israélite nous apporte donc cette précieuse information que les juifs soutinrent aussi financièrement l'invasion et la conquête de l'Empire Wisigoth. L'historien juif Graetz, après avoir mentionné que dans la conquête de l'Empire Wisigoth par les Musulmans intervinrent à la fois les juifs du nord de l'Afrique et ceux résidant en Espagne, poursuit en rapportant que :

"Après la bataille de Jerez (juillet 711) et la mort de Rodrigue le dernier roi wisigoth, les arabes victorieux continuant leur avance furent de toute part appuyés par les juifs. Dans chaque cité conquise, les généraux musulmans n'avaient pas la possibilité de laisser une petite garnison de leurs propres troupes, ayant besoin de tous leurs hommes pour soumettre le pays, c'est pourquoi ils en confiaient la garde aux juifs. C'est ainsi que les juifs, auparavant soumis à la servitude, devinrent alors les maîtres de Cordoue, de Grenade, de Malaga et de nombreuses autres cités". 137) Le rabbin Jacob S. Raisin indique que l'invasion de l'Espagne fut réalisée par une armée de "douze mille juifs et maures", dirigés par un juif converti à l'Islam, le fils de Cahena, une héroïne appartenant à une tribu de Berbères judaïsants et qui fut la mère de Tarik-es-Said. Il poursuit en disant : "A la bataille de Jerez (en 711), le roi wisigoth Rodrigue fut mis en déroute par un des généraux de Cahena, Tarif-es-Said, "un juif de la tribu de Siméon" d'où le nom de Tarifa qui a été donné à l'île. Il fut le premier maure à prendre pied sur le sol d'Espagne". 138).

Il peut sembler curieux de la part du rabbin cité que, tout en ayant mentionné Tarik ou Tarif comme professant alors la religion musulmane, il le désigne ensuite comme un juif de la tribu de Siméon. Peuvent facilement le comprendre ceux qui savent que les juifs n'accordent aucune valeur aux conversions aux autres religions, car, sauf rarissimes exceptions, elles sont de leur part toujours simulées. Chez les historiens arabes et dans leurs chroniques, on parle aussi de la complicité des juifs dans l'invasion et la conquête de l'Empire Wisigoth, entre autres dans la chronique formée d'une collection de traditions rassemblées au XI^{ème} siècle et connue comme l'Abjar Machmua, qui mentionne la conspiration des juifs pour trahir Rodrigue, et comment les juifs se joignirent dans l'armée wisigothe aux fils de Witiza et aux nobles mécontents, la veille de la bataille décisive. On y trouve encore d'autres détails sur la complicité des hébreux qui habitaient en Espagne, puis, comme elle le raconte, sur le fait que, lorsque les arabes trouvaient beaucoup de juifs dans une cité conquise, ils leur en confiaient la garde aidés par un détachement de musulmans, pendant que le gros des troupes continuait sa progression. Dans d'autres cas, ils confiaient simplement la garde des cités capturées à leurs habitants juifs, sans même y laisser aucun détachement islamique. Ainsi la même chronique arabe, parlant de la prise de Cordoue, constate que : "Moguits se joignit aux juifs à Cordoue, à qui il consigna la garde de la cité", et à propos de Séville, elle affirme : "Muzio confia la garde de la cité aux juifs". Elle dit la même chose à propos d'Elvira (Grenade) et d'autres agglomérations. 139)

L'historien sarrasin Al-Makkari fournit des données non moins intéressantes sur ce point, lorsque parlant des envahisseurs musulmans il dit : "Ils avaient l'habitude dans ces forteresses d'adjoindre les juifs à quelques musulmans peu nombreux, les chargeant de la garde des cités, pour que le reste des troupes puisse continuer sa marche vers les autres objectifs". 140) Le chroniqueur islamique Ibn-El-Athir dans sa célèbre chronique El Kamel a donné divers détails sur l'invasion musulmane de l'Empire Wisigoth et sur la complicité judaïque, détails qui furent aussi confirmés depuis par l'historien musulman Ibn Khaldoun, né à Tunis en 1332, dans sa célèbre "Histoire des Berbères". C'est de lui que nous reprenons le fait suivant, vue son importance capitale pour illustrer ce que les juifs entendent par réconciliation ou fraternité christianno-juive. Ibn Khaldoun, citant Ibn-El-Athir, dit qu'après la prise de Tolède par les Musulmans "les autres détachements capturèrent les cités contre lesquelles ils avaient été envoyés, et que Tarik laissa Tolède aux juifs avec l'un ou l'autre de ses adjoints, et se dirigea vers..." 141)

Et qu'arriva-t-il alors à la population civile chrétienne, laissée ainsi à la garde des juifs ? Serait-il possible que cette réconciliation et amitié christianno-juive, que les israélites trahirent de la manière démontrée ci-dessus, ait servi à ce moment aux victimes qu'ils avaient alors enchaînées, pour qu'on ait fait usage à leur égard de clémence ou de tolérance ? La chronique du XIII^{ème} siècle du très illustre Evêque Lucas de Thuy nous donne des informations très révélatrices à ce sujet. Cette version des faits est répétée depuis par pratiquement tous les historiens tolédans, qui affirment que la capitale wisigothe étant assiégée par le chef Tarik-ben-Zeyad, "les chrétiens de la cité sortirent le dimanche des Rameaux 715 pour célébrer la Passion du Sauveur dans la proche basilique de Sainte Léocadie, et que les juifs, profitant alors de leur absence, livrèrent aux mains des Musulmans la ville qui était le siège de Léovigilde et de Récarède, les chrétiens étant ensuite égorgés, pour une part à la Véga, et pour l'autre dans la basilique". 142) L'historien juif Graetz donne une version qui coïncide avec la précédente, en disant que lorsque Tarik arriva devant Tolède, la ville n'était gardée que par une petite garnison, et que, pendant que les chrétiens priaient à l'église pour le salut du pays et de leur religion, les juifs ouvrirent les portes aux Arabes victorieux, le dimanche des Rameaux 712, les accueillant sous les vivats et acclamations et vengeant ainsi les nombreuses misères qui les avaient frappés pendant tout un siècle, depuis les règnes de Récarède et de Sisebut". 143) Cet historien juif s'abstient évidemment de mentionner le carnage de chrétiens qui eut lieu alors, et dont parle la chronique de l'Evêque Lucas de Thuy, comme le font la majorité des historiens anciens de Tolède.

A ce propos, il faut citer un précédent intéressant : cela faisait environ un siècle que l'empereur byzantin Heraclius avait fait pression sur les monarques wisigoths pour qu'ils expulsent les juifs d'Espagne, parce que leur existence dans les Etats chrétiens constituait un péril mortel, citant le fait que les israélites avaient "acheté à Chosroës quatre-vingts mille captifs chrétiens qu'ils égorgèrent sans pitié". 144). Malheureusement Sisebut, loin d'extirper à la racine la mortellement dangereuse cinquième colonne en question, mit les juifs devant l'alternative de devoir choisir entre l'expulsion ou la conversion, permettant ainsi à l'immense majorité d'entre eux de se convertir fictivement au Christianisme et transformant ainsi la cinquième colonne juive dans l'Etat en cinquième colonne au sein même de l'Eglise, ce qui augmenta de ce fait immensément sa dangerosité.

4

Il est évident que le massacre des chrétiens de Tolède a dû être perpétré à la fois par les musulmans et les juifs, mais, d'une part la bénignité des conquérants arabes en Espagne a été reconnue jusque par les écrivains juifs, et d'autre part les faits ont démontré que les juifs, toutes les fois qu'ils purent satisfaire leur haine contre les chrétiens, organisèrent eux-mêmes des massacres, et qu'ils incitèrent en outre les païens de Rome à en accomplir. Et aussi chaque fois qu'une hérésie ou une révolution a triomphé dirigée par le Judaïsme, elle a fréquemment dégénéré en massacres de chrétiens, sans même parler des révolutions judéo-communistes de notre époque où les assassinats de masse ont été à l'ordre du jour. Devant le fait de la tolérance bien connue des Arabes victorieux en Espagne et les autres faits que nous avons évoqués, il est facile d'imaginer qui furent les principaux instigateurs des massacres de chrétiens dans l'Empire Goth vaincu.

Quoi qu'il en soit, une chose demeure évidente : la politique de réconciliation christiano-juive inaugurée dans le Royaume Wisigoth par Witiza donna des résultats catastrophiques, en ce qu'elle aboutit à la vaste destruction d'un Etat catholique, à la perte de l'indépendance de la patrie et au cruel massacre d'innombrables chrétiens.

Pour en terminer, ajoutons ce que dit à ce sujet le grand ami des juifs, l'historien Amador de los Rios, insoupçonné d'antisémitisme, parlant de l'invasion musulmane : "Et quelle fut pendant ce temps la conduite du peuple hébreux ? S'apprêta-t-il au combat pour défendre sa patrie adoptive ? Ou bien resta-t-il neutre au milieu d'un tel ravage, d'autant qu'il n'avait pas la possibilité de résister à l'impétuosité de vainqueurs ? "L'amour de la patrie, c'est à dire l'amour du sol natal et la gratitude pour les récentes dispositions des rois Goths paraissaient exiger de ce peuple qu'il unît ses forces à celles de la nation wisigothe pour repousser l'invasion étrangère, en ouvrant en même temps ses coffres pour subvenir aux pressants besoins de l'Etat.

"Mais, en contrepartie de ces raisons, existaient de vieilles haines et les souvenirs vivaces des outrages subis dans le passé ; la condition des juifs en tant que peuple éparpillé sur la terre entière, ses intérêts généraux et particuliers, ses coutumes et le genre de vie errante qu'ils avaient gardé les poussaient d'autre part à souhaiter et solliciter du nouveau, en même temps que le fanatisme religieux les incitait puissamment à se déclarer contre leurs hôtes, haïs comme ennemis de leur foi, pour en précipiter la perte et la ruine. Ce n'est pas autrement que se fomenta et que s'étendit à toute la Péninsule Ibérique la conquête musulmane ; les nobles cités où prospérait en nombre et en richesse la population israélite, et qui auraient sans doute coûté beaucoup de sang aux armées de Tarik et de Musa, leur étaient livrées par les hébreux, lesquels les recevaient ensuite à garder comme fraternisant avec les Africains". 145) Nous citerons enfin quelques faits très intéressants tirés du monumental ouvrage officiel du Judaïsme, l'Encyclopédie Judaïque Castillane, qui au terme Espagne dit, entre autres :

"C'est un fait indiscutable que ce qui détermina Musa à lancer ses forces en Espagne, alors qu'il était demeuré indécis malgré les avances persuasives du parti de Witiza, ce furent les informations secrètes qu'il reçut de juifs espagnols, lesquelles révélèrent à l'émir l'impuissance militaire de la couronne et l'état de ruine des châteaux forts, l'épuisement du trésor royal et l'exaspération aussi bien de la noblesse que du peuple devant une oppression qui s'était généralisée". Cet ouvrage affirme ensuite que : "Le 19 juin 711, Tarik 146) écrasa les Wisigoths à la bataille de Janda, ou du Guadalete, celle où Rodrigue semble avoir trouvé la mort. Lors de cet affrontement historique, on vit de nombreux soldats, juifs maghrébins, combattre aux côtés du vainqueur. Leurs corréligionnaires espagnols se soulevèrent partout et se mirent à la disposition de Tarik et de Musa". 147) Dans ce chapitre, nous avons donné une idée de la manière dont il y a mille deux cents ans agissait l'impérialisme judaïque et sa cinquième colonne infiltrée dans le sein de l'Eglise et de l'Etat pour détruire un Etat chrétien. Nous pouvons assurer que l'expérience acquise au cours de douze siècles a permis à l'impérialisme hébreux et à ses cinquièmes colonnes de perfectionner à l'extrême leurs méthodes depuis lors.

124) Lucas de Thuy " *Cronicon*, Année 733 "; Rodericus Toledanus, " *Rerum in Hispania Gestarum*" livre III, chap. XV et XVI.

125) Marcelino Menéndez y Pelayo " *Historia de los Hétérodoxos Espanoles*" Edition du Conseil Supérieur Espagnol de la Recherche Scientifique, 1946, t. I, chap. 3, p. 373.

*) (NDT) La Juiverie contrôlait déjà par la Maçonnerie tous les partis et les gouvernements des grands Etats maçons du monde occidental dès avant la guerre de 1914 ! Sa domination après 1945 s'est avérée sans partage. Sa politique a été d'un machiavélisme subtil, faisant constamment emploi de la dialectique hégélienne : ils ont utilisé la guerre mondiale, puis l'argument de la défense du monde libre pour achever d'asservir totalement l'Europe à la puissance juive déguisée en libératrice (américano-anglaise maçonnique d'un côté, soviétique de l'autre), puis à l'Ouest en "bouclier anti-communiste" ! Au début des années 90 sous couvert de destruction du rideau de fer et de la "fin du

Communisme", faisant désarmer les nations et passer les dernières forces militaires des Etats Occidentaux sous la tutelle du pouvoir mondialiste juif de l'ONU et de l'OTAN sous direction judéo-US, ils étendent décisivement et sans plus d'adversaires à l'Ouest comme à l'Est leur impérium politique, culturel et économique.

126) Ricardo C. Albanés, op. cit. p. 173.

127) Ricardo C Albanés, Op. cit., pp 173-74

128) "*Abjar Machmua*" traduction espagnole de Don Emilio Lafuente y Alcàntara. Collection des Oeuvres Arabes d'Histoire et de Géographie. Publication de l'Académie Royale de Madrid. t.I.

129) "Al-Makkari" cité par Ricardo C. Albanés ; op cit. pp 175-176.

130) *Encyclopédie Espasa Calpe*, t. XXI, mot Espana. p. 906.

131) P. Juan de Mariana S.J., op. cit., t. II, chap. XXI, p. 377.

132) Marcelino Menéndez y Pelayo, Op. cit. t. I, chap 3, pp. 372-73.

133) Reinhart Dozy, Op. cit., pp. 267 et suivantes.

134) Abram Léon Sachar "*Historia de los Judios*" Ed. Ercilia, Santiago du Chili (1945), p. 227.

135) Deborah Pessin "*The Jewish People*" livre II, Ed. United Synagogue Commission on Jewish Education, New York (5712-1952) pp. 200-201.

136) Josef Kastein "*History and Destiny of the Jews*", trad. de l'Allemand par Huntley Paterson, New-York (1933) p. 239.

137) Graetz, Op. cit. t III, p. 109.

138) Rabbin Jacob S. Raisin, Op. cit. p. 429.

139) "*Abjar Machmua*" pub cit. t. I, pp. 23 et suivantes.

140) "Al-Makkari" cité par Vicente Risco in "*Historia de los Judios*" Ed Surco, Barcelone (1960) p 212.

141) Ibn-El-Athir, chronique *El Kamel*, et Ibn Kahldoun *Histoire des Berbères* trad. française du Baron de Slane, Argel, 1852, t.I.

142) Chronique de Lucas Tudensis "*Hispania illustrata*" t.IV .

143) Graetz, Op. cit. t. III p. 109.

144) *Encyclopédie Espasa Calpe*, tome XXI, terme Espana (Espagne).

145) J. Amador de los Rios, op cit., t. I, pp. 105 et 106.

146) Les différentes orthographes concernant Tarik, Tarif ou Taric proviennent des différentes sources que nous avons textuellement citées.

147) *Encyclopédie Judaïque Castillane*, Vocabulaire Espagne, t. IV, p. 144.

Chapitre XIX

Les Conciles de l'Eglise luttent contre le Judaïsme

Devant la fausseté répétée des conversions des juifs au Christianisme, la Sainte Eglise entreprit de prendre certaines précautions qu'approuvèrent différents Conciles. Le Concile d'Agde, cité méridionale des Gaules, célébré en l'année 506 sous les auspices de Saint Césaire Primat de la Province d'Arles avec l'assentiment d'Alaric, établit ce qui suit : Canon XXXIV. Comment il faut recevoir les juifs qui désirent se convertir. Les juifs, que leur perfidie ramène fréquemment à leurs vomissements, s'ils cherchent à se convertir à la Loi Catholique resteront huit mois dans le catéchuménat, et s'il s'avère qu'ils viennent avec une foi pure, qu'ils soient baptisés après ce temps..."148)

Les faits cependant montrèrent que ce temps probatoire ne servit à rien pour assurer la sincérité de leurs conversions. Dans le Concile Trulane de l'année 692, considéré comme un addendum aux V^{ème} et VI^{ème} Conciles œcuméniques, on déclara que l'hérésie de Nestorius renouait avec l'impiété juive, comme il est dit en particulier dans le Canon I : "Nous reconnaissons en même temps la doctrine proclamée à Ephèse par les deux cents divins Pères proscrivant l'inepte division de Nestorius comme séparée du peuple divin, étant donné qu'il déclarait que Jésus-Christ était un homme séparément, renouvelant ainsi l'impiété juive". Ensuite, dans son Canon XI, ce Concile établissait la peine de déposition pour les clercs qui entretenaient des relations intimes avec les juifs. On voit donc que depuis déjà ces temps lointains on considérait comme un véritable cauchemar le fait de ces clercs qui entretenaient de dangereuses amitiés avec les israélites.

A cet effet le Saint Canon XI dit : "Qu'aucun prêtre ou légat, comme des azymes des juifs, n'ait de familiarité avec eux, ne leur rende visite dans leur demeure, ne reçoive leurs médecines, et encore moins se baigne en leur compagnie ; celui qui contreviendrait à cette disposition, s'il est prêtre qu'il soit déposé, et s'il est légat qu'il soit mis à l'écart". 149) Ce n'est pas que la Sainte Eglise se soit écartée en cela de la charité chrétienne qu'elle a toujours patronnée, notamment dans son très noble usage de visiter les reclus, mais c'est que les prélats de ce Saint Concile, connaissant malheureusement le fait universellement attesté que les juifs profitaient toujours même des œuvres généreuses de la charité chrétienne pour tenter d'acquiescer de l'influence sur les chrétiens.

Ceci dans le but de miner notre Sainte Religion, ils considèrent comme d'urgente nécessité d'interdire tout ce qui pourrait tendre les lacets d'une périlleuse amitié entre chrétiens et juifs et qui mettrait les chrétiens en danger de tomber dans les griffes de ces vieux loups. Il est indubitable que l'Eglise eut raison de menacer de destitution les clercs et de mettre à l'écart de l'Eglise les laïcs amis des juifs, car ces familiarités, comme les appelle ce Canon, se sont toujours avérées à mesure qu'elles se faisaient plus étroites constituer un danger mortel pour la Chrétienté. Que se passerait-il si l'on appliquait aujourd'hui ce Saint Canon aux clercs qui actuellement entretiennent une si grande familiarité et une si étroite amitié avec les israélites, dans ces organisations appelées Confraternités judéo-chrétiennes de notre époque ? Si on leur appliquait ce Canon, il est certain que l'on ferait alors un pas de géant vers le salut de la Sainte Eglise face au mortel sabotage opéré par la cinquième colonne juive dans le clergé.

LE II EME CONCILE œCUMÉNIQUE DE NICÉE ET LES CRYPTO-JUIFS

La peste des faux chrétiens secrètement juifs finit par constituer un tel danger pour la Chrétienté à la fin du VIII^{ème} siècle, surtout depuis la chute de l'Empire Wisigoth aux mains des musulmans, que le deuxième Concile œcuménique de Nicée établit, à propos des chrétiens qui pratiquaient en secret le Judaïsme, qu'il valait mieux qu'ils soient juifs ouvertement que faux chrétiens. Les activités anti-chrétiennes que menaient secrètement les juifs dans le sein de la Sainte Eglise, soit en propageant des hérésies révolutionnaires, soit en conspirant contre les lois, soit en s'abouchant avec les musulmans pour leur livrer les Etats chrétiens, avaient tellement alarmé dans la Chrétienté que la Sainte Eglise préférerait qu'ils restassent des juifs ouvertement et publiquement déclarés comme tels, plutôt que d'être de faux convertis. Sous cette forme, l'Eglise garderait l'ennemi à l'extérieur mais non dans ses propres rangs. Les mesures prises à cet égard par les Saint Synode ne pouvaient être plus appropriées, mais malheureusement, les juifs avaient déjà reconnu les grands avantages que leur offrait leur infiltration au sein de l'Eglise et de la société chrétienne.

Le Canon VIII du II^{ème} Concile œcuménique de Nicée stipule textuellement : "Et parce que certains juifs apparurent s'être faits chrétiens, mais judaïsèrent et conservent le sabbat en secret, nous établissons qu'ils ne soient pas admis à la communion, ni à la prière, ni à l'Eglise ; mais qu'ils soient donc vraiment juifs ouvertement, que leurs enfants ne soient pas baptisés et qu'on ne leur permette, ni d'acheter, ni de posséder des esclaves. Si en revanche, quelqu'un œuvrant avec pureté et sincérité se convertissait et avouait ses coutumes et ces choses, et s'il en avait triomphé, il sera admis et baptisé de même que ses enfants, mais en prenant soin de ne pas le laisser recommencer à séduire ; mais sans cela ils ne seront pas admis".150)

Le Concile œcuménique que nous venons de citer s'occupa aussi de condamner l'hérésie des Iconoclastes. Il n'y a rien en effet que les juifs haïssent davantage que les images (et statues de saints) catholiques, qu'ils appellent des idoles. C'est pourquoi, chaque fois qu'ils ont pu exercer leur influence sur un certain secteur de la Chrétienté, ils ont prétendu supprimer les images. L'hérésie des Iconoclastes fut inspirée par les israélites, dont les faux convertis crypto-juifs vivent plus à l'aise dans un Christianisme sans images, parce qu'il leur en coûte de leur rendre un culte, même ne s'agissant que d'une simple vénération. Cependant, pratiques comme ils le sont, lorsqu'il leur a convenu de ne pas contrarier les sentiments de la population chrétienne, ils ont toléré le culte des images et en ont même rempli leurs demeures.

Ce fut un juif prestidigitateur qui, suivant l'historien ecclésiastique Juan Tejada y Ramiro, inspira à l'Empereur byzantin Léon l'Isaurien les idées iconoclastes. Ce monarque adopta ces tendances avec un fanatisme tel qu'il commença par renverser la statue de Notre-Seigneur qui était placée à grande hauteur sur la porte de Constantinople, statue qui, d'après ce qu'affirme le savant compilateur des Canons "était, au grand dépit des juifs, vénérée du peuple depuis de nombreuses années". 151) Le Concile œcuménique en question ordonna, entre autres mesures prises contre l'hérésie, la destitution des Evêques, prêtres et diacres qui cachaient les livres propageant des idées iconoclastes.

Ainsi, prescrit le Canon IX : "Toutes les sottises infantiles, les diversions stupides et autres écrits qui ont été faits faussement contre les saintes images, il convient de les remettre à l'Evêque de Constantinople pour qu'il les rassemble avec les livres des autres hérétiques. Mais s'il s'avérait que quelqu'un cachât ces choses, s'il était Evêque, prêtre ou diacre, qu'il soit déposé. Mais s'il était moine ou laïc, qu'il soit excommunié."152) La Sainte Eglise réagissait donc, non seulement contre les juifs et les hérétiques, mais très énergiquement aussi contre les Evêques et les autres clercs qui aidaient l'hérésie ou le Judaïsme. A mesure qu'alla croissant l'action destructrice de la cinquième colonne, l'action défensive de la Sainte Eglise se durcit aussi de plus en plus. Le Saint Concile œcuménique de Nicée instituait déjà la peine de destitution contre les Evêques et les clercs qui simplement cachaient les livres hérétiques.

Que mériteraient donc alors aujourd'hui ces hauts clercs *) qui, non seulement cachent des livres maçonniques ou communistes, mais qui collaborent activement à la destruction du Christianisme par les hérésies maçonniques ou communistes? Pour revenir à l'Empereur iconoclaste Léon l'Isaurien, il est utile de noter qu'en ce qui concerne les juifs, il se passa avec lui la même chose que chez Luther. Au début, il s'allia avec eux contre l'orthodoxie, mais quand il se rendit compte de l'immense péril qu'ils signifiaient pour son empire, il essaya de conjurer le péril en recourant au même funeste procédé qu'avaient utilisé les rois catholiques, de faire pression sur les hébreux pour qu'ils se convertissent au Christianisme. Il les mit devant l'alternative de se convertir ou d'être sévèrement châtiés.

A propos de la sincérité de cette nouvelle conversion générale des juifs en Grèce et dans les Balkans, dans une partie de l'Asie Mineure et les autres possessions de l'Empire Byzantin, voici ce que dit l'historien juif Graetz :
"Léon l'Isaurien, né de parents villageois, ayant eu son attention attirée par les juifs et les musulmans sur le caractère idolâtrique du culte des images qui se pratiquait dans les églises, entreprit de lutter contre ce culte avec l'intention de détruire ces images. Ayant été accusé devant les foules incultes par le clergé adorateur de ces images d'être comme un hérétique et un juif, Léon entreprit de revendiquer son orthodoxie en persécutant les hérétiques et les juifs. Il promulgua un décret ordonnant à tous les juifs de l'Empire Byzantin et au reste des Montanistes d'Asie Mineure d'embrasser le Christianisme de l'Eglise grecque, sous la menace d'un sévère châtement (en 723).

Beaucoup de juifs se soumièrent à ce décret et reçurent avec répugnance le baptême, et ils furent alors moins fermes que les Montanistes, qui pour rester fidèles à leurs convictions se rassemblèrent dans leur maison de prière, y mirent le feu et périrent dans les flammes. Les juifs qui acceptèrent d'être baptisés furent de l'opinion que la tourmente passerait vite et qu'on leur permettrait de nouveau de revenir au Judaïsme. Ils embrassèrent donc le Christianisme, mais seulement pour l'extérieur, car ils observaient en secret les rites juifs..." Et le célèbre historien israélite termine par ce commentaire très symptomatique : "Ainsi les juifs de l'Empire Byzantin s'estompèrent-ils devant les incessantes persécutions, et pour un temps restèrent cachés aux yeux de l'Histoire". 153)

Ces disparitions du Judaïsme afin de subsister de façon occulte aux yeux de l'Histoire, pour employer l'expression heureuse de Graetz, ont toujours été de sa part ce qu'il est de plus dangereux, car au lieu d'être une cinquième colonne visible, il se transforme en un pouvoir occulte, en une puissance invisible, qui comme telle est beaucoup plus difficile à combattre. Avec le temps, les Balkans, complètement minés par ce pouvoir occulte, deviendront l'épicentre des sectes secrètes des Cathares. Ensuite, le même pouvoir occulte se transformera en une cinquième colonne de traîtres, qui livra l'Empire chrétien aux musulmans turcs, et dans les temps modernes en une pépinière de Charbonneries et d'organisations terroristes, qui furent si influentes dans le déchaînement de la grande guerre mondiale de 1914-18. Nous verrons plus loin comment de telles disparitions du Judaïsme qui lui permettent de subsister occulte aux yeux de l'Histoire eurent lieu dans toute la France, en Angleterre, en Russie, dans les Empires espagnol et portugais et dans certaines parties de l'Italie, de l'Allemagne et d'autres pays de la Chrétienté, avec des conséquences qui furent à la longue désastreuses pour ces nations et pour l'ensemble de l'humanité.

A propos de la terrible lutte que la Sainte Eglise et les monarchies chrétiennes tentèrent de soutenir contre le Judaïsme en France, nous allons laisser brièvement la parole à l'historien israélite Graetz, dont l'autorité est si respectée dans les milieux juifs, outre le fait qu'il est insoupçonnable d'antisémitisme. Parlant du roi Sigismond de Bourgondie, il fait cette constatation : "Ce fut ce roi qui le premier (en France) éleva des barrières entre chrétiens et juifs. Il confirma la décision du Concile d'Epone, qui se tint sous la présidence de l'Evêque sanguinaire Avit, interdisant même aux laïcs de participer à des banquets juifs (en 517). L'esprit d'hostilité envers les juifs s'étendit à partir de la Bourgondie vers le territoire français. "C'est ainsi que lors des III^{ème} et IV^{ème} Conciles d'Orléans (en 545 et 548) furent approuvées contre eux diverses dispositions..."

"Le Concile de Mâcon (en 581) adopta diverses résolutions assignant aux juifs une situation d'infériorité dans la société. Il leur était interdit d'être juges, collecteurs d'impôts, et tout ce qui aurait pu paraître leur assujétir la population chrétienne ; on les obligea à faire montre de profonde révérence envers les prêtres chrétiens..."
"Le Roi Chilpéric, bien qu'il ne fût pas docile au clergé catholique, imita l'exemple d'Avit. Lui aussi obligea les juifs de son empire à recevoir le baptême, et il se rendit en personne sur les fonds baptismaux comme parrain des néophytes. Mais il se satisfaisait de la simple apparence de la conversion, et il ne sévit pas contre les juifs même s'ils continuaient à célébrer le sabbat et à observer les lois du Judaïsme". 154). Une erreur donc lamentable de cette monarchie, qui d'une part fit pression sur les juifs pour qu'ils se convertissent leur servant même de parrain de baptême, et qui, de l'autre, permit que les nouveaux chrétiens pratiquent en secret le Judaïsme, facilitant ainsi l'apparition et la montée en puissance de ce pouvoir occulte qui provoqua en France tant de discordes et de révolutions dans la suite des siècles.

A propos de la conversion des juifs du temps de Chilpéric, Saint Grégoire, l'Evêque de Tours que l'on appelle à juste raison le père de l'Histoire de France, nous narre que parmi ceux que l'on obligeait à se convertir figurait ni plus ni moins que Priscus, le trésorier royal qui équivalait alors à un ministre des Finances d'aujourd'hui 155) lequel, comme il se refusa à le faire, fut emprisonné, puis assassiné par un autre juif converti. Ce dernier tomba à son tour, tué par un parent de l'ex-trésorier royal 156). La chute de Priscus fut un coup dur pour les juifs, qui avaient comme arme favorite de placer l'un des leurs comme trésorier royal pour s'assurer ainsi une influence décisive sur les monarques chrétiens, en profitant de la réputation d'habileté financière et administrative qu'avaient les israélites et les chrétiens crypto-juifs. Concernant Clotaire II et le Saint Concile de Paris, Graetz écrit :

"Les derniers rois Mérovingiens devinrent de plus en plus fanatiques, en conséquence de quoi leur haine des juifs s'accrut. Clotaire II, à qui échut la totalité de l'Empire Franc, était un matricide, mais cependant il était considéré comme un modèle de piété religieuse. Il sanctionna les décisions du Concile de Paris, qui interdit aux juifs d'acquérir des pouvoirs dans la magistrature et de servir dans l'armée (en 615)". 157) Ici Graetz, après avoir observé le système traditionnel aux juifs de salir la mémoire des gouvernants qui ont lutté contre le péril juif, dit cependant quelque chose de profondément vrai, à savoir qu'un chrétien est d'autant plus anti-juif qu'il est plus fanatique (les juifs appelant fanatique tout chrétien zélé à défendre sa religion et sa patrie).

Ceci n'a rien d'étrange si l'on tient compte que les juifs sont les ennemis capitaux de la Chrétienté et du genre humain, et si l'on veut bien comprendre que celui qui défend l'Eglise, sa patrie et l'humanité veut résister de toute son énergie à l'ennemi numéro un, s'il veut que sa défense ne s'effondre pas. C'est pourquoi Saint Jérôme, le célèbre Père de l'Eglise, dit que, si pour être bon chrétien il fallait abominer les juifs et le Judaïsme, il voulait le faire de manière exemplaire. Seuls les faux chrétiens qui pratiquent le Judaïsme en secret essaient de nier cette doctrine traditionnelle de l'Eglise et de nous faire croire que c'est un péché de nous opposer aux juifs et à leur impérialisme satanique, cela afin de paralyser ainsi les défenses de l'Eglise et de la civilisation chrétienne.

A propos de cette lutte exacerbée de la Sainte Eglise contre la Synagogue, le rabbin Jacob S. Raisin dit que déjà dans les Gaules, à l'époque de Clovis qui avait détruit l'Arianisme, l'Evêque Saint Avit avait incité les foules à détruire les synagogues. 158) Voilà pourquoi Graetz, l'autre historien juif, qualifie ce prélat du terme "d'évêque sanguinaire". Ce qui arriva dans ces temps glorieux pour l'Eglise, c'est que les Evêques considéraient comme d'obligation de se défendre contre leurs ennemis capitaux, et en bons pasteurs ils protégeaient leurs agneaux contre le loup, alors qu'aujourd'hui, non seulement ils ne les défendent plus, mais ces nouveaux Judas ne leur permettent même pas de se défendre elles-mêmes des loups.

Le rabbin que nous venons de citer fait ensuite référence aux accords anti-juifs des Conciles d'Agde et des premiers Conciles d'Orléans que nous avons déjà signalés pour faire remarquer que le IV^{ème} Concile d'Orléans qui se tint en 541 décréta la confiscation des biens de tout juif qui en reconvertirait un autre 159), c'est à dire qui reconvertirait (au Judaïsme) un chrétien d'origine juive. Comme on le voit, ce Saint Synode se préoccupa donc aussi d'éviter que se perpétue le Judaïsme clandestin, qui aurait effectivement pu s'éteindre s'il ne s'était pas produit que les chrétiens descendants d'israélites étaient réinitiés dans le Judaïsme. C'est pour l'éviter que le Saint Concile établit la peine de confiscation des biens contre les délinquants. Il est clair que les Prélats de ce Concile avaient bien compris le problème. L'historien juif Josef Kastein, parlant en général de la lutte gigantesque qui s'était instaurée à cette époque entre la Sainte Eglise et les juifs, fait constater que : "L'Eglise chrétienne, que ce soit en Italie, en Gaule, dans l'Empire Franc ou en Espagne, déchaîna la lutte contre le Judaïsme". 160).

A notre époque, un tel motif aurait sans nul doute fait condamner la Sainte Eglise pour racisme et antisémitisme par les complices de la Synagogue infiltrés dans les rangs du Christianisme. Le diligent mais passionné rabbin Raisin relate comment ultérieurement, à Toulouse, trois fois par an, on faisait fouetter, à l'origine tous les juifs de la population, puis ultérieurement leur rabbin seul, "sous le prétexte qu'en une certaine occasion, ils essayèrent de livrer la cité aux maures". 161) On connaît bien le projet de la cinquième colonne juive en France qui, à l'imitation des infiltrés juifs de l'Empire Wisigoth, prétendirent livrer aux Musulmans cet autre Empire chrétien; heureusement Charles Martel mit un terme définitif à cette entreprise criminelle. Après les massacres de chrétiens survenus en Espagne lors de ces événements, on comprend l'indignation manifestée par les habitants de Toulouse contre les israélites, et qu'ils toléraient difficilement que vivent en leur cité des traîtres aussi dangereux. Il est particulièrement lamentable que l'on se soit borné pour un tel motif à châtier seulement ces juifs d'une flagellation annuelle, compte tenu que dans tous les pays du monde, ce type de trahison de la patrie est puni, non pas de quelques coups de fouet, mais par la peine de mort.

Avec Dagobert Ier, la monarchie mérovingienne atteignit son apogée, avec des possessions qui s'étendaient de l'Elbe aux Pyrénées, et de l'Atlantique aux frontières de Bohême et de Hongrie. Dagobert Ier, fils de Clotaire II, eut comme tuteur durant sa minorité l'Evêque de Metz Arnulf, et il confia alors des postes clés de son gouvernement à de vénérables saints qui furent canonisés par l'Eglise, comme Saint Ouen, à qui il commit la charge de Chancelier de Neustrie et qui fut ensuite Evêque de Rouen, et Saint Eloi qu'il nomma responsable du Trésor royal, et qui, lorsqu'il se retira du monde, fut Evêque de Noyon. La situation de la Chrétienté dans ses territoires (de Dagobert) était extrêmement grave, car elle se trouvait presque totalement minée par les faux chrétiens crypto-juifs dont Chilpéric avait toléré les simulacres, comme on l'a vu ci-dessus. Dagobert Ier mena une vie sentimentale désordonnée, sans que ses conseillers si illustres pussent le réfréner, mais cependant, sans doute grâce à la sage formation reçue et aux conseils de tant de saints personnages, il comprit le danger que représentaient les juifs dans ses possessions, la plupart se cachant alors sous le masque d'un faux Christianisme, contre quoi il essaya un remède radical :

en l'an 629 il promulgua un décret déclarant que les hébreux du royaume, ou bien embrassent sincèrement le Christianisme avant une date déterminée, ou sinon, ils seraient considérés comme des ennemis et condamnés à mort. Cette vue de Dagobert, de considérer les juifs comme des ennemis, correspondait hélas à une réalité vieille de bien des siècles déjà, puisque Saint Paul lui-même, divinement inspiré, les appela "les ennemis de tous les hommes". Ce qui fut grave pour la France et pour le sud de l'Allemagne, c'est qu'on leur donna une fois encore une échappatoire, erreur capitale que continuèrent à commettre les monarques chrétiens aux siècles suivants, car les israélites pour se sortir de l'impasse jurèrent et promirent d'être dorénavant de sincères et loyaux chrétiens, tout en cachant en même temps avec une habileté accrue leur Judaïsme clandestin.

4

Il eut été bien préférable que Dagobert les expulse en masse, comme on expulse tout étranger qui conspire et qui nuit au pays dont il trahit l'hospitalité, en leur laissant alors la possibilité de se convertir sincèrement au Christianisme, mais ailleurs, dans d'autres territoires. La France et l'Allemagne eussent ainsi été libérées de la terrible cinquième colonne et de la puissance occulte destructrice, qui finit par réussir à dominer toute la France, au préjudice du Christianisme et des Français eux-mêmes.

Le Judaïsme disparut encore une fois temporairement, mais seulement en surface, et pour s'infiltrer de la manière la plus dangereuse dans tous les secteurs de l'Empire Franc, dans le clergé et à la Cour, provoquant des années plus tard, à l'époque de Louis le Pieux, la plus épouvantable décomposition de la société chrétienne.

LE JUDAÏSME ALLEMAND ET LES ERREURS NAZIES

Pour finir, nous dirons quelques mots sur l'origine des juifs allemands dont les yeux bleus et la teinte de cheveux contrastent d'avec les autres types d'israélites. L'israélite Graetz affirma que l'origine des juifs dans le sud de l'Allemagne fut la suivante : "Un grand nombre de soldats germains enrôlés dans les légions romaines prirent part à la destruction du Temple de Jérusalem (NDT lors de la guerre contre les juifs menée par Titus). Beaucoup parmi eux prirent des femmes parmi les nombreuses captives juives à cause de leur beauté, et les ramenèrent avec eux à leur retour dans les camps militaires des régions du Rhin et du Main. Les enfants de ces unions, mi-juifs mi-germains, furent initiés par leurs mères à la religion juive, car leurs pères ne s'en préoccupaient pas sur ce plan (celui de leur éducation religieuse)". 162)

Si l'on tient compte du fait que les conversions feintes des juifs au Christianisme dans les territoires des Mérovingiens commencèrent à l'époque de Chilpéric et de Dagobert Ier, on comprendra que la cinquième colonne judaïque dans la Chrétienté allemande date des temps les plus lointains et que, de ce fait, les nazis commirent la plus grave erreur en pensant qu'ils pourraient localiser toutes les ramifications secrètes du Judaïsme à l'aide d'une recherche généalogique sur trois générations. A l'évidence, les faux chrétiens crypto-juifs purent infiltrer le Nazisme lui-même et accomplir leur œuvre d'espionnage et de sabotage, qui facilita le triomphe des puissances ennemies de l'Allemagne lors de la deuxième guerre mondiale *).

148) Concile d'Agde; Canon XXXIV. Compilation de Juan Tejada y Ramiro, Collect. de Canons cit., t. I., p. 413.

149) Concile Trulân, Canon I. Compilation de Juan Tejada y Ramiro, Collec. de Canons cit., t. III.

150) II^{ème} Concile de Nicée, Canon VIII. Compilation de Juan Tejada y Ramiro, Col. cit., t. III; p. 819.

151) II^{ème} Concile de Nicée, Canon IX. Compilation de Juan Tejada y Ramiro, Col. cit., t. III; p. 808.

152) "*Acta Conciliorum et epistolae decretales, ac constitutione Summorum Pontificum*" Etude du P. Jean Hardouin S.J. Paris 1714

*) NDT : En 1961-62 à la date de cet ouvrage, on pouvait compter parmi ces hauts et moins hauts clercs amis du Communisme, du Judaïsme et de la Maçonnerie, les noms de Roncalli, Montini, Lercaro, Wojtyla, Bea, Baum, Osterreicher, RP. Danielou, Casaroli, Suenens, Villot, Liénart, Alfrink, etc, etc... (Cf "*Prélats et Franc-Maçons*" de Pierre Virion !). Mais les bien plus nombreux Evêques sillonnistes résultaient du chantage et du diktat des vainqueurs de la 2^{ème} guerre mondiale selon l'accord signé à Yalta entre Staline et Roosevelt fixant la mise en tutelle de toute l'Europe Occidentale à égalité par le Communisme et la Maçonnerie anglo-US, selon le témoignage rapporté dans son livre de souvenirs (*Espana tena razon*) par l'ancien ambassadeur d'Espagne Douffaigue, lui-même ayant obtenu cette information d'une secrétaire de Roosevelt, cité par Léon de Poncins dans "*Christianisme et Franc-Maçonnerie*", ed DPF., chapitre Yalta. S'explique ainsi l'action de nonces comme Roncalli dans le choix des évêques d'après guerre nommés par Pie XII en Europe et dans le monde. Nonce à Paris, Roncalli, admirateur de Marc Sangnier, était ami du théosophe chrétien (!) Gaston Bardet et du grand Maître maçon 33[°] Yves Marsaudon, par ailleurs ministre émérite de l'Ordre de Malte dépendant du Saint Siège... au témoignage de Marsaudon et du biographe de Jean XXIII, Peter Hebblethwaite. Le même Roncalli fréquentait assidument diverses personnalités politiques françaises dont le premier ministre Georges Bidault, MRP, sillonniste et acquis à la collaboration avec les socialistes, les F-M et les juifs...

153) Graetz, op. cit. t. III, pp 122-123.

154) Conciles d'Epone, Illeme et IV^{ème} d'Orléans, et de Mâcon, cités par Graetz. Op. cit. t.III, pp 37-39.

155) Saint Grégoire, Evêque de Tours, "*Historia Francorum*", t. VI, p. 17.

156) Rabbin Jacob S. Raisin, Op. cit., p. 440.

157) Concile de Paris cité par Graetz, Op. cit. t. III, pp. 39-40.

158) Rabbin Jacob S. Raisin, Op.cit., p. 438.

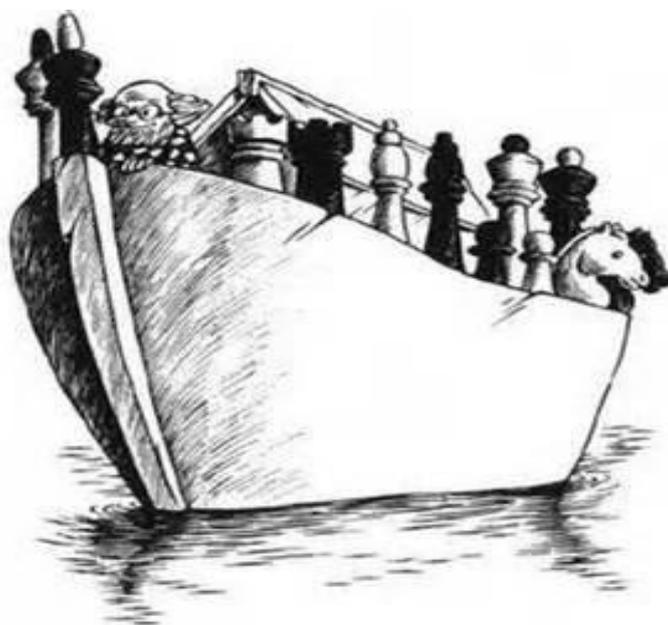
159) IV^{ème} Concile d'Orléans, cité par le rabbin Jacob S. Raisin, op. cit., p.459.

160) Josef Kastein, Op. cit., p. 229.

161) Rabbin Jacob S. Raisin, Op.cit. p. 439.

162) Graetz, Op.cit. t. III, pp. 40-41.

*) NDT : Les Nazis avaient incorporé dans leurs S. A. nombre d'anciens communistes donc nombre de juifs et crypto-juifs. En outre, ils ne persécutèrent pas certaines personnalités juives importantes du monde économique qui avaient aidé leur ascension vers le pouvoir. Enfin nombre de responsables Nazis maçons (comme Otto Abetz ambassadeur en France et frère de loge de Pierre Laval, et sans doute le Dr Schacht protégé par les Alliés après la guerre), et certains hauts dignitaires comme Rudolf Hess et Karl Hausofer le doctrinaire de l'espace vital, et même Hitler lui-même selon certains, furent membres de hautes loges secrètes cabbalistes comme la Thulé Gessellschaft, elle-même liée à la Golden Dawn et à l'OTO et par elles à l'AMORC. La position des nazis vis à vis des juifs était donc beaucoup plus ambiguë que les juifs ne l'ont présentée après guerre.



Avertissement : "Ed-Kuruchetra" a pour mission de diffuser des documents à caractère historique pour mettre en évidence les réalités du monde en synchronicité avec leur réelle interprétation. Ce sont donc des informations qui vont à l'essentiel et hiérarchisent les connaissances en les rendant accessibles à toutes les intelligences. Car ce n'est pas le manque de bon sens qui fait le plus souvent défaut en général, mais la confusion créée délibérément pour dominer sans réciprocité. Les enjeux qui en découlent concernent les fondements mêmes de nos existences. C'est une œuvre spirituelle sans religiosité et politique sans parti pris...

Mais sans complaisance !

Ed-Kuruchetra.over-blog.com

ed.kuruchetra@yahoo.fr



ED - KURUCHETRA